

Louvain School of Management

Conception d'un héritage Olympique durable pour une ville candidate à l'accueil des Jeux Olympiques

Analyse des cas des Jeux Olympiques d'Été de
Londres 2012 et des Jeux Olympiques d'Hiver de
Sotchi 2014

Author : Alexandre Baume
Supervisor(s) : Prof. Valérie Swaen – Prof. Thierry Zintz
Academic year 2020-2021

Remerciements

Mes premiers remerciements vont vers la Professeure Valérie Swaen pour avoir accepté de devenir ma promotrice de mémoire. Une fois mon sujet défini, je lui ai proposé de devenir la promotrice principale de mon travail et elle a accepté dès l'instant où je lui ai présenté mes idées. J'aimerais également la remercier pour sa disponibilité et ses retours rapides à chaque fois que je me suis tourné vers elle pour obtenir son avis et des conseils. Son expertise en matière de durabilité, élément central de la question de recherche, m'a été d'une aide précieuse et m'a permis d'affiner chacune des parties de mon travail.

Ensuite, je tiens à remercier le Professeur Thierry Zintz pour son soutien et son dévouement tout au long de la rédaction de mon mémoire. Notre première rencontre remonte à septembre 2016 lors de mon précédent master en éducation physique à finalité management des organisations sportives. Nous avons déjà collaboré sur la réalisation de mon premier mémoire. Nous sommes depuis lors restés en contact et je l'ai sollicité une nouvelle fois au moment de choisir un sujet pour terminer mon master en sciences de gestion à la Louvain School of Management. Il a directement accepté de m'épauler dans ma tâche et je le remercie pour sa disponibilité et son implication depuis nos premières discussions datant de novembre 2019 jusqu'à la finalisation de mon travail en mai 2021. Il a notamment accepté de prendre part à la critique de mon chapitre portant sur les recommandations en m'accordant une interview durant laquelle il m'a fait part de son avis d'expert sur mes propositions.

Table des matières

Introduction	1
Motivations	1
Enjeux.....	2
Partie 1 : Cadre théorique	4
Chapitre 1 : Introduction à l'héritage laissé par l'accueil des Jeux Olympiques ..	5
1. Apparition du concept d'héritage	5
2. Distinction entre héritage matériel et immatériel	9
3. Synthèse des différents aspects de l'héritage	11
3.1 Aspects immatériels.....	12
3.2 Aspects matériels	15
Chapitre 2 : Un héritage olympique durable	18
1. Agenda 2020	18
1.1 Engagement du CIO envers les « Millenium Development Goals »	19
1.2 Recommandations concernant la procédure d'attribution des Jeux Olympiques et apparition de la « New Norm »	21
1.2.1 Candidature.....	22
1.2.2 Héritage	23
1.2.3 Voyage de sept ans ensemble.....	25
2. Respect des engagements et bénéfices concrets	26
Chapitre 3 : validation de la question de recherche et méthodologie	30
Partie 2 : Étude de cas	32
Chapitre 4 : Étude des cas des Jeux Olympiques d'Été de Londres (2012) et des Jeux Olympiques d'Hiver de Sotchi (2014)	33
1. Grille d'analyse.....	35
2. Analyse et justification.....	36
2.1 Données factuelles	36
2.2 Infrastructures sportives	37
2.2.1 Conception des infrastructures et utilité après les Jeux.....	37
2.2.2 Protection des espaces naturels aux abords des infrastructures	44
2.2.3 Réduction des externalités négatives issues de l'utilisation des infrastructures	47
2.3 Infrastructures publiques	51
2.3.1 Optimisation des transports publics.....	51
2.3.2 Construction de nouveaux logements	54
2.3.3 Promotion de nouvelles technologies durables.....	57
2.4 Note globale.....	60

Partie 3 : Recommandations et conclusions	64
Chapitre 5 : Recommandations	65
Conclusions	73
Bibliographie	76
Annexes	81

Introduction

Motivations

Nous avons décidé de nous concentrer sur un domaine particulier du sport, l'organisation d'événements mondiaux comme les Jeux Olympiques. Avec le Professeur Thierry Zintz, nous nous sommes découvert une passion commune pour l'Olympisme et les valeurs que ce mouvement promeut. Le Professeur Thierry Zintz travaille depuis longtemps au sein du Mouvement Olympique et nous entretenions encore une relation professeur-étudiant il y a peu. Depuis que le Baron Pierre de Coubertin a remis les Jeux Olympiques à l'ordre du jour en 1896 à Athènes¹, le monde du sport n'a cessé d'évoluer et de rassembler de plus en plus d'adeptes.

En effet, la quasi-totalité des fédérations sportives actuelles sont affiliées à l'organe suprême du sport appelé Comité International Olympique, dont le siège est à Lausanne (Suisse). Ce comité est l'organisateur des Jeux Olympiques d'Été, d'Hiver et de la Jeunesse qui se déroulent à chaque fois dans une région du monde différente et dans un pays différent.

Ces Jeux représentent pour nous, le Professeur Zintz et moi-même, l'occasion de partager des valeurs communes importantes pour la société et l'éducation, mais ils sont aussi et surtout un concentré d'émotions pour tous les spectateurs et athlètes et laissent des images fortes de respect, de solidarité et de surpassement de soi.

Ils donnent également l'occasion au pays hôte de profiter de l'accueil des Jeux pour revoir et relancer une politique sportive et sociétale à long terme ou encore de profiter de nouvelles infrastructures qu'elles soient publiques ou sportives. C'est ce qu'on appelle l'héritage Olympique.

Dans cette démarche, les organisateurs ont également la responsabilité d'intégrer la problématique environnementale dans tout le processus d'organisation des Jeux Olympiques que ce soit avant, pendant et après l'événement. C'est pourquoi nous voulons analyser ce qui a été fait dans un passé récent afin de proposer des recommandations aux futurs organisateurs. Ce travail comportera donc une étude de cas sur deux éditions des Jeux Olympiques qui se sont déroulées entre 2012 et 2014 et qui serviront de base pour nos recommandations.

¹ CIO. (s.d). Pierre de Coubertin. Le fondateur des Jeux Olympiques de l'ère moderne.

Enjeux

Aujourd'hui, l'homme a pris conscience que son activité était néfaste pour la planète. Il ne cesse d'exploiter les ressources naturelles. Chaque année, l'organisation non-gouvernementale Global Footprint Network calcule le jour où l'homme consomme les ressources que la Terre peut produire en une année, le « Earth Overshoot Day » en anglais. Ce jour arrive de plus en plus tôt : le 29 juillet pour les années 2018 et 2019, exception faite cette année 2020 où ce jour a eu lieu le 22 août². Il n'est plus permis de fermer les yeux sur la responsabilité de l'homme et son potentiel impact négatif sur l'environnement. La prise de conscience collective ne fait que croître parmi la population mondiale. Cela a pour conséquence une demande accrue d'intégrer cette problématique environnementale dans chacun de nos actes ou chacune de nos décisions, que ceux(celles)-ci soient plus ou moins important(e)s.

Les Jeux Olympiques n'échappent pas à la règle. Accueillir un tel événement requiert des aménagements urbains importants ainsi que des rénovations et/ou constructions de nouvelles infrastructures (sportives, hôtelières ou publiques). En effet, les Jeux recensent 26 sports d'été et 7 sports d'hiver et encore plus d'épreuves au total. Pour se représenter l'étendue de l'événement, plus de 6 millions de tickets ont été vendus pour les derniers Jeux d'Été de Rio de Janeiro (Brésil) en 2016 et le nombre de visiteurs est monté jusqu'à 490 000 sur une journée (CIO, 2016)³. Tous les travaux menés pour accueillir les visiteurs peuvent avoir des conséquences néfastes pour l'environnement local et les espaces naturels.

L'héritage Olympique désigne tout le patrimoine légué par les Jeux à la ville qui les a accueillis. Cet héritage peut se décliner sous deux aspects : l'héritage matériel et l'héritage immatériel. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous concentrerons sur l'aspect matériel de l'héritage laissé par les Jeux Olympiques à la ville hôte. Cette composante matérielle se réfère à tout ce qui est observable physiquement (infrastructures et urbanisme par exemple) et est plus facile à évaluer que la composante immatérielle qui se rapporte plutôt à ce que l'on ne peut voir ou toucher (image, réputation et économie par exemple). De plus, cette composante matérielle semble probablement plus conséquente en termes d'impact environnemental.

Après plusieurs éditions des Jeux Olympiques où ce concept d'héritage n'était que peu considéré, le CIO a su prendre la décision d'introduire une norme que tous les candidats doivent prendre en compte au moment de déposer leur dossier de candidature pour accueillir

² Past Overshoot Days. En ligne <https://www.overshootday.org/newsroom/past-earth-overshoot-days/>, consulté le 8 décembre 2020.

³ CIO. (2016). Rio établit des records sur le terrain et sur la toile.

les futurs Jeux. Cette décision a été le point de départ d'une nouvelle tendance qui vise à réduire les travaux inutiles aux conséquences écologiques importantes et qui privilégie de nouvelles idées éco-responsables. De plus, les villes hôtes peuvent profiter de ces travaux pour créer des espaces de vie agréables dont la population locale pourra bénéficier à l'avenir, aux dires des organisateurs.

Dans son souhait de rendre le monde meilleur au travers du sport, le CIO se doit de montrer l'exemple. La problématique environnementale étant un sujet fondamental dans l'actualité depuis plusieurs années, les Jeux Olympiques de demain doivent devenir un modèle de durabilité inspirant pour toute la société.

La question de recherche principale à laquelle tentera de répondre ce travail peut s'écrire comme suit : « ***Dans quelle mesure les villes hôtes prennent-elles en compte la problématique environnementale au moment d'organiser les Jeux Olympiques ?*** ». Des sous-questions découlent de celle-ci et contribuent à répondre à la question principale. Les premières permettent de comprendre l'héritage laissé par les Jeux Olympiques à la ville hôte et se posent comme : « Qu'est-ce que l'héritage post-Olympique ? Comment comprendre toute la complexité de ce concept ? Quelles sont les domaines dont les organisateurs doivent-ils tenir compte au moment de poser leur candidature et de concevoir les futurs Jeux ? ». Le deuxième domaine de questionnement concerne le rôle de l'organe suprême du Mouvement Olympique, le Comité International Olympique (CIO), et responsable des Jeux Olympiques. Nous tenterons de répondre à des questions telles que « Quel est le rôle du CIO en matière d'héritage Olympique pour les villes hôtes ? Quelle influence exerce-t-il sur les organisateurs et comment peut-il exercer son influence ? Comment le CIO s'est-il positionné en matière d'impact environnemental ? ». Deux études de cas seront également présentées afin d'observer des cas concrets sur lesquels s'appuyer pour proposer des recommandations.

Partie 1 : Cadre théorique

Chapitre 1 : Introduction à l'héritage laissé par l'accueil des Jeux Olympiques

Accueillir les Jeux Olympiques n'est pas une tâche aisée. Les Jeux sont officiellement lancés lorsque la flamme olympique termine son trajet et arrive dans le stade lors de la cérémonie d'ouverture. Le monde entier va alors se tourner vers cette ville peut-être jusqu'alors inconnue du grand public. Être prêt pour ce jour se prépare des années à l'avance car cet événement attire l'attention de milliards de spectateurs dans le monde. Selon un article publié sur le site de Statista, 3,6 milliards de personnes ont vu au moins une minute des Jeux Olympiques de Londres 2008 ce qui représente environ une personne sur deux dans le monde (Jenik, 2018). Ces Jeux laisseront sans aucun doute une trace importante à la ville hôte et s'ils sont bien pensés, un héritage positif qui perdurera des années après la tenue de cet événement.

1. Apparition du concept d'héritage

Tout a commencé avec les premiers Jeux Olympiques des temps modernes qui se sont déroulés en 1896 à Athènes en Grèce. Ce lieu n'a pas été choisi au hasard. L'histoire se souvient que les premiers Jeux se tenaient au cœur de la Grèce antique⁴ (à Olympie précisément qui a donné son nom aux Jeux tels qu'on les connaît aujourd'hui) (CIO, s.d). MacAloon (2008) explique que l'héritage, ou plus exactement la conscience qu'il y a un héritage post-Jeux, existe depuis les premiers Jeux de l'ère moderne, à Athènes en 1896. Ces Jeux de 1896 ont déjà laissé un certain héritage comme un nouveau stade ainsi qu'une confiance nationale ravivée. A l'époque antique, les Jeux Olympiques étaient, en plus d'un événement sportif, une fête religieuse et ils se déroulaient toujours dans la même enceinte qui a fait l'objet de travaux pendant plusieurs siècles (CIO, s.d).

En ce qui concerne les Jeux Olympiques d'Hiver, les premiers ont eu lieu à Chamonix (France) en janvier 1924 en même temps que les Jeux d'Été qui se sont tenus à Paris. Chamonix était la station la plus populaire de l'époque en France. L'accueil de ces premiers Jeux d'hiver a nécessité beaucoup de travaux comme la construction d'une patinoire (la plus grande au monde de l'époque), une piste de bobsleigh ou un saut à ski par exemple. Chappelet

⁴ CIO. (s.d). Les secrets d'Olympie. Découvrez les secrets du site des Jeux Olympiques de l'Antiquité. En ligne <https://www.olympic.org/fr/jeux-olympiques-antiquite/histoire>, consulté le 13 octobre 2020.

(2008) précise à propos de ces Jeux, malgré un succès sportif certain (ils ont été les précurseurs de la popularisation des sports d'hiver dans la population), qu'ils ont représenté une catastrophe financière et que l'impact écologique local n'a pas été pris en compte lors de l'aménagement de la station pour les Jeux Olympiques mais aussi pendant les années suivantes. Il est vrai que la station n'a cessé de s'urbaniser avec la construction de routes, hôtels, chemins de fer, remontées mécaniques, etc. Les premiers Jeux d'Hiver ayant intégré la problématique environnementale semblent être ceux de 1972 à Sapporo (Japon). Cette ville japonaise se trouve sur l'île d'Hokkaido au nord du Japon et, comme Chamonix, elle a, d'une part, profité de l'attribution des Jeux d'Hiver pour améliorer les infrastructures de la station comme le métro, les routes ou les chauffages. D'autre part, elle a surtout intégré des mesures visant à préserver l'environnement local comme la centralisation des compétitions dans un petit rayon et la possibilité de déplacer le saut à ski pour y replanter des arbres qui avaient au préalable été abattus.

Du côté des auteurs, Leopkey & Parent (2012) affirment qu'à partir des années 1950-1960, les Jeux Olympiques ont commencé à gagner en popularité et succès. Cela s'explique par la diffusion de ces événements à la télévision permettant dès lors à un plus grand nombre de spectateurs de suivre les épreuves à distance. Cette médiatisation, et inéluctablement commercialisation des Jeux Olympiques, a fait éclater de nombreux scandales (bien que certains soient déjà apparus quelques années auparavant).

Ceux-ci ont été d'ordre politique notamment à Berlin (Allemagne) en 1936 lorsqu'Hitler voulut profiter des Jeux pour démontrer la suprématie de la race aryenne⁵ (CIO, s.d) ou à Munich (Allemagne) en 1972 lorsqu'un groupe de terroristes palestiniens s'est invité dans le village olympique, a tué deux athlètes israéliens et pris en otage neuf athlètes qui seront malheureusement tués dans l'intervention policière suivante⁶ (CIO, s.d). Des scandales de corruption ont également éclaté notamment dans l'attribution des Jeux de 2016 à la ville de Rio (Brésil) où une enquête a été ouverte car des soupçons d'achat de voix ont été formulés⁷ (Le Soir, 2017). Enfin, des histoires de dopage (tricherie) sont survenues encore récemment avec la suspension de la Russie de toutes compétitions internationales suite à la découverte de

⁵ CIO. (s.d). Berlin 1936. En ligne <https://www.olympic.org/fr/berlin-1936>, consulté le 8 décembre 2020

⁶ CIO. (s.d). Munich 1972. En ligne <https://www.olympic.org/fr/munich-1972> consulté le 8 décembre 2020.

⁷ Le Soir. (2017). Une enquête ouverte au Brésil pour corruption sur l'attribution des JO. En ligne <https://www.lesoir.be/112484/article/2017-09-05/une-enquete-ouverte-au-bresil-pour-corruption-sur-lattribution-des-jo-2016-rio>, consulté le 8 décembre 2020.

falsification de données concernant des tests anti-dopage réalisés par des athlètes russes⁸ (Le Soir, 2019). Ces affaires ont terni l'image des Jeux et ceux-ci ont fait l'objet d'une attention plus particulière de la presse.

D'après Chappelet (2008), le concept proprement dit d'« héritage » dans le milieu olympique est apparu pour la première fois en 1990 en prévision des Jeux Olympiques d'Atlanta de 1996. Auparavant, cette notion n'existait pas en tant que telle bien que les villes hôtes avaient conscience qu'accueillir les Jeux Olympiques représentait une opportunité unique. Les Jeux Olympiques fêtaient leur centenaire à Atlanta en 1996 et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) d'Atlanta a voulu marquer le coup en laissant un véritable patrimoine au terme des Jeux. En s'intéressant à la candidature de Barcelone (Espagne) qui a accueilli les Jeux en 1992, on s'aperçoit que certaines allusions, non explicites, à l'héritage étaient déjà présentes (s.n., 1986). La zone portuaire a totalement été repensée et le nouveau port a ensuite pris le nom de « Port Olympic ». Il a notamment contribué à l'explosion du tourisme barcelonais dans les années suivantes. Le deuxième millénaire allait marquer le début d'une nouvelle ère concernant les candidatures des villes car le concept d'héritage serait un point essentiel au moment de penser l'organisation de potentiels Jeux Olympiques pour une ville (pays) hôte (Leopkey & Parent, 2012).

Le terme anglais « legacy » a été inventé dans cet esprit de « décrire la capacité d'une ville et d'une région hôte à poursuivre une croissance économique positive dans la période d'après compétition en raison de la construction d'infrastructures » mais aussi de renforcer la base de connaissances et l'esprit communautaire adoptés avant et pendant les Jeux (Londres Assemblée, 2007, cité dans Agha, Fairly & Gibson, 2011).

Dans sa Charte Olympique⁹, le CIO stipule (règle 2, article 14) que son rôle est de « promouvoir un héritage positif des Jeux pour les villes et pays hôtes » (CIO, 2004, p12). Cependant, Cashman (2005) s'étonne que le CIO ne fasse référence qu'à un héritage positif laissé par les Jeux Olympiques. Ce qui laisserait sous-entendre qu'il n'y ait donc aucune

⁸ Le Soir. (2019). Dopage : la Russie exclue des Jeux Olympiques pendant quatre ans. En ligne <https://www.lesoir.be/265694/article/2019-12-09/dopage-la-russie-exclue-des-jeux-olympiques-pendant-quatre-ans>, consulté le 8 décembre 2020.

⁹ « La Charte olympique est la codification des principes fondamentaux de l'Olympisme, des règles et des textes d'application adoptés par le Comité International Olympique. Elle régit l'organisation, les actions et le fonctionnement du Mouvement olympique et fixe les conditions de la célébration des Jeux Olympiques. Elle établit, entre autres, les relations entre les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques et le Mouvement olympique. » consulté en ligne <https://www.olympic.org/fr/documents/charte-olympique>

composante négative à l'héritage des Jeux Olympiques. Graton & Preuss (2008, p1923) critiquent également l'utilisation du terme héritage par le CIO début des années 2000, celui-ci étant réduit aux « *infrastructures sportives et développement communautaire confiés au public ou aux organisations sportives locales après les Jeux Olympiques* ».

Plusieurs auteurs ont donc commencé à s'intéresser à cet héritage particulier et ont tenté de le définir. La définition de Preuss (2007) a été reprise dans bon nombre d'articles traitant du sujet et fait office de référence en la matière. Il caractérise l'héritage comme un concept tridimensionnel : cet héritage peut être planifié ou non, positif ou négatif et tangible ou intangible. Par planifié, il sous-entend que les organisateurs avaient déjà pensé à une forme d'héritage lors de la conception des Jeux et que cet héritage n'était pas laissé au hasard ou le résultat d'un effet non-attendu. Concernant le caractère positif ou négatif, il veut dire par là que l'héritage peut être bénéfique à la ville en général ou au contraire qu'il peut avoir des conséquences néfastes sur elle. Enfin, cet héritage peut être de nature tangible c'est-à-dire observable de nos yeux (matériel) ou au contraire de nature intangible (immatérielle) c'est-à-dire qu'on ne peut le voir à l'œil nu, pas de composante physique. Cette distinction est détaillée dans le point suivant. Il ajoute que l'héritage s'inscrit de manière indéterminée dans le temps et est donc très difficilement quantifiable. Des résultats d'ordre économique, social et environnemental se feront sentir à long terme pour les villes/pays hôtes (Preuss, 2007). Cette définition explique parfaitement le caractère complexe de l'héritage laissé par l'accueil des Jeux Olympiques et permet également de s'apercevoir que cet héritage peut être bénéfique ou non pour les villes hôtes.

En effet, certaines activités comme le tourisme peuvent bénéficier d'une visibilité accrue suite aux Jeux. C'était le cas de Barcelone qui a accueilli les Jeux en 1992. Cette ville est passée d'une ville moyenne et industrielle à une métropole européenne en quelques années pour devenir une des villes les plus touristiques d'Europe (Morel, 2017). L'environnement peut également être impacté. Les derniers Jeux Olympiques d'Été de Rio de Janeiro (2016) sont un exemple de désastre écologique occasionné par l'aménagement du territoire en vue d'accueillir l'événement. D'après le CIO, il semblerait que l'organisation des Jeux Olympiques dans cette ville brésilienne ait laissé un bilan écologique des plus alarmants : 8 millions de mètres cubes d'eau utilisés, 17 000 tonnes de déchets, 23 millions de litres de combustible, 28 500 avions en transit à l'aéroport et 3,6 tonnes de CO₂ (Piliu, 2017).

Dans la littérature, les auteurs ont écrit énormément à propos de cet héritage positif et négatif des Jeux Olympiques. Les travaux de Karakadis & Kaplanidou (2012) énoncent des exemples d'auteurs spécialistes du domaine (Cashman, 2005 ; Gratton & Preuss, 2008 ; Kaplanidou & Karadakis, 2010 ; Mangan, 2008 ; Preuss, 2007 ; Solberg & Preuss, 2007) qui sont listés ci-après :

Héritages positifs :

Expansion des réseaux d'entreprises, le sport, infrastructures, régénération urbaine, meilleure réputation mondiale, capital émotionnel, diffusion des connaissances, réforme de gouvernance.

Héritages négatifs :

Dettes de construction, coûts d'opportunité, infrastructures inutiles, évincement à court terme, augmentation des loyers de la propriété, déplacements et redistributions injustes.

Finalement, ce sont les citoyens, et plus globalement toute la communauté locale, qui vont profiter (ou souffrir) de l'héritage laissé par les Jeux Olympiques et non les organisateurs (Agha, Fairly & Gibson., 2011). Assurément, des effets externes provoqués par les Jeux sur les communautés locales (et périphériques !) qu'ils soient directs ou non peuvent ajouter (ou pas) de la valeur aux Jeux Olympiques (Gouguet, 2002, cité dans Karakadis & Kaplanidou, 2012). Le terme externalité est utilisé pour décrire ces effets. Ces externalités peuvent être positives ou négatives en fonction du caractère bénéfique pour la population locale.

2. Distinction entre héritage matériel et immatériel

De nombreuses études (Roche, 2000 ; Burbank et al., 2001 ; Brown et al., 2004 ; Weed, 2008) déplorent le manque d'intégration d'objectifs à long terme dans leur processus de construction des installations olympiques en termes de conséquences post-événement sur l'environnement bâti et les processus urbains de la ville (Hiller, 2006). Tout l'enjeu est en effet de tirer un héritage positif pour la ville hôte qui perdurera dans le temps et dans l'esprit de la population mondiale. La question centrale qui devrait guider les opérations lors de la préparation des Jeux en termes d'héritage serait « comment préserver et transformer à long terme l'héritage post-olympique ? » Cette question présuppose une réflexion globale tant sur des aspects

socioculturels, psychologiques, récréatifs, politiques, économiques ou financiers – autrement dit immatériels – que sur des aspects tangibles tels que les infrastructures sportives, urbanisation et autres édifices– patrimoine matériel.

Ces deux dimensions de l'héritage ont pleinement été prises en compte dans la définition de Preuss (2007) et plus spécifiquement lorsqu'il fait référence à la dimension tangible ou intangible de l'héritage olympique. Il est très important de comprendre la nuance entre les deux. Tout d'abord, elles sont tout aussi importantes l'une que l'autre au moment de penser une stratégie d'organisation des Jeux. Ensuite car dans les limites de ce travail, seul l'héritage matériel fera l'objet d'une analyse particulière. Lorsque la dimension tangible est évoquée, il s'agit de tous les aspects matériels qui ont une consistance physique et sont donc observables à l'œil nu ou palpables avec les mains. La dimension intangible se réfère plutôt aux aspects qui ne sont pas directement observables et qui n'ont pas de structure physique propre.

Dans leur article, Graton & Preuss (2008) insistent sur la problématique de la définition¹⁰ d'héritage utilisée jadis par le CIO car elle est réduite aux aspects matériels comme l'urbanisme et les infrastructures sportives par exemple. En effet, il existe d'autres aspects immatériels tels que « *la revitalisation urbaine, l'amélioration de la réputation internationale, l'augmentation du tourisme, l'amélioration du bien-être public, la création d'emplois, l'augmentation des opportunités commerciales locales, l'amélioration de la délocalisation des entreprises, les possibilités de marketing urbain, le renouvellement de l'esprit communautaire, l'amélioration de la coopération interrégionale, la production d'idées, la production de valeurs culturelles, la mémoire populaire, l'éducation, l'expérience et le savoir-faire supplémentaire.* » (Graton & Preuss, 2008, p1923).

Khirfan (2010) confirme cette idée de prendre en considération tant la composante matérielle qu'immatérielle de l'héritage. Il explique que certains éléments matériels et tangibles comme les rues, les lieux ou les édifices peuvent avoir des effets symboliques auprès de la population en éveillant des souvenirs communs et autres rituels, événements ou activités chez les citoyens. Cela peut mener à un nouveau sentiment d'appartenance au sein de cette population.

Aujourd'hui, le CIO a actualisé sa définition de l'héritage qui prend les deux aspects en compte : « L'héritage olympique est le résultat d'une vision. Il englobe tous les bénéfices

¹⁰ Pour rappel : « infrastructures sportives et développement communautaire confiés au public ou aux organisations sportives locales après les Jeux Olympiques »

tangibles et intangibles à long terme amorcés ou accélérés par l'accueil des Jeux Olympiques/ de manifestations sportives pour les personnes, les villes/ territoires et le Mouvement olympique. » (CIO, 2017).

3. Synthèse des différents aspects de l'héritage

Plusieurs auteurs ont tenté de regrouper les éléments de l'héritage en différentes catégories. Ainsi, selon Cashman (2005), Chappelet (2008) & Toohey (2008) (cités dans Karakadis & Kaplanidou (2012), ces catégories sont :

- le sport
- l'économie
- les infrastructures
- le social
- l'information et l'éducation
- la vie publique, urbaine, politique et culturelle
- les symboles, la mémoire et l'histoire

Leopkey & Parent (2012) ont également réalisé un tableau de synthèse des volets identifiés de l'héritage olympique dans divers documents et rapports. Ce tableau liste des matières telles que :

- la culture
- l'économie
- l'environnement
- l'image
- l'information/éducation
- la nostalgie
- le mouvement olympique
- le politique
- le psychologique
- les problèmes sociaux
- le sport
- la durabilité
- l'urbain

D'autres auteurs partagent des matières communes avec celles qui viennent d'être listées ci-dessus mais certains ajoutent le tourisme comme catégorie à part entière (Agha, Fairly & Gibson, 2011 ; Preuss 2007).

Tous ces aspects de l'héritage olympique sont repris et classés selon notre analyse dans le tableau récapitulatif ci-dessous et sont décrits dans les paragraphes suivants :

Tableau 1 : synthèse des méta-catégories d'héritage olympique pour les villes/pays hôtes.

Héritage Olympique post-JO	
Aspects immatériels	Aspects matériels
Economie	Urbanisme
Politique	Infrastructures publiques
Culture	Infrastructures sportives
Education	Environnement
Sport	Tourisme
Social	
Image	
Tourisme	

3.1 Aspects immatériels

- Economie

Accueillir les Jeux Olympiques représente un investissement conséquent pour la ville et le pays hôte qui coûte souvent plus cher que ce qui avait été estimé au préalable. Ces coûts entraînent très souvent une dette importante qui sera remboursée sur une période de plusieurs décennies. Parmi les exemples connus, 30 ans ont été nécessaires à Montréal (ville canadienne ayant accueilli les Jeux en 1976) pour rembourser l'entièreté de sa dette ou encore la réception des Jeux à Athènes en 2004 (Grèce) qui aurait précipité le pays dans la crise survenue quelques années plus tard. Ces résultats sont de tout même à prendre avec des pincettes car d'autres facteurs rentrent en compte (comme les changements politiques, l'appréciation de la monnaie) et il est difficile de connaître l'impact de chacun (Agha, Fairly & Gibson, 2011). D'autre part, ces Jeux peuvent également stimuler le marché de l'emploi en créant de nouveaux postes à pourvoir, stimuler le tourisme ou ouvrir de nouvelles opportunités de marché et de marketing.

- Politique

Les pouvoirs politiques peuvent se servir des Jeux Olympiques pour revoir ou définir certains programmes politiques ou concevoir des outils de développement politique (Leopkey & Parent 2012). Cela peut notamment inspirer les politiques sportives, sociales ou d'éducation. À titre d'exemple plus proche de chez nous, Paris (France) accueillera les Jeux Olympiques de 2024 et tous les acteurs du monde sportif politique et économique français ont saisi l'occasion de lancer un plan national de promotion du sport. Ce plan, dénommé Sport 2024+ né de la concertation et de la coopération entre le Mouvement sportif national, les collectivités territoriales, l'état et le monde économique, a pour objectif de voir 80% des Français pratiquer une activité sportive de manière régulière en 2024 (Paris Ville candidate Jeux Olympiques 2024, 2016).

- Culture

Les Jeux Olympiques sont l'occasion de léguer à la population locale des éléments culturels pouvant servir de base à de nouveaux programmes culturels autour des Jeux (Leopkey & Parent, 2012). Bon nombre de domaines peuvent être influencés culturellement comme l'architecture, les archives, l'art, les cérémonies en tous genres, les récits transmis oralement, les musées, les noms de rues ou lieux-dits ou même par rapport à l'itinéraire tracé par le relais de la flamme olympique.

- Education

L'héritage en matière d'éducation rassemble des opportunités relatives à différents thèmes tels que l'expérience, la connaissance, le développement de soi, la recherche ou la capacité de gouvernance résultant de la réception des Jeux (Leopkey & Parent, 2012). Ces derniers pourront ensuite être enseignés aux jeunes ou toutes personnes susceptibles d'occuper un poste lié à la gestion des gros événements quels qu'ils soient.

- Sport

Le sport est évidemment au centre de l'événement, élément sans lequel il n'aurait de toute façon pas lieu. Il est donc tout aussi logique qu'un événement sportif de dimension mondiale,

rassemblant des athlètes provenant des quatre coins du monde soit l'occasion de léguer des éléments purement sportifs à la population locale. Le sport proprement dit et les infrastructures sportives ont intentionnellement été séparés dans les dimensions d'héritage matériel et d'héritage immatériel. Sous ce titre, seuls les aspects immatériels sont repris. Assurément, les Jeux Olympiques représentent une opportunité unique de développer le sport dans tout le pays, d'accroître la participation sportive et d'améliorer la santé de la population (Leopkey & Parent, 2012). Cela passe notamment par un héritage en matière de sport planifié en parfaite collaboration entre les organisateurs (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques), les instances politiques nationales mais également avec les différentes fédérations sportives nationales, centres sportifs, le comité olympique national et toutes organisations ayant pour but de promouvoir la pratique du sport sur le territoire.

- Social

L'aspect social regroupe les composantes suivantes qui sont ressenties par les citoyens des villes hôtes : émotionnelle, psychologique et nostalgique. Phénomène observé dans les éditions précédentes, un sentiment de fierté nationale et d'enthousiasme a gagné les citoyens des villes hôtes dans la période précédent mais aussi suivant les Jeux Olympiques. Certaines villes ont tenté de créer un sentiment d'appartenance à la même communauté destiné à perdurer dans le temps et qui contribuera à améliorer la vie des citoyens (Chalip, 2006 cité dans Agha, Fairly & Gibson, 2011). En effet, les citoyens ont l'occasion de festoyer et célébrer ensemble les exploits des athlètes pendant les Jeux (ou lors d'autres événements sportifs de manière plus globale). Cela semble par contre compliqué pour les prochains Jeux s'ils se déroulent dans un contexte de crise sanitaire comme le monde connaît actuellement entraînant des mesures de distanciation sociale. De plus, accueillir les Jeux peut également laisser un souvenir impérissable dans la mémoire des citoyens, celui-ci pouvant entraîner un sentiment de nostalgie parmi le peuple qui sera toujours présent des années plus tard.

- Image

Toute ville candidate va recevoir une attention médiatique accrue dès l'annonce de sa candidature en vue d'accueillir une future édition des Jeux Olympiques. L'exposition médiatique atteindra son paroxysme durant les Jeux avant de quasiment disparaître du jour au lendemain à la fin de l'événement. Les organisateurs et les autorités locales doivent donc s'appliquer pour concevoir des campagnes bien pensées pour proposer une image de la ville

positive et attrayante pour le grand public durant la tenue des Jeux. De cette manière, le tourisme pourra ensuite être impacté favorablement par cette image relayée dans les médias. Pour rappel, certaines villes ont particulièrement profité de ces Jeux pour redorer leur image et le tourisme a explosé dans les années suivantes (Barcelone) pendant que d'autres ont totalement échoué (Sydney, Athènes) (Agha, Fairly & Gibson, 2011).

- Tourisme

Le tourisme a été volontairement placé dans les deux dimensions de l'héritage. En effet, c'est un secteur d'activités qui peut bénéficier de la rénovation et/ou construction de nouveaux complexes hôteliers ou monuments historiques, de l'amélioration des transports publics (et donc de l'aspect plutôt matériel de l'héritage) tout autant que d'une image redorée (ou ternie), d'une meilleure réputation, d'une culture attrayante et d'une visibilité médiatique accrue entraînant un intérêt pour découvrir (ou non) la ville (aspect plutôt immatériel de l'héritage). Les recherches de Janson (2007, cité dans Agha, Fairly & Gibson, 2011) permettent de mettre en lumière de quelle manière les Jeux ont impacté le tourisme de la ville hôte, point de vue héritage immatériel. Il s'avère que certaines villes (Barcelone, Séoul) ont montré des résultats positifs en termes d'attraction touristique au contraire d'autres comme Sydney et Atlanta qui n'ont pas eu la même chance. Sur base de ses études sur les Jeux de 1992 à 2004 (hors Séoul), Janson tire la conclusion plutôt inquiétante que certaines villes hôtes ressortent des Jeux encore moins attractives qu'avant l'accueil des Jeux pour les touristes. Des événements et facteurs extérieurs peuvent également être responsables de cette baisse de fréquentation des villes hôtes, citons par exemple les attentats du 11 septembre, et de Bali en 2002, le SRAS ou encore plus récemment la grippe porcine mais également le ralentissement économique de 2008, etc., exemples parmi tant d'autres (décalage horaire, effet d'éviction...) qui ont contribué à affecter négativement les flux touristiques mondiaux.

3.2 Aspects matériels

Ce sont ces catégories qui seront discutées plus en profondeur dans la suite de ce mémoire et qui feront l'objet d'une analyse sur deux cas concrets dans la seconde partie de ce mémoire.

- Urbanisme

Le paysage urbain des villes hôtes peut subir plus ou moins de modifications en fonction des ressources disponibles et des intentions des organisateurs. L'héritage en matière d'urbanisme peut couvrir des sujets comme le rafraîchissement et/ou la construction d'édifices, de services urbains ou d'espaces récréatifs (Leopkey & Parent, 2012). Par exemple, cela peut prendre la forme de rénovation de bâtiments, d'aménagement urbain, de retrait de panneaux illégaux ou encore la reconversion de certains lieux ou édifices qui auront un nouvel usage (écoles, centres commerciaux, bâtiments publics...).

- Infrastructures publiques

Au vu du nombre considérable de spectateurs venant assister à l'événement, la ville hôte doit mettre tout en œuvre pour accueillir tout ce beau monde dans les meilleures conditions possibles. Pour ce faire, il est impératif de préparer les infrastructures publiques en vue de permettre une mobilité fluide dans et hors de la ville, de proposer une offre de logement adaptée et tout autre service pour toutes les personnes présentes à l'événement (athlètes, visiteurs, organisateurs, parties prenantes...). Les infrastructures devant subir un lifting ou être construites à l'approche des Jeux sont multiples : aéroports, parcs, réseaux (internet, téléphone), routes, gestion du trafic, hôtels, parkings, facilités pour personnes handicapées, rails, village olympique etc. (Agha, Fairly & Gibson, 2011). Ce sont les citoyens locaux qui pourront par la suite bénéficier de toutes ces facilités dans la vie de tous les jours notamment pour aller travailler, se déplacer en ville, voyager etc.

- Infrastructures sportives

Le bon déroulement d'un événement où se déroulent autant d'épreuves sportives ne peut se faire sans des infrastructures de qualité permettant une performance optimale de la part des athlètes. C'est la raison pour laquelle certaines infrastructures déjà en place doivent être rénovées ou de nouvelles construites afin de répondre aux normes imposées pour la pratique du sport ou d'accueillir un minimum de spectateurs dans l'enceinte (stades, piscines, tribunes, pistes d'athlétisme ou skiabiles, patinoires...). La ville bénéficiera ensuite d'infrastructures sportives neuves où pourront se tenir les compétitions nationales ou tout autre événement sportif dans le pays (Leopkey & Parent, 2012).

- Environnement

Enfin, le dernier aspect matériel de l'héritage concerne l'environnement et plus globalement le développement durable. Les Jeux se veulent de plus en plus durables et respectueux de l'environnement. Il est dès lors question de concevoir des processus à long terme pour un héritage économiquement viable (Leopkey & Parent, 2012). D'anciennes villes hôtes ont vu l'accueil des Jeux Olympiques comme une opportunité de prendre des mesures allant dans cette démarche de durabilité comme interdire les voitures dans le centre-ville, réduire la pollution, tester des stations d'épuration de l'air, augmenter les espaces piétonniers, préserver la nature et planter des arbres ou réduire les déchets (Agha, Fairly & Gibson 2011).

Conclusion

Cette analyse démontre toute l'étendue et la complexité de l'héritage Olympique. Chacun des éléments doit être pris en compte par les organisateurs et les autorités locales afin d'exploiter au mieux l'opportunité d'accueillir les Jeux. La question au cœur de ce travail est de savoir comment intégrer le concept de durabilité et de respect de l'environnement dans cet héritage. Le Comité International Olympique (CIO), pour rappel l'organe responsable des JO, peut aider les organisateurs dans leur tâche et les accompagner dans la conception d'un héritage durable et qui va profiter à la ville hôte pendant des années après l'événement.

Chapitre 2 : Un héritage olympique durable

Dans ce chapitre, il s'agit tout d'abord de décrire la mise en place d'une stratégie de la part du CIO en matière de durabilité et de développement mondial depuis 2013, et l'intronisation du dernier président en place Thomas Bach (CIO, 2013)¹¹. Nous le faisons en regard des Millenium Development Goals (abréviés MDG, les Sustainable Development Goals leur ont ensuite succédé en 2015¹²). Il faut ensuite s'intéresser plus spécifiquement aux réformes touchant l'organisation des Jeux (de la candidature des villes à l'héritage à long-terme). La liste de tous les MDG est disponible dans l'annexe 1.

Il est important de noter que ce deuxième chapitre ne relève pas du précédent dans le sens où les documents utilisés sont des documents officiels publiés par le CIO lui-même. Cela peut donc induire un biais mais celui-ci semble acceptable dans la mesure où un jugement sera effectué sur le respect des engagements pris par le CIO dans ces documents.

1. Agenda 2020

L'agenda 2020 du CIO fait office de plan stratégique pour le CIO mais également pour tout le Mouvement Olympique. Cet agenda a pour objectif la promotion du sport dans la société et de ses valeurs et il se présente sous la forme d'une liste de recommandations basées sur trois piliers (CIO, s.d) :

- Crédibilité,
- Durabilité,
- Jeunesse

¹¹ CIO. (2013). *Thomas Bach est élu président du CIO*. En ligne <https://www.olympic.org/fr/news/thomas-bach-est-elu-president-du-cio>, consulté en ligne le 29 octobre 2020.

¹² Les MDGs ont été instaurés en l'an 2000 par l'ONU (Organisation des Nations Unies) et avaient pour but d'« établir des objectifs mesurables et universellement acceptés pour lutter contre l'extrême pauvreté et la faim, prévenir les maladies mortelles et étendre l'éducation primaire à tous les enfants, entre autres priorités de développement ». Ils étaient au nombre de 8. Les SDGs ont été adoptées en 2015, sont des objectifs internationaux à atteindre pour 2030 et sont au nombre de 17. Ce sont des objectifs qui « répondent aux défis environnementaux, politiques et économiques urgents auxquels notre monde est confronté. »

1.1 Engagement du CIO envers les « Millenium Development Goals »

L'agenda 2020 a été validé à l'unanimité lors d'une session (réunion des membres du CIO dénommée session) se tenant à Monaco en décembre 2014. Cet agenda 2020 compte 40 recommandations qui feront office de base stratégique pour tout le Mouvement olympique. Le CIO les définit comme : « *les 40 recommandations détaillées sont comme les pièces d'un puzzle qui, mises ensemble, nous donnent une image claire de ce que sera l'avenir du Mouvement olympique. Elles nous montrent clairement la direction à prendre et comment nous pouvons préserver le caractère unique des Jeux et renforcer les valeurs olympiques dans la société.* » (CIO, 2014, p1)

Le CIO a pris des engagements en matière de durabilité et d'autres sujets d'actualité au travers de ces recommandations.

Dans le premier point de ce chapitre, il s'agit de situer les recommandations qui ont trait aux Millenium Development Goals. Les SDG ayant été introduits en 2015 et l'agenda 2020 publié en 2014, les personnes qui ont participé à la réalisation de l'agenda 2020 se sont inévitablement référées aux MDG dans l'élaboration de cet agenda. A noter que les 40 recommandations présentes dans l'agenda 2020 sont listées dans l'annexe 2.

Les recommandations pouvant témoigner des engagements du CIO par rapport aux Millenium Development Goals sont reprises sous chaque objectif des MDG dans le tableau ci-dessous¹³ :

Assurer l'éducation primaire pour tous

- 22. Diffuser une éducation fondée sur les valeurs olympiques

Promouvoir l'égalité des sexes

- 11. Favoriser l'égalité des sexes

Préserver l'environnement

- 5. Inclure la durabilité dans le fonctionnement quotidien du Mouvement olympique

Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- 20. Engager des partenariats stratégiques

Figure 1 : recommandations de l'agenda 2020 olympique vis-à-vis des Millenium Development Goals

¹³ Le numéro indiqué se réfère à la numérotation des recommandations dans le document officiel du CIO.

En premier lieu, le CIO semble accorder une importance particulière à l'éducation de la jeunesse et il ajoute que cette éducation devrait se baser sur les valeurs olympiques. Le CIO définit 3 points importants au moment de détailler cette recommandation dans son document. Premièrement, il entend « *renforcer son partenariat avec l'UNESCO afin d'inclure le sport et ses valeurs dans les programmes scolaires partout dans le monde* ». Deuxièmement, le CIO déclare vouloir créer « *une plateforme électronique pour partager les programmes d'éducation fondée sur les valeurs olympiques mis en œuvre par différents CNO¹⁴ et autres organisations.* » Enfin, il a la volonté « *d'identifier et soutenir des initiatives qui peuvent aider à diffuser les valeurs olympiques.* » (CIO, 2014)

Ensuite, le CIO veut s'attaquer au problème de la place de la femme et plus particulièrement en privilégiant l'égalité des sexes. Pour y arriver, il s'est fixé deux objectifs.

Le premier concerne les relations entre le « *CIO et les Fédérations Internationales afin de parvenir à une participation féminine de 50 % aux Jeux Olympiques et pour stimuler la participation des femmes et leur présence dans le sport en créant davantage d'occasions de participation aux Jeux Olympiques.* » Le second expose l'idée que le « *CIO encouragera l'inclusion d'épreuves par équipes mixtes.* » (CIO, 2014)

De plus, le CIO veut se montrer responsable et soucieux de la préservation de l'environnement dans chacune de ses actions dans la vie de tous les jours. C'est pourquoi une recommandation y est uniquement dédiée et se décline sous plusieurs principes de durabilité. Avant toute chose, « *le CIO inclura la durabilité dans son fonctionnement quotidien* » et cela passera par : *inclure la durabilité dans tout approvisionnement de biens et services, ainsi que dans toute organisation d'événements (réunions, conférences, etc.), réduire l'impact de ses déplacements et compensera ses émissions de dioxyde de carbone et appliquer les normes de durabilité les plus élevées pour le réaménagement de son siège à Lausanne.* » Subséquemment, le CIO veut « *sensibiliser les partenaires du Mouvement olympique à ces principes et les aidera à intégrer la durabilité dans leur propre organisation et fonctionnement en* » : « *élaborant des recommandations, fournissant des instruments comme les bonnes pratiques et les cartes à points, fournissant des mécanismes pour garantir l'échange d'informations entre partenaires olympiques, utilisant les canaux existants, tels que la Solidarité Olympique, pour aider à la mise en place d'initiatives.* » Pour terminer, « *le CIO coopérera avec des organisations spécialisées telles que le PNUE.* » (CIO, 2014)

¹⁴ CNO sont les initiales de Comités Nationaux Olympiques qui représentent les cellules olympiques de chaque pays du CIO, aujourd'hui 206 sont reconnus par celui-ci.

Enfin, le CIO a l'ambition de construire un réseau de partenariats qui pourrait indirectement contribuer au développement mondial. Pour ce faire, « *Le CIO s'ouvrira à la coopération et établira des relations avec des organisations et des ONG compétentes et internationalement reconnues pour accroître l'impact de ses programmes.* » Sur son site officiel¹⁵, le CIO énumère tous les programmes mondiaux dont il est responsable. Ceux-ci sont regroupés sous cinq domaines que sont athlètes, entraîneurs, gestion des CNO et partage de connaissances, promotion des valeurs olympiques et forums et projets spéciaux. Dans le domaine promotion des valeurs olympiques se déclinent plusieurs projets pouvant aider au développement mondial tels que durabilité dans le sport, égalité des sexes et diversité, le sport au service du développement social et éducation olympique, culture et héritage olympiques. (CIO, 2014)

1.2 Recommandations concernant la procédure d'attribution des Jeux Olympiques et apparition de la « New Norm »

Dans son discours à l'occasion de la session tenue à Monaco en 2014, le président du CIO, Thomas Bach, a évoqué l'importance de « *présenter un projet global qui respecte l'environnement, la faisabilité et le développement, afin de laisser un héritage durable* » (CIO, 2014, p4) pour les villes qui voudraient se porter candidates à l'accueil des Jeux Olympiques. Ce sont ces caractéristiques de l'agenda 2020 (et les recommandations répondant à ces caractéristiques plus particulièrement) qui nous intéressent plus particulièrement dans le cadre de ce travail.

Quelques années plus tard, en février 2018, le CIO publie un article¹⁶ sur son site officiel dans lequel il fait une annonce importante concernant une nouvelle norme contenant 118 réformes qui « repensent le mode de livraison de Jeux Olympiques ». En effet, cette « New Norm » a été présentée aux membres du CIO lors d'une réunion à Pyeongchang (Corée du Sud). Cette norme s'appuie sur six recommandations présentes dans l'agenda 2020 ayant attiré à l'organisation des Jeux et elle a pour buts principaux d'aider à la conception des Jeux en vue d'atteindre des objectifs à longs termes ainsi qu'une plus grosse participation du CIO à l'élaboration des Jeux pour la future ville hôte. Les six recommandations en question sont les suivantes (la numérotation associée à ces recommandations est celle du document original) :

¹⁵ CIO. (s.d). Programmes mondiaux. En ligne <https://www.olympic.org/fr/solidarite-olympique-programmes-mondiaux>, consulté le 14 novembre 2020.

¹⁶ CIO. (2018). Une nouvelle norme qui change la donne. En ligne <https://www.olympic.org/fr/news/une-nouvelle-norme-qui-change-la-donne>, consulté le 10 novembre 2020

- 1. Positionner la procédure de candidature en tant qu'invitation
- 2. Évaluer les villes candidates en analysant les principaux risques et opportunités
- 3. Réduire le coût de candidature
- 4. Inclure la durabilité dans tous les aspects des Jeux Olympiques
- 12. Réduire le coût des Jeux Olympiques et renforcer la flexibilité de leur gestion
- 13. Maximiser les synergies avec les parties prenantes du Mouvement olympique

Avant toute chose, le fait que six recommandations sur un total de 40 soient consacrées aux candidatures et à l'accueil des Jeux Olympiques démontre l'intérêt considérable que porte le CIO sur son événement majeur. Ensuite, les buts principaux recherchés par ces six recommandations étaient de rendre les Jeux plus flexibles, durables, moins coûteux et d'ajouter plus de valeur à long-terme pour la ville hôte (CIO, 2018). Parmi ces recommandations, les notions de durabilité, de partenariat, de réduction des coûts et d'analyse de risques et opportunités semblent essentielles. Ils représentent les principaux challenges que s'est fixé le CIO afin de révolutionner les futurs Jeux Olympiques.

Désormais, le CIO veut aider, accompagner et conseiller les villes hôtes à chaque étape du processus. Pour y parvenir, il a développé trois initiatives, sur base de ces six recommandations, qui vont constituer ensemble ce qui s'appelle aujourd'hui la « New Norm ». Cette dernière va repenser les Jeux Olympiques depuis la candidature jusqu'à l'héritage (CIO, 2018). Les trois initiatives sont :

1. Candidature,
2. Héritage,
3. Voyage de sept ans ensemble.

1.2.1 Candidature

La procédure de candidature pour les Jeux Olympiques d'Été et la procédure relative aux Jeux d'Hiver ont subi de profonds changements. Par ailleurs, certaines de ces réformes étaient déjà présentes dans les candidatures des prochaines villes qui vont accueillir les Jeux (Paris 2024 et Los Angeles 2028 pour les Jeux d'Été). L'attribution des Jeux d'Hiver de 2026 s'est par contre entièrement fondée sur les nouveaux principes de la « New Norm », et ce sont les villes

nord-italiennes de Milan et Cortina d'Ampezzo qui ont obtenu conjointement l'organisation de ces Jeux.

Ce nouveau processus de candidature se construit en deux grandes étapes.

La première est un dialogue non-contraignant entre la ville et le CIO. Il est non-contraignant car il n'engage pas la ville de manière officielle comme candidate et celle-ci n'est nullement tenue de faire des propositions concrètes ou de donner des garanties. Ce dialogue se veut constructif car il donne plutôt la possibilité à la ville de discuter de toutes les possibilités ou idées en collaboration avec le CIO (et toutes parties prenantes).

La deuxième étape concerne une phase de candidature plus officielle mais elle est moins astreignante par rapport à celle précédant l'introduction de l'agenda 2020 (et de la « New Norm »). Dans cette candidature simplifiée, il est question de proposer des pistes en accord avec les objectifs de développement à long-terme de la ville hôte ainsi que de donner quelques précisions sur l'organisation des Jeux. En vue de diminuer les coûts de travail pour les villes, le CIO a décidé de réduire les garanties devant être apportées par la ville à ce stade.

Le CIO s'engage à accompagner les villes pendant toute la durée du processus et cela passe notamment par la mise à disposition d'experts avec des connaissances techniques et une expérience en matière de Jeux Olympiques. Ces derniers auront pour mission d'aider les villes à conceptualiser leur candidature dans des domaines divers comme les sites, les infrastructures, le transport, le logement, l'héritage, la durabilité, les finances, qui seront entièrement financés par le CIO. En outre, des sessions et autres activités organisées par le CIO lui-même doivent permettre aux villes de peaufiner leurs efforts et idées en vue d'accueillir les Jeux.

1.2.2 Héritage

Comme détaillé dans le premier chapitre, l'héritage laissé par l'organisation des Jeux Olympiques est très important et recouvre des aspects matériels et immatériels. Si ceux-ci sont bien pensés au départ, ils peuvent léguer des bénéfices non-négligeables à long terme à la ville hôte mais également au Mouvement Olympique en général. Un héritage positif et inscrit dans le temps passe par l'alignement de la planification et la gestion des Jeux avec les

objectifs de développement urbain (et autres) de la ville, et ce, à chaque étape du processus de candidature.

La notion d'héritage doit donc faire partie intégrante de la planification des Jeux dès les premiers jours et perdurer durant des années après l'accueil des Jeux. Le CIO s'engage aussi à accompagner les villes candidates dans cette tâche afin de concevoir et préparer les Jeux au mieux dans cette optique de pouvoir profiter de l'héritage post-olympique.

En décembre 2017, le CIO publie un document consacré à l'héritage intitulé « Approche stratégique de l'héritage : une stratégie pour l'avenir » dans lequel il définit l'héritage olympique comme suit : « *L'héritage olympique est le résultat d'une vision. Il englobe tous les bénéfices tangibles et intangibles à long terme amorcés ou accélérés par l'accueil des Jeux Olympiques/ de manifestations sportives pour les personnes, les villes/ territoires et le Mouvement olympique* ». (CIO, 2017, p2) Cette définition rejoint parfaitement ce qui a été décrit dans le premier chapitre. On y observe que le CIO insiste fortement sur le caractère temporel à long terme de l'héritage qu'il rappelle dans chacun de ses documents. Il a dès lors défini 4 objectifs relatifs à son approche de l'héritage :

Objectif 1 : intégrer les questions d'héritage tout au long du cycle de vie des Jeux Olympiques

Le CIO et les villes intéressées vont premièrement évoquer ensemble l'héritage que pourrait laisser l'accueil des Jeux Olympiques dans la première phase de candidature (dialogue). Lorsque la ville est officiellement sélectionnée, elle devra prendre en compte ses objectifs en termes d'héritage dans toute la gestion des activités liées aux Jeux. Le CIO pourra proposer des recommandations sur base d'un suivi régulier.

Objectif 2 : documenter, analyser et communiquer l'héritage des Jeux Olympiques

Des rapports réguliers à propos de l'héritage de futurs Jeux sont requis ainsi que des informations sur l'héritage à long-terme des Jeux précédents. Ceux-ci seront disponibles et mis à disposition de la communauté.

Objectif 3 : encourager la reconnaissance de l'héritage olympique

Le CIO, en collaboration avec les villes et Comités Nationaux, s'engage à participer à la reconnaissance et la célébration de l'héritage des Jeux à l'occasion de leurs anniversaires,

de réalisations de groupe et autres formes d'héritage. Le CIO assure de mettre à disposition des villes tous biens et services pour aider les villes dans leur mission.

Objectif 4 : bâtir des partenariats stratégiques

Finalement, le CIO veut renforcer ses partenariats avec l'Union mondiale des villes olympiques et l'initiative Active Well-being pour promouvoir les bénéfices à long-terme de l'héritage. Il a également l'ambition de créer de nouveaux partenariats avec d'autres organisations spécialisées dans certains thèmes spécifiques.

1.2.3 Voyage de sept ans ensemble

La collaboration entre le CIO et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO¹⁷) n'a jamais été aussi forte. C'est pourquoi le CIO a donné cette dénomination anglaise de « 7-year journey together » pour montrer que tous les acteurs (COJO, gouvernement national, autorités publiques...) participant à l'organisation des Jeux travaillent main dans la main pour atteindre un objectif commun. Ces sept années sont déclinées sous la forme « 3 + 4 year » où les trois premières années sont plutôt axées sur la réflexion et la conception (« think and design ») des futurs Jeux Olympiques alors que les quatre années suivantes sont plus du domaine opérationnel et des efforts de planification, formation et action (« plan, train and act »).

Au cours de ces sept années de collaboration, le CIO veillera à identifier les coûts inutiles et tentera de réduire les coûts à tous les niveaux (transport, infrastructure, solution technologique...) sans pour autant impacter négativement l'expérience des Jeux Olympiques.

La collaboration est vraiment le maître-mot de cette « New Norm » car elle invite également le partage de connaissances et de services entre les CNO, COJOs, Fédérations Internationales mais aussi pour tous les organismes responsables d'autres opérations comme le broadcasting ou la gestion des relations avec les clients par exemple.

¹⁷ Désigné par le CIO, il est responsable de l'organisation, de la planification, du financement et du déroulement des Jeux Olympiques pour la ville hôte.

En tout, pas moins de 100 mesures ont été prises par le CIO à propos de cette réforme d'attribution et de conception des Jeux Olympiques. Ces mesures peuvent être regroupées au sein de trois grandes catégories :

- la gouvernance des Jeux,
- les exigences relatives aux Jeux,
- le soutien aux organisateurs.

La figure suivante, tirée du document officiel du CIO (2018), illustre et synthétise les objectifs de toutes ces réformes :



Figure 2 (CIO, 2018) : objectifs du programme de la "New Norm"

Pour conclure, toutes les mesures prises visent à diminuer les coûts, la complexité, les risques et les déchets liés à l'organisation des Jeux. D'autre part, elles ont pour ambition d'augmenter la flexibilité, l'efficacité, la durabilité et les partenariats liés à l'organisation des Jeux.

2. Respect des engagements et bénéfices concrets

Pour rappel, l'Agenda 2020 a été introduit en décembre 2014 et la « New Norm », basée sur cet agenda de 40 recommandations, en février 2018. A l'heure actuelle, il est déjà possible d'observer les impacts positifs de ces réformes sur l'organisation de plusieurs Jeux Olympiques mais également sur le respect par le CIO de ses engagements en matière de durabilité.

Tout d'abord, la recommandation n°5 de l'Agenda 2020 expose clairement les intentions en matière de durabilité du CIO qui est pour rappel d'inclure la durabilité dans le fonctionnement quotidien du Mouvement olympique. Le moins que l'on puisse dire c'est que le CIO a tenu ses engagements en rénovant le bâtiment de son siège se situant à Lausanne (Suisse). Il y a investi la modique somme de 145 millions de francs suisses (l'équivalent de 128 millions

d'euros) et a voulu marquer le coup en rasant l'ancien bâtiment pour en reconstruire un nouveau éco-responsable, notamment en réutilisant ou en recyclant quasiment 95% des matériaux du bâtiment originel¹⁸ (Erard, 2019).

Lors de l'inauguration de ce bâtiment qui a eu lieu le 23 juin 2019, le président Thomas Bach a rappelé les piliers de l'agenda olympique et l'importance de les retrouver dans le bâtiment : « *Lorsque nous nous sommes lancés dans ce projet de construction d'une nouvelle maison olympique, nous voulions qu'elle soit davantage qu'un simple bâtiment administratif. Bien sûr, nous voulions rassembler tout le monde, la famille olympique et tout le personnel du CIO, sous un même toit. En ce sens, la Maison Olympique est l'expression de notre unité. En même temps, nous voulions que la Maison Olympique intègre les éléments de durabilité, de crédibilité et de jeunesse - précisément les trois piliers de l'Agenda olympique 2020. Le bâtiment reflète ces trois éléments qui sont au cœur de notre mission.* » La Maison Olympique (nom donné au bâtiment) a par ailleurs reçu 3 certifications internationales dans le domaine de la durabilité : la certification LEED platine (platine étant le plus haut grade de la certification) qui récompense les constructions écologiques, la certification du plus haut niveau du Standard de construction durable suisse (SNBS) et la certification suisse Minergie P décernée aux bâtiments à faible consommation énergétique (CIO, 2019). Cela est dû à une réduction drastique de la consommation d'eau (-60%) et énergétique (-35%) ainsi qu'à l'utilisation d'une économie circulaire (CIO, s.d)¹⁹.

¹⁸ Lila Erard. (2019). La maison olympique sort de terre à Lausanne. En ligne sur le site web de Le Temps. <https://www.letemps.ch/sport/maison-olympique-sort-terre-lausanne#:~:text=Pour%20mener%20%C3%A0%20bien%20le,financ%C3%A9s%20par%20des%20fonds%20priv%C3%A9s, consulté le 16 novembre 2020>

¹⁹ CIO. (s.d). Maison olympique. En ligne <https://www.olympic.org/fr/maison-olympique>

Concernant l'organisation des Jeux Olympiques, certaines éditions ont déjà pu bénéficier des réformes de l'agenda 2020. Le tableau numéro 2 regroupe ces effets positifs par édition des Jeux (CIO, 2018) :

Tableau 2 : synthèse des effets bénéfiques observables de l'agenda 2020 sur certaines éditions des Jeux Olympiques

Edition des JO	Été/Hiver	Année	Bénéfices
PyeongChang (Corée du Sud)	Hiver	2018	Diminution de la complexité des sites temporaires en montagne, réduction 16% émissions de gaz à effet de serre, utilisation d'éoliennes, véhicules électriques et à hydrogène, ½ nouvelle infrastructure et ½ rénovée.
Tokyo (Japon)	Été	2020	Utilisation de sites temporaires, économie de 2,2 milliards de dollars, exigences élevées dans les domaines tels que le transport (100% véhicules à hydrogène, transports publics), l'énergie (100% énergie renouvelable, utilisation d'équipements existants) et autres (0 déchet, recyclage ou réutilisation à 99% des biens, protection biodiversité, respect des droits de l'homme, code durable en matière de sourcing...).
Pékin (Chine)	Hiver	2022	Réutilisation d'infrastructures qui ont servi aux Jeux d'Été de 2008 pour éviter de construire sur de nouveaux espaces, utilisation de matériaux recyclables et réutilisables, réduction gaz à effet de serre via réfrigérants au dioxyde de carbone, réaménagement d'espaces industriels en mix entre espace sportif, de détente et habitable, énergie 100% renouvelable, réduction du budget, reforestation des zones de compétition.
Paris (France) et Los Angeles (Etats-Unis)	Été	2024 et 2028	Candidatures axées sur des politiques sportives, sociales, économiques et environnementales de la ville, utilisation d'infrastructures existantes et temporaires, rénovation du système de transport public, réduction des déchets.

Conclusion

A la fin de ce chapitre, il est possible d'affirmer que le CIO a non seulement pris des engagements importants mais de surcroît des initiatives concrètes afin de réduire son impact sur l'environnement. Il a notamment voulu marquer le coup et servir d'exemple en posant les fondations d'un nouveau bâtiment certifié par des labels reconnus mondialement en matière de durabilité. Au travers l'Agenda 2020 et l'introduction de la « New Norm » récemment, il a pu influencer mais surtout aider, car le maître mot de toutes ces réformes est la collaboration, les organisateurs des futurs Jeux Olympiques et ce dès les premiers jours de candidature. Des effets positifs ont déjà pu être observés sur les dernières éditions des Jeux mais seront encore plus observables sur les prochaines éditions qui seront, cette fois, entièrement guidées par cette nouvelle norme qui se veut révolutionnaire dans le domaine de l'organisation d'événements sportifs mondiaux (Tokyo 2021, Pékin 2022, Paris 2024, Milan-Cortina d'Ampezzo 2026, Los Angeles 2028).

Chapitre 3 : validation de la question de recherche et méthodologie

La première partie de ce travail consistait en deux chapitres devant permettre au lecteur de bien cerner toute la problématique liée à la question de recherche. Cette question de recherche principale s'articule autour d'un sujet d'actualité important qu'est l'impact de l'activité humaine sur l'environnement associé à l'organisation d'un événement sportif planétaire.

Cette question peut se poser comme « Dans quelle mesure les villes hôtes prennent-elles en compte la problématique environnementale au moment d'organiser les Jeux Olympiques ? ».

De cette question principale ont découlé des sous-questions qui méritaient d'être traitées dans ce travail et devaient aider à répondre à la question principale. Pour rappel, ces questions, auxquelles le premier chapitre a tenté de répondre, étaient : « Qu'est-ce que l'héritage post-Olympique ? Comment comprendre toute la complexité de ce concept ? Quelles sont toutes les catégories dont les organisateurs doivent-ils tenir compte au moment de poser leur candidature et de concevoir les futurs Jeux ? ».

Ensuite, d'autres questions concernant le Comité International Olympique (CIO), qui est responsable des Jeux Olympiques, ont constitué une base pour la rédaction du deuxième chapitre : « Quel est le rôle du CIO en matière d'héritage olympique pour les villes hôtes ? Quelle influence exerce-t-il sur les organisateurs et comment peut-il exercer son influence ? Comment le CIO s'est-il positionné en matière d'impact environnemental ? ».

Le premier chapitre avait pour but d'expliquer toute la complexité du concept d'héritage sur base d'articles scientifiques rédigés par des auteurs spécialistes du sujet. Il semblait primordial de définir et détailler des méta-catégories très précises des aspects matériels et immatériels (ou tangibles et intangibles) afin de permettre au lecteur de se rendre compte qu'il existe un nombre conséquent de composantes de l'héritage et son importance pour les villes hôtes. De plus, il était nécessaire pour le lecteur de comprendre la nuance entre les deux aspects et entre les méta-catégories de l'héritage car certaines feront partie intégrante de l'analyse de cas de la deuxième partie de ce travail.

Le deuxième chapitre, quant à lui, visait principalement la compréhension du rôle du CIO dans les procédures de candidature olympique et les nombreuses réformes qu'il a introduites récemment. Il devait aider le lecteur à comprendre (1) dans quel contexte les villes candidates

se trouvent vis-à-vis de l'organe responsable de la tenue des Jeux Olympiques d'Été et d'Hiver (2). Il convenait également de comprendre le positionnement du CIO en matière de durabilité par rapport à son événement majeur.

La deuxième partie de ce travail consiste en une étude de cas concrets. Deux éditions des Jeux Olympiques qui se sont succédées dans le temps feront l'objet d'une analyse particulière par rapport à la façon dont elles ont intégré la problématique environnementale dans leur organisation ainsi que dans l'héritage laissé par ces Jeux. Nous avons décidé de nous concentrer sur l'aspect matériel de l'héritage, celui-ci étant plus facilement quantifiable et observable que l'aspect immatériel. De par sa nature tangible, cet aspect de l'héritage tend à avoir un plus gros impact sur l'environnement que son homologue immatériel. De plus, dans les limites de ce travail, il semblait difficile de prendre en compte tant les composantes matérielles qu'immatérielles mais également toutes les méta-catégories de l'aspect matériel. Nous avons donc choisi de nous focaliser plus spécifiquement sur deux méta-catégories à savoir les infrastructures sportives et les infrastructures publiques.

Partie 2 : Étude de cas

Chapitre 4 : Étude des cas des Jeux Olympiques d'Été de Londres (2012) et des Jeux Olympiques d'Hiver de Sotchi (2014)

Les deux éditions retenues pour l'étude de cas sont les Jeux Olympiques d'Été de Londres (2012, Angleterre) et les Jeux Olympiques d'Hiver de Sotchi (2014, Russie). Nous avons choisi ces deux éditions car elles sont bien documentées. Il existe donc une quantité d'informations suffisante pour pouvoir réaliser une analyse complète et pertinente. Cela implique également qu'un certain recul dans le temps a été possible car plusieurs années se sont écoulées depuis. Aussi, choisir des Jeux d'Été et d'Hiver semblait intéressant car des épreuves différentes s'y tiennent et elles se déroulent dans un cadre différent. Cela peut rendre le travail plus complet et original si ces deux types de Jeux Olympiques sont analysés. Enfin, ces Jeux se sont tenus à deux années d'intervalle ce qui peut laisser croire que les organisateurs auraient pu suivre une ligne directrice commune au moment de les concevoir, ce qui permettrait éventuellement d'observer d'éventuelles similitudes.

Afin d'être totalement cohérent dans toutes les parties de ce travail, cette étude de cas se fera au travers d'une grille d'analyse dont les critères sont basés sur les informations du premier chapitre concernant les infrastructures sportives et publiques. De plus, cette grille a également été conçue sur base de documents publiés par les organisateurs de Jeux comme des plans en matière de durabilité, d'héritage ou d'impact environnemental. Le plan de durabilité de Pékin 2022 était particulièrement intéressant dans la mesure où cette ville a accueilli les Jeux d'Été en 2008 et accueillera les Jeux d'Hiver en 2022. Ce plan renferme des mesures et engagements pertinents par rapport à l'impact environnemental et l'héritage. Enfin, cette grille d'analyse contient également des données factuelles pour permettre au lecteur de se faire une idée des différences en termes de taille entre les Jeux d'Été et d'Hiver et des coûts occasionnés dans ces deux cas. Afin d'être totalement précis, ces données factuelles se rapportent uniquement aux Jeux Olympiques et non aux Jeux Paralympiques qui leur ont succédé juste après. Une colonne dénommée « norme de mesure » a été introduite entre les critères et les colonnes relatives aux deux villes hôtes pour comparer ces deux villes de manière totalement équitable.

La grille met en parallèle les Jeux Olympiques de Londres et de Sotchi. Cela nous permettra de tirer des conclusions et de proposer des recommandations par la suite dont pourraient s'inspirer les prochains organisateurs de l'événement. Cette grille sera complétée sur base de

documents officiels et autres articles de presse. Nous avons veillé à la qualité des sources utilisées et à la pertinence des articles afin de rendre une analyse complète et objective.

Avant de lire ce qu'il ressort de l'analyse, une explication des critères de mesure est primordiale pour une compréhension optimale de la grille. Certains critères sont mesurables grâce à une norme de mesure chiffrée (quantitative) et sont très faciles à comprendre. Par contre, d'autres critères sont plus difficilement quantifiables et seront donc évalués sur base d'un raisonnement ternaire : trois appréciations sont possibles pour chaque critère à savoir « bon, moyen, mauvais » et ils sont représentés dans la grille par des smileys significatifs. Le choix de l'appréciation est évidemment basé sur un avis subjectif mais appuyé sur des éléments concrets issus de sources fiables.

1. Grille d'analyse

	Critères d'analyse	Normes de mesure	Londres	Sotchi
Données factuelles	Nombre d'épreuves	Nombre	302	98
	Nombre d'athlètes	Nombre	10 568	2800
	Budget alloué	Dollar constant \$	12 298 413 000	20 085 000 000
Infrastructures sportives	Superficie du site Olympique	Hectares	250	?
	Périmètre incluant toutes les infrastructures	Diamètre (km)	20	48
	Nombre de nouvelles infrastructures construites	<u>Nouvelles</u> Total	5/9	11/11
	Nombre d'infrastructures rénovées	<u>Rénovées</u> Total	0/9	0/11
	Nombre d'infrastructures temporaires	<u>Temporaires</u> Total	4/9	0/11
	Bonne réutilisation des infrastructures après les Jeux	😊 😐 😞	😊	😊
	Protection des espaces naturels aux abords des infrastructures	😊 😐 😞	😊	😞
	Réduction des externalités négatives issues de l'utilisation des infrastructures sportives	😊 😐 😞	😊	😞
Infrastructures publiques	Optimisation des transports publics	😊 😐 😞	😊	😐
	Construction de nouveaux logements	😊 😐 😞	😐	?
	Promotion de nouvelles technologies durables	😊 😐 😞	😊	😊
Note globale	L'héritage Olympique laissé à la ville s'inscrit globalement dans une démarche de durabilité	😊 😐 😞	😊	😐

2. Analyse et justification

Les paragraphes suivants énoncent les éléments concrets qui nous ont permis de donner une note d'appréciation dans la grille d'analyse. Ils font donc office de justification à ces notes. Trois grandes parties (données factuelles, infrastructures sportives et infrastructures publiques) constituent ce point relatif à l'analyse et la justification des notes de manière à être cohérent avec la grille.



2.1 Données factuelles

Selon la page du site officiel du CIO dédiée aux Jeux de Londres 2012²⁰, il est question de 302 épreuves sportives pour un total de 26 sports différents auxquelles ont pris part 204 nations du monde entier. D'après le rapport officiel publié par le CIO (2013), 10 568 athlètes ont participé à ces Jeux dont 5 892 hommes et 4 676 femmes. En 2007, le gouvernement britannique a annoncé un budget total de 9,3 milliards de livres pour l'organisation des Jeux de Londres (RTBF, 2012). Lorsqu'on effectue la conversion en dollar, ce budget vaudrait aujourd'hui 12 298 413 000 dollars américains²¹.

En ce qui concerne les Jeux d'Hiver de Sotchi, un rapport du CIO (2015) fait état de 98 épreuves dans sept sports ainsi que d'une participation record (pour l'époque) de 2800 athlètes dont plus de 40% étaient féminins. A l'époque, ces Jeux ont été qualifiés par la presse des « plus chers de l'histoire » avec un budget prévu de 1500 milliards de roubles dont la moitié serait financée par l'état (700 milliards de rouble : 200 pour la construction de sites sportifs et environ 500 pour l'aménagement d'infrastructures) et l'autre moitié par des

²⁰ CIO. (s.d). Londres 2012. En ligne <https://www.olympic.org/fr/londres-2012>, consulté le 21 décembre 2020.

²¹ Les deux éditions ayant eu lieu dans deux pays utilisant deux devises différentes, il était important de les convertir en une autre devise afin de pouvoir les comparer de manière juste.

investisseurs privés (RTBF, 2013). Après conversion, ce montant équivaut à 20 085 000 000 dollars américains.

La première constatation émanant de ces chiffres est le budget bien plus élevé consacré aux Jeux de Sotchi alors qu'ils sont, à priori, en termes d'épreuves et d'athlètes, moins conséquents que ceux de Londres. En effet, Sotchi a accueilli à peu près un quart du nombre total d'athlètes ayant pris part aux Jeux de Londres et seulement un tiers du nombre d'épreuves s'y sont déroulées en comparaison avec les Jeux de Londres. La deuxième constatation concerne toujours le budget. Le budget de Londres a été entièrement (ou presque) alloué par les autorités britanniques alors qu'en Russie, ce budget a d'une part été financé par l'état et d'autre part par le secteur privé.

2.2 Infrastructures sportives

Dans ce sous-chapitre, il est question de justifier par des faits concrets les chiffres et appréciations indiqués dans la grille d'évaluation concernant la partie infrastructures sportives. Chacune des deux éditions des Jeux sera détaillée et elles seront également confrontées dans des paragraphes de comparaison visant à faire apparaître les bons et moins bons points de leur candidature respective. Le premier point regroupe le type d'infrastructures utilisées (temporaires, rénovées ou nouvelles) ainsi que la note d'appréciation donnée à leur réutilisation après la tenue des Jeux Olympiques. Les deux sous-chapitres suivants seront quant à eux spécifiques aux deux derniers critères (protection des espaces naturels et réduction des externalités négatives).

2.2.1 Conception des infrastructures et utilité après les Jeux

Londres

Au moment de concevoir les Jeux de 2012, les organisateurs ont décidé de répartir ces Jeux sur trois zones : le parc Olympique, la zone de la Tamise (basketball, gymnastique, judo, boxe, haltérophilie, tir, badminton, équitation) et la zone centrale (tir à l'arc, baseball, cyclisme sur route, beach volleyball, triathlon, tennis, football, canoë). Nous nous intéresserons au parc Olympique car c'est sur ce site que tous les travaux ont eu lieu. Les

deux autres zones ont utilisé des infrastructures déjà existantes. Le périmètre incluant toutes les infrastructures des trois zones tourne autour des 20 kilomètres de diamètre. Le parc Olympique, dénommé le Queen Elizabeth Olympic Park, s'est établi dans le quartier de Stratford à l'est de Londres et a un diamètre d'environ 6,5 km (Comité de candidature de Londres 2012, 2004). Ce parc olympique était constitué de neuf sites d'infrastructures sportives, du village Olympique et d'un nouveau centre commercial. Le quartier de Stratford était à la base un quartier défavorisé et le choix d'y organiser les Jeux était stratégique. Le but était de participer au renouveau de ce quartier (discuter dans le point 4.2.3) (Dallis & al, s.d).

En s'intéressant de plus près à la conception de site Olympique, on s'aperçoit que Londres a pensé à la période post-Jeux en réfléchissant à des reconversions utiles et durables pour chacune de ces constructions. Dans les faits, quatre infrastructures sur neuf étaient temporaires et ont été démontées après les Jeux alors que les cinq autres sont toujours utilisés à l'heure actuelle pour accueillir bon nombre de manifestations sportives mais également des événements ponctuels.

Tout d'abord, intéressons-nous aux infrastructures temporaires utilisées, c'est-à-dire aux infrastructures qui ont accueilli certaines épreuves durant les Jeux mais qui ont ensuite été démontées. Elles sont au nombre de quatre. La basketball Arena (ayant accueilli les épreuves de basketball et de handball), la waterpolo Arena (waterpolo) ainsi que la Riverbank Arena (hockey sur gazon) ont été pensées de manière à pouvoir être totalement démontées après les Jeux. La basketball Arena qui avait une capacité de 12 000 spectateurs a complètement été démontée et les matériaux ont été réutilisés ailleurs. La waterpolo Arena a également été totalement démontée et certaines des pièces ont été rendues car elles étaient louées uniquement pour l'événement (Dallis & al., s.d). La Riverbank Arena a été démontée et a déménagé à Eton Manor (autre infrastructure discutée plus loin) pour devenir un pôle de hockey de la zone appelée « vallée de Lee » (ou Lee Valley en anglais). Cette arène avait une capacité de 15 000 personnes pendant les Jeux et elle a été réduite suite à son déménagement mais peut toutefois être réaménagée pour accueillir sa capacité de base si nécessaire (CIO, 2012). Les championnats d'Europe de hockey sur gazon de 2015 s'y sont déroulés (CIO, 2013). La dernière infrastructure sportive temporaire était la piste de BMX, située juste à côté du VeloPark, qui a totalement été réaménagée en pistes cyclables bénéficiant aux cyclistes de tous les jours et sa tribune d'une capacité de 6000 personnes a pu être entièrement démontée également (BBC, 2012).

Ensuite, les autres infrastructures sont restées en place mais ont été pensées de manière à subir quelques ajustements pour une utilisation plus adaptée. C'est le cas du centre aquatique (London Aquatics Center de son nom officiel où se sont déroulées les épreuves de natation et de plongeon) qui avait une capacité de 17 500 personnes pendant les Jeux mais les gradins étaient rétractables et la capacité a pu être réduite à 2500 après les Jeux. Celle-ci peut encore être adaptée aux besoins de l'événement.

Aussi, le stade Olympique (ayant accueilli les épreuves d'athlétisme ainsi que la cérémonie d'ouverture) a été construit avec des tribunes rétractables qui ont permis de réduire la capacité de 80 000 personnes à 55 000 après les Jeux et ce stade a ensuite été revendu au club de première division anglaise de football de West Ham United qui s'y produit aujourd'hui. A noter que ce stade a gardé la piste d'athlétisme et il a notamment accueilli les championnats du monde d'athlétisme en 2017 (Dallis & al., s.d).

Ensuite, la Copper Box Arena est un modèle du genre et est très flexible. Elle est en fait multidisciplinaire. Cette enceinte a accueilli les épreuves de handball ou d'escrime pour le pentathlon en 2012 et fait actuellement office de salle omnisport pour des disciplines telles que le basketball, le basketball sur chaise, le handball, le volleyball, le netball, l'escrime et bien d'autres. Elle possède une capacité flexible pouvant monter jusqu'à 7500 spectateurs et peut accueillir des événements ponctuels comme des matches de boxe ou des concerts (Queen Elizabeth Olympic Park, s.d)²².

Les autres infrastructures sportives forment aujourd'hui ce qu'on appelle la Lee Valley, un quartier sportif qui a hérité de certaines infrastructures des Jeux de Londres 2012. On y retrouve le VeloPark (épreuves de cyclisme), rebaptisé Lee Valley VeloPark, un centre où il est possible pour chacun de pratiquer quatre formes de cyclisme (à savoir le cyclisme sur piste, de montagne, de route et BMX) doté d'une tribune pouvant accueillir 6000 spectateurs. Plusieurs programmes pour enfants et groupes sont proposés par le centre qui a également accueilli certains événements comme les championnats du monde de cyclisme ou les 6 jours vélo de Londres (Queen Elizabeth Olympic Park, s.d).²³

²² Queen Elizabeth Olympic Park. (s.d). Copper Box Arena. En ligne <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/the-park/venues/copper-box-arena>, consulté le 23 décembre 2020.

²³ Queen Elizabeth Olympic Park. (s.d). Lee Valley VeloPark. En ligne <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/the-park/venues/lee-valley-velopark>, consulté le 23 décembre 2020.

Le Lee Valley Hockey and Tennis Center est un centre sportif de la Lee Valley composé de l'ex-Eton Manor (nom donné au site qui a accueilli les épreuves de tennis durant les Jeux) et de la Riverbank Arena (voir plus haut) qui forment aujourd'hui ensemble un complexe sportif de grande qualité proposant deux terrains de hockey (stade de 3000 personnes pouvant monter jusqu'à 15 000), quatre terrains de tennis intérieur et 6 en extérieur pour les enfants et autres adeptes de la pratique qu'ils soient débutants ou confirmés. Ce centre a notamment accueilli les championnats du monde de hockey féminin en 2018, les masters de tennis paralympiques (en chaise roulante) et les championnats d'Europe de hockey masculin en 2015 (Queen Elizabeth Olympic Park, s.d).²⁴ La figure ci-dessous illustre le plan des infrastructures de Londres 2012.

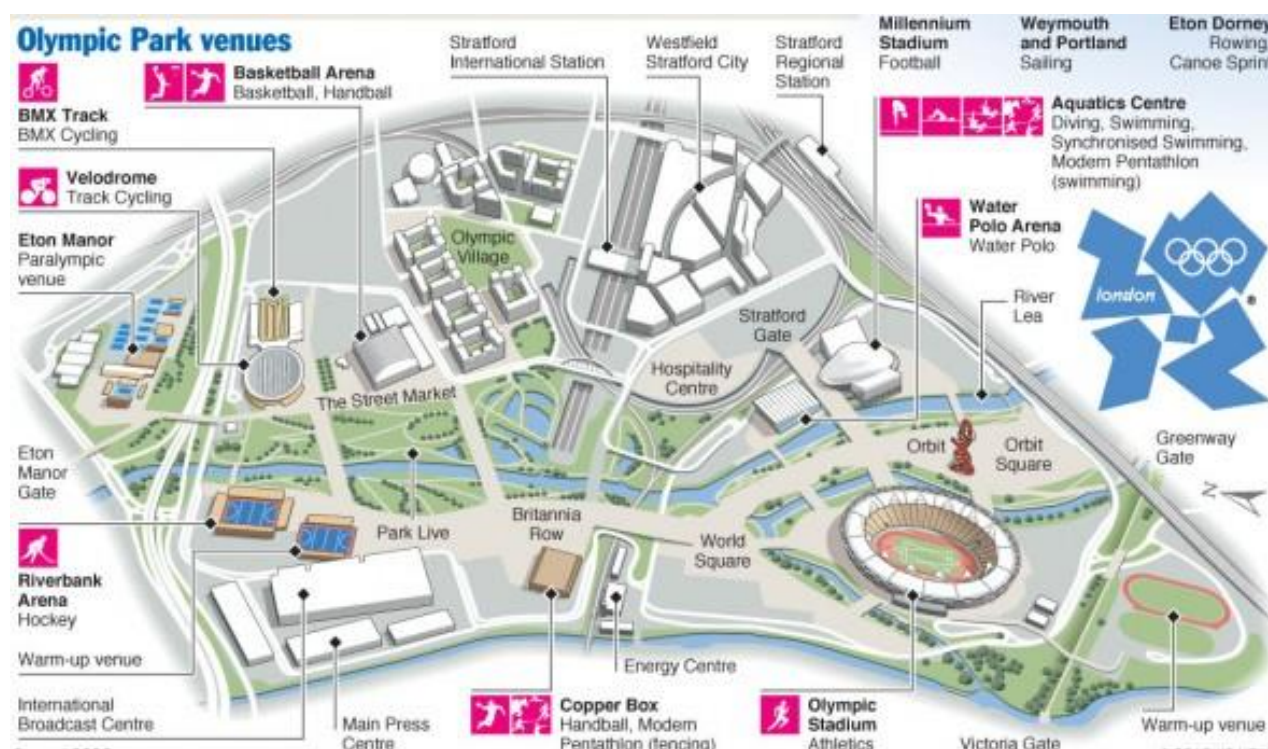


Figure 3 : France Olympique. (s.d). Les sites olympiques.

²⁴ Queen Elizabeth Olympic Park. (s.d). Lee Valley Hockey and Tennis. En ligne <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/the-park/venues/lee-valley-hockey-and-tennis-centre>, consulté le 23 décembre 2020.

Note d'appréciation

Sur base de ces informations, nous avons décidé d'attribuer la note d'appréciation « bon » pour le critère de bonne utilisation des infrastructures après les Jeux. En effet, chacune des infrastructures a été pensée de manière à être réutilisée pour promouvoir la pratique sportive, de loisir ou de compétition, après les Jeux pour la population britannique ou soit à être démontée totalement pour que les pièces puissent ainsi être revendues ou réutilisées ailleurs.

Sotchi

Intéressons-nous maintenant à l'édition des Jeux Olympiques d'Hiver de Sotchi (Russie) qui a eu lieu en 2014. L'endroit choisi pour ces Jeux est assez curieux pour être mentionné car Sotchi se trouve au bord de la mer Noire (région de Krasnodar) et est à la base une station balnéaire. Sotchi a construit 11 infrastructures sportives pour accueillir les Jeux et les épreuves étaient réparties sur deux sites. Le premier se trouve littéralement au bord de la mer Noire, dans la vallée d'Imeretinskaya, et constitue le site Olympique. Le deuxième se situe dans les montagnes à proximité du village de Krasnaïa Poliana. Une distance de 48 kilomètres sépare ces deux sites (CIO, 2019).

Toutes les infrastructures sportives ont été construites en vue d'accueillir les Jeux. Aucune n'était déjà présente avant et aucune n'était temporaire car elles sont toutes encore bien présentes aujourd'hui. Dans le dossier de candidature de la ville, les organisateurs ont justifié cela avec les mots suivants *« L'héritage de Sotchi donnera naissance aux premières infrastructures de niveau international, en Russie, pour le ski alpin, le saut à ski et les sports de glisse. Ces installations seront une source d'inspiration pour la jeunesse de la nation et stimuleront la croissance des sports d'hiver, à la disposition non seulement des athlètes russes, mais aussi de ceux de toute la région »*. Avant d'ajouter un peu plus loin que *« l'emplacement des infrastructures Olympiques majeures a été choisi de façon à garantir une durabilité maximale après les Jeux et à constituer une dotation permanente qui répondra aux besoins en infrastructures sportives, touristiques et commerciales »*. (Sochi Bid Committee, 2006, p22) Le CIO (2019) affirme que *« la totalité des sites 12 sites sportifs construits à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi 2014 ont été utilisés au service de multiples projets ayant trait au sport, à la culture, à l'éducation, au tourisme ou au divertissement »*. Il a d'ailleurs consacré une page de son site à détailler le renouveau de chacune des infrastructures.

Le site situé en montagne abrite cinq infrastructures sportives qui relèvent du domaine des sports de glisse se déroulant sur la neige. Ceux-ci sont les suivants : un centre de ski de fond et de biathlon dénommé Laura pouvant accueillir 9600 spectateurs, un centre de saut à ski RusSki Gorki d'une capacité de 9600 spectateurs, un centre de sport de glisse Sanki (bobsleigh, luge et skeleton) dont la capacité s'élève à 5000 spectateurs, le complexe Rosa Khutor qui comprend d'une part le parc X-treme et d'autre part le centre de ski alpin qui a accueilli toutes les épreuves de ski alpin, snowboard, freestyle et dont la capacité s'élevait à 29 000 personnes (RTL INFO, 2014). Aujourd'hui, ces centres font office de lieux d'entraînement et de compétition mais sont également des destinations prisées par les touristes pour les sports d'hiver. D'ailleurs, Rosa Kuthor a recensé près de deux millions de visiteurs en 2016 et a accueilli les championnats mondiaux de ski FIS Junior cette même année (CIO, 2015 ; CIO, 2019 ; Le Monde, 2014).

De son côté, le site localisé sur la côte de la mer Noire est le parc Olympique qui a accueilli les épreuves sur glace. Il était constitué de 6 infrastructures sportives et du village Olympique.

Tout d'abord, le stade Olympique Fisht d'une capacité s'élevant à 45 000 personnes a été construit pour recevoir les cérémonies d'accueil et de clôture des Jeux. Il est ensuite devenu le centre d'entraînement de l'équipe nationale russe de football et il a notamment accueilli les matches de la coupe des confédérations 2017 ainsi que quatre matches de la coupe du monde 2018.

Ensuite, l'arène Adler a été conçue dans le but d'accueillir les épreuves de patinage de vitesse et elle a été ensuite convertie en centre multifonctionnel. Aujourd'hui, l'arène accueille des événements tels que des forums, conférences et expositions ainsi que l'académie de tennis locale (cinq terrains dont deux en dur et trois en terre battue), un centre de gymnastique et un centre de hockey. Le centre Ice Cube a servi d'antre pour les épreuves de curling des Jeux. Il continue à accueillir les épreuves de ce sport et a eu l'honneur de recevoir les championnats du monde de curling en 2015, ainsi que les championnats nationaux russes. Il est également le centre d'entraînement de l'équipe nationale de curling. De plus, il est utilisé comme centre multifonctionnel et reçoit des événements ponctuels comme les championnats du monde de rock'n'roll acrobatique en 2016 ou les cérémonies des 3^{ème} Jeux mondiaux militaires en 2017.

Le palais des sports de glace Iceberg a hébergé les épreuves de patinage artistique et patinage de vitesse sur piste courte durant les Jeux. Il est aujourd'hui le centre d'entraînement des équipes nationales russes et il accueille également les compétitions nationales et internationales de hockey sur glace et patinage. C'est également devenu un centre polyvalent pour des sports tels que le tennis de table, la gymnastique et la danse mais aussi le siège d'une école de patinage artistique qui compte 200 enfants âgés entre 6 et 18 ans. En outre, l'arène Shaïba a reçu des compétitions de hockey sur glace durant les Jeux et est devenue un centre de formation pour 18 000 enfants les deux années qui ont suivi les Jeux. En 2015, ce centre est devenu « l'académie Sirius » qui aide les enfants à développer leurs compétences et leur propose des programmes éducatifs ou des activités extrascolaires.

Enfin, le palais des glaces Bolchoï était également un stade où se sont déroulés des matches de hockey sur glace durant les Jeux et c'est par la suite devenu le stade attitré de l'équipe de hockey de Sotchi qui évolue en ligue continentale depuis 2014. Ce stade peut recevoir 12 000 personnes et a déjà hébergé des matches de plusieurs compétitions de hockey sur glace (ligue nocturne, tournoi européen, All-Star Games de la ligue continentale) mais il permet aussi aux athlètes de s'entraîner grâce à certaines salles prévues pour ce faire. Ce stade accueille également des événements culturels comme des représentations du Cirque du Soleil entre 2016 et 2018, un concours de danse en 2014. Pour se faire une idée, 160 000 personnes ont assisté à des matches de hockey durant la saison 2016-2017 (CIO, 2019). La figure 2 illustre le plan des infrastructures de Sotchi. (Voir page suivante)



Figure 1 : CIO. (2019). Plan des sites Olympiques de Sotchi 2014.

Note d'appréciation

Sur base de ces informations, nous avons décidé d'attribuer la note d'appréciation « bon » pour le critère de bonne utilisation des infrastructures après les Jeux. Chacune des infrastructures construites pour les Jeux de 2014 a pu trouver une nouvelle utilité après ces Jeux. Elles ont été réutilisées de différentes façons que ce soit pour permettre aux athlètes de bénéficier d'infrastructures de qualité pour s'entraîner toute l'année ou pour concourir dans leurs disciplines, attirer les touristes dans un vaste domaine skiable pour les sports d'Hiver, héberger certains événements culturels ou même pour promouvoir l'éducation des enfants via des programmes dispensés dans ces installations.

Nous saluons le fait que les organisateurs des deux éditions des Jeux aient parfaitement intégré cette notion d'héritage autour des infrastructures sportives. Dans le cas de Londres, les infrastructures étaient soit temporaires (et donc réutilisées ou recyclées ailleurs, non-contraindantes dans le paysage urbain) ou soit elles sont exploitées aujourd'hui pour la pratique sportive de loisir ou de compétition. Les organisateurs ont pensé à utiliser au maximum des infrastructures existantes pour réduire les coûts mais également des travaux qui pouvaient nuire au paysage urbain et à l'environnement local. De son côté, Sotchi a également donné une deuxième vie à toutes ses infrastructures. Celles-ci accueillent aujourd'hui les touristes dans de bonnes conditions ou elles profitent aux sportifs de haut-niveau mais aussi aux jeunes et moins jeunes autour de projets culturels ou d'activités ludiques. Cependant, Sotchi a opté pour une autre stratégie en matière de conception des sites de compétition. En effet, les organisateurs ont décidé de tout construire en partant de zéro. La ville ne possédait pas d'infrastructures permettant d'accueillir des manifestations sportives et tout est donc sorti de terre en quelques années. Cela bénéficie à la ville qui profite aujourd'hui d'infrastructures flambant neuves et qui peut s'en servir pour améliorer les conditions de vie des citoyens.

2.2.2 Protection des espaces naturels aux abords des infrastructures

Londres

Concernant les Jeux de Londres tout d'abord, nos premières recherches nous ont montré que les travaux entrepris se sont déroulés dans un quartier défavorisé et industriel de l'Est de Londres. De cette information, une première observation peut être émise dans la mesure où un

grand espace naturel n'a pas fait l'objet de réaménagement. En revanche, un plan en matière de biodiversité intitulé « Biodiversity Action Plan » (abrégé BAP) a été conçu afin de rendre le Queen Elizabeth Olympic Park plus vert les années suivants les Jeux. Tous les cinq ans, un rapport de l'avancement des projets édictés dans ce plan sont publiés pour permettre aux lecteurs de s'assurer de ce qui a été mis en place.

En parallèle, un groupe dénommé London Legacy Development Corporation (abrégé LLDC) publie chaque année un rapport sur l'avancement des projets et l'atteinte des objectifs fixés dans un « Sustainable Guide to Queen Elizabeth Olympic Park 2030 »²⁵. Dans le BAP, on peut voir des objectifs tels que la conservation de la biodiversité, la création d'habitat naturel pour certaines espèces, la protection des espèces et de la nature ou la promotion des efforts pour soutenir le développement de la faune et la flore locale (London Legacy Development Corporation, 2013). Aujourd'hui, le parc Olympique abrite des espèces naturelles rares de la famille des oiseaux, plus de 300 000 plantes de zones humides y ont été plantées ainsi que des habitats pour les animaux comme 150 niches pour chauve-souris et 525 pour les oiseaux. En tout, 48 hectares d'espaces naturels ont été créés pour le BAP. Tout ceci est observable dans une vidéo publiée en septembre 2020 par le site officiel du Queen Elizabeth Olympic Park sur la plateforme Youtube²⁶.

Note d'appréciation

Ces éléments nous ont permis de donner la note de « bon » pour la préservation des espaces naturels dans notre grille d'évaluation. En plus d'avoir voulu relancer un quartier défavorisé londonien, les organisateurs ont pensé également à concevoir un plan visant à rendre cette zone plus verte et de créer un environnement naturel propice à la sauvegarde des espèces dont les citoyens peuvent également profiter. Il est intéressant que ce plan se fonde sur une vision à long-terme de la ville avec des objectifs finaux attendus pour 2030.

²⁵ Queen Elizabeth Olympic Park. (s.d). Sustainability. En ligne <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/our-story/how-we-work/sustainability>, consulté le 31 décembre 2020.

²⁶ Queen Elizabeth Olympic Park. (2020). Biodiversity Action Plan for Queen Elizabeth. En ligne, https://www.youtube.com/watch?v=mwg_85lorJM

Sotchi

Le son de cloche est tout autre du côté de Sotchi qui, pour rappel, était une station balnéaire bordant la Mer Noire et abritait un parc naturel de 2000 kilomètres carré où vivaient de nombreuses espèces (300 plantes et 384 vertébrés selon une ONG environnementale locale « Environmental Watch on North Caucasus » (EWNC)). Les Jeux ont par ailleurs eu lieu dans ce parc dont les travaux ont notamment été permis grâce à l'amendement d'une loi russe sur la protection des espaces naturels survenu immédiatement après l'élection de Sotchi pour accueillir les Jeux de 2014. Deux organisations mondiales environnementales (Greenpeace et WWF) ayant commencé à participer à la conception des Jeux se sont d'ailleurs retirées en 2010 car elles considéraient que leur avis n'était jamais pris en compte dans aucune décision. Elles se sont pourtant attelées à fournir des rapports sur l'impact environnemental des travaux (Le Monde, 2014).

Les travaux relatifs aux infrastructures en montagne (pour rappel les pistes de glisse : ski, luge, snowboard...) ont été néfastes pour l'écosystème local qui a subi des dégâts considérables. D'après l'organisation EWNC, ces infrastructures ont été bâties sur une superficie importante de forêts de buis et de pins qui coïncident avec le territoire de l'ours brun qui a, depuis lors, quitté les lieux. Concernant le site en bord de mer, c'est un site agricole inondé, lieu de passage des oiseaux migrateurs marins, qui a fait les frais de la construction des infrastructures sportives (en contrepartie, les organisateurs ont construit un parc pour qu'ils puissent quand même passer là mais une baisse de 10% a été observée).

Enfin, d'énormes travaux en matière de transport ont également été effectués avec notamment la construction d'une autoroute de 48km longée par une ligne de chemin de fer pour rallier le site de montagne. Le tout a été accompagné de la construction de 77 ponts et 12 tunnels creusés dans des carrières de calcaire. Tous ces travaux se trouvent aux abords de la rivière locale (Mzymta) très affectée qui a observé la perte du saumon de la Mer Noire. EWNC précise que 60 kilomètres carrés ont été touchés par les travaux liés aux pistes en montagne (Le Monde, 2014).

Note d'appréciation

Sur base de toutes ces informations, nous avons décidé d'attribuer la note « mauvais » pour la préservation des espaces naturels dans notre grille d'évaluation. En effet, Sotchi n'a pas hésité

à construire le site Olympique sur un parc naturel reconnu en Russie et ce qui a occasionné beaucoup de dégâts à l'écosystème local. Les organisateurs n'ont pas tenu compte des répercussions écologiques désastreuses, en témoigne le retrait de deux ONG environnementales participant à la conception des Jeux.

Le contraste entre les deux villes est ici saisissant. D'une part, des organisateurs qui ont décidé de profiter des Jeux pour relancer un quartier industriel et défavorisé du paysage londonien. D'autre part, des organisateurs qui n'ont pas hésité à choisir une petite station balnéaire comme lieu et de procéder à des travaux faramineux sur un site naturel national. Les organisateurs de Sotchi n'ont pas du tout tenu compte de l'impact sur les espaces naturels lorsqu'il a fallu concevoir les sites qui allaient recevoir les compétitions sportives mais également les nombreux visiteurs et entraîner des travaux drastiques en matière de transport. Au contraire de Londres qui, de son côté, a profité des Jeux pour verdir un quartier compliqué de la banlieue et le rendre agréable pour ces citoyens mais surtout un lieu d'habitat pour bon nombre d'espèces animales et végétales.

2.2.3 Réduction des externalités négatives issues de l'utilisation des infrastructures

Londres

Dans un rapport de durabilité publié en décembre 2012, le LOCOG (London Organizing Committee of the Olympic Games) dévoile des chiffres visant à prouver que les organisateurs ont réussi leur pari de proposer des Jeux verts. Ces chiffres sont très explicites et font état notamment de 400 000 tonnes de CO₂ sauvées, 62% d'un total de 10 173 tonnes de déchets réutilisés, recyclés ou compostés, 99% d'un total de 61 000 tonnes de déchets issus de l'installation ou du démontage des infrastructures ont été réutilisés ou recyclés, 99% des déchets opérationnels ont pu être traités de manière à ne pas se retrouver à la décharge, 86% des visiteurs du parc Olympique s'y sont rendus en train et 15,5 millions de repas étaient durables. Ces chiffres montrent l'intérêt que Londres a porté à l'aspect durable de ses Jeux et ils expliquent comment ils y sont parvenus dans la suite du rapport.

Dans ce rapport, il est expliqué que délivrer des Jeux à basse émission de carbone était un objectif majeur (utilisation du terme « zero carbon games » mais qui n'a pu être atteint) des organisateurs et c'est pourquoi ils ont opté pour des infrastructures existantes, temporaires,

des investissements dans les transports publics et de nouvelles infrastructures publiques. Concernant la méthodologie, les organisateurs ont procédé par une première estimation des émissions pour chaque aspect des Jeux (cérémonies, énergie, transport, IT services, mobiliers...) et ont analysé où il était possible de réduire les émissions en carbone pour chacun des aspects. Ces Jeux étaient notamment les premiers de l'histoire à mesurer l'empreinte carbone liée à leurs activités. De plus, ils ont veillé à utiliser des énergies renouvelables et aussi réduire leur consommation d'électricité (LOCOG, 2012)

Les Jeux se voulaient également sans déchet (« zero waste »). Les organisateurs ont donc veillé à faire le maximum pour réduire tous les déchets possibles en cherchant toutes les solutions innovantes imaginables pour y parvenir. Ils ont par ailleurs sélectionné les bons fournisseurs, utilisé au maximum des matériaux recyclables, réutilisables ou compostables ; cela a permis de n'envoyer aucun déchet à la décharge et seulement 0,3% à l'incinération (LOCOG, 2012). Plusieurs articles de presse louent les mérites de Londres et confirment la réussite du pari de Londres. Du côté de BBC News (2012), on parle des Jeux les plus verts de l'histoire (Olympic Games « greenest ever »). Petite ombre au tableau soulignée dans un article de The Guardian (2012) qui indique que Londres n'a pas atteint tous ses objectifs en matière d'utilisation renouvelables (mais bien en réduction des déchets et émissions de carbone).

Note d'appréciation

Tous ces éléments nous permettent de donner la mention « bon » pour le critère réduction des externalités négatives. Londres a fait un énorme travail préparatoire afin d'identifier les sources de pollution et ensuite trouver des solutions pour les réduire. Cela s'est avéré être une réussite lorsqu'ils ont pu évaluer les effets après les Jeux.

Sotchi

Concernant l'édition de Sotchi, il est plus compliqué de trouver de telles informations car un rapport de durabilité post-Jeux n'est pas disponible en ligne. Sotchi a publié plusieurs « sustainability reports » pendant les travaux mais un rapport comme celui de Londres présentant les résultats après les Jeux est introuvable. Nous utiliserons donc les informations disponibles mais cela empêche une comparaison pertinente. Le comité d'organisation des Jeux de Sotchi a réalisé un partenariat avec l'entreprise « Dow Chemical », entreprise de

produits chimiques et partenaire Olympique mondial, en vue de neutraliser son empreinte carbone. Dow a proposé des solutions innovantes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et un programme adapté pour les Jeux de Sotchi. Dow s'est attelé à réduire les émissions issues de l'utilisation des infrastructures sportives, hébergement des athlètes, bénévoles et toutes les activités liées dont le total d'émission était évalué à 360 000 tonnes métriques d'équivalent- dioxyde carbone. Ils ont décidé également de s'attaquer aux émissions liées à tous les transports liés aux Jeux dont le total était estimé à 161 000 tonnes métriques d'émissions équivalent-dioxyde carbone (CIO, 2013).

Sur son site officiel, Dow explique son partenariat ambitieux avec Sotchi et expose que ces Jeux étaient les premiers à réduire leurs émissions carbone avant même qu'ils aient commencé. Ce partenariat avait également l'objectif de contrebalancer les 360 000 tonnes d'émission liées aux travaux et à l'organisation des Jeux pour 2024. Pour y parvenir, ils ont décidé de lancer le programme « sustainable future » visant à équilibrer les émissions des Jeux à travers des actions dans toute la Russie en promouvant l'utilisation de technologies à faible émission carbone et efficace en utilisation d'énergie. Ces projets touchaient des domaines tels que l'agriculture et l'industrie et voulaient réduire les mauvaises habitudes au travail tout cela grâce à de nouvelles technologies à faible utilisation de carbone²⁷.

Cependant, si on s'intéresse au rapport publié par EWNC - une organisation environnementale locale - on se rend vite compte que Sotchi n'a pas du tout pris en compte son impact néfaste sur l'environnement. Outre les dégâts mentionnés précédemment sur la biodiversité, la rivière, les forêts et autres espaces naturels, Sotchi a également échoué dans la gestion des déchets. Les organisateurs avaient pourtant fait allusion à des « zero waste games ». L'organisations rappelle dans son rapport que des Jeux se voulant sans déchet doivent baser leur gestion de ceux-ci autour des trois R : reduce, reuse, recycle (traduit par réduire, réutiliser et recycler). Ils exposent également les affirmations des organisateurs qui avaient annoncé que 97% des déchets issus de la construction des infrastructures seraient utilisés sur les chantiers et que Sotchi deviendrait une ville sans décharge. Ils contredisent cette affirmation en disant qu'elle n'est basée sur aucune donnée objective et qu'ils ont simplement eu recours à la solution la plus simple qui était de créer des déchets massifs et des décharges (roche, sol, terre...). Une information encore plus grave réside dans la découverte d'une décharge illégale s'étant établie sur les terres d'un agriculteur (produisant thé, légumes

²⁷ Dowe. (s.d). Official carbon partner of Sotchi 2014. En ligne sur <https://corporate.dow.com/en-us/about/partnerships/sports/sustainability/sochi-2014.html>, consulté le 3 janvier 2021.

et fruits) dans un village proche. Le rapport fait également état de deux rivières touchées par les déchets (Mzymta et Dzykhra) dont des décharges (cachées et découvertes au fur et à mesure !) ont provoqué un glissement de terrain qui a bouché certains ruisseaux et n'ont plus pu alimenter les arbres. Il est également question de 20 lieux où des sociétés sont venues « éliminer » des déchets de sol et une dizaine se trouvaient tous aux abords de la rivière Mzymta (Environmental Watch on North Caucasus, s.d).

Suite au retard pris dans les travaux, les organisateurs ont dû chercher une solution rapide pour traiter leurs déchets et ont décidé de les envoyer dans une décharge d'un village voisin et le reste dans des décharges illégales installées dans les petits districts aux alentours. Ces décharges illégales ont notamment occasionné des glissements de terrain qui ont entraîné des dégâts à certaines habitations. Le rapport expose beaucoup d'exemples de décharges illégales et notamment certaines qui ont fermé mais où on a continué à venir y placer des déchets. (Environmental Watch on North Caucasus, s.d).

Note d'appréciation

Après la lecture de ces éléments et de ce rapport établi suite à une enquête externe menée sur place, nous avons décidé d'attribuer la note de « mauvais » au critère de réduction des externalités négatives pour Sotchi. Il semble que les organisateurs aient fait part de leur volonté d'organiser des « zero carbon games » et « zero waste games » mais cela n'a pas du tout été observé dans les faits, bien qu'ils aient fait un partenariat avec une société pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La gestion catastrophique des déchets ayant impacté négativement l'environnement naturel local et même certains citoyens ne pouvait nous laisser entrevoir de donner une note plus élevée pour ce critère. De plus, l'absence d'un rapport post-Jeux présentant les résultats en termes de durabilité peut sembler suspect ou tout simplement non-essentiel pour les organisateurs.

Ici encore, le contraste entre les deux éditions est frappant. Londres s'était auto-proclamé « Jeux verts » avant les Jeux et a tenu à prouver que son pari était ambitieux mais réaliste. Ils ont tout fait pour y parvenir à travers les choix des fournisseurs, réduction d'émissions de CO₂, gestion des déchets... Ils ont notamment publié un rapport de durabilité dans lequel on retrouve tous les bénéfices issus de leurs mesures prises pour atteindre leurs objectifs. Sotchi a par contre fait allusion aux notions de « zero waste games » mais ils n'ont visiblement pas

tenu leur promesse en atteste un rapport d'une ONG locale présentant tout le côté caché des Jeux de Sotchi dans lequel elle dénonce tous les abus en matière de gestion des déchets.

2.3 Infrastructures publiques

Dans ce sous-chapitre, nous avons tenté de justifier par des faits concrets les chiffres et appréciations indiquées dans la grille d'évaluation concernant la partie infrastructures publiques. La méthode d'analyse et justification sera la même que dans la partie précédente c'est-à-dire une description des deux éditions des Jeux suivie par une comparaison. Cette partie est organisée selon cinq points relatifs aux cinq critères de la grille d'analyse.

2.3.1 Optimisation des transports publics

Londres

D'après un rapport dédié spécifiquement à l'héritage des Jeux en matière de transport publié par la London Assembly²⁸ (2013), les investissements ont porté leurs fruits et répondu à la mission de faciliter les transports des spectateurs mais également des travailleurs pendant les Jeux. Ce rapport fait également état de tout ce qui a été mis en place pour que la population puisse profiter au maximum de ces nouveaux transports publics. Publié un an après les Jeux, il insiste sur l'importance de maintenir l'efficacité de ces transports après les Jeux.

London Assembly parle de la nécessité de faire perdurer la notion de « One Team Transport » adoptée durant les Jeux dont le but était de rassembler une quarantaine d'organisations (TTC, TfL, Network Rail...) de transport autour d'un projet commun et dont la collaboration a été un réel succès. De plus, les investissements en matière de transport ont permis la construction d'un grand nombre de nouvelles infrastructures comme : une extension du Tube²⁹, des extensions et la création de nouvelles lignes ferroviaires, la modernisation et construction de nouvelles routes, le développement des bus dans la commune de Stratford, l'implantation de pistes cyclables et de routes piétonnes et même les transports publics (bateaux) passant dans la rivière de la Tamise.

²⁸ Autorité de la ville de Londres.

²⁹ Célèbre métro londonien.

Avec tous ces travaux, les organisateurs des Jeux en collaboration avec les autorités de la ville ont voulu changer les habitudes des citoyens à long terme. Ils veulent notamment profiter d'un programme lancé durant les Jeux sur la gestion de la demande de voyage pour y arriver. Cela doit aider à réduire le trafic routier et il semblerait que cela ait été efficace car les autorités ont observé une baisse du nombre de voyageurs vers le centre de Londres. Ils ont également réussi leur pari de réduire le nombre de voyageurs sur certaines surchargées pour favoriser l'utilisation de nouvelles lignes. A travers la création de nouvelles pistes cyclables, les organisateurs avaient pour objectif d'augmenter les cyclistes dans le paysage londonien et en un an, ils ont vu une augmentation de 20% de ces derniers et une augmentation de 9% de piétons. Les organisateurs se montrent d'ailleurs très optimistes quant au potentiel de ces pistes et indiquent que la communication au sujet de l'utilisation du vélo durant les Jeux n'a pas été assez conséquente car le chiffre aurait pu être d'autant plus élevé. Un autre objectif était d'augmenter le nombre de voyageurs empruntant les transports fluviaux qui ont bien fonctionné durant les Jeux.

Enfin, l'accessibilité des transports était également un élément important de l'héritage des Jeux de Londres. C'est pourquoi de nouvelles rampes d'embarquement ont été installées pour les trains et les métros, les équipes d'intervention et de maintenance renforcées et d'autres améliorations pour les arrêts de bus ont été apportées.

Note d'appréciation

Sur base de ces éléments, il semble que Londres ait réellement fait peau neuve en matière de transports publics. Ils ont investi énormément dans ceux-ci afin d'améliorer la vie des citoyens mais également pour tendre vers une ville plus respectueuse de l'environnement. Ils avaient l'ambition de changer les habitudes des citoyens en leur proposant des transports publics bien plus performants et répondant aux besoins des Londoniens. Nous avons donc décidé d'attribuer la note « bon » pour ce critère à l'édition de Londres.

Sotchi

Les travaux en matière de transport pour pouvoir accueillir les Jeux Olympiques ont été gigantesques à Sotchi. En tout, 360 kilomètres de route, 321 kilomètres de voies ferrées et 22 tunnels ont été construits. De plus, le directeur des transports de Sotchi parle d'un nouveau

réseau de bus comptabilisant 205 bus à disposition des citoyens de la ville couvrant une surface de cinq hectares (CIO, 2014).

Les organisateurs ont instauré un système central de gestion des transports et ont installé plus de 1500 caméras afin de mieux coordonner les transports. Le directeur des transports de Sotchi indique les Jeux ont laissé un héritage innovant et moderne en matière de transports publics. (CIO, 2014).

Selon son site officiel, Tyréns, une entreprise de consultance durable en urbanisme et infrastructure qui a contribué à la conception des Jeux de Sotchi, décrit les plans concernant le réaménagement de la ville avec de nouvelles pistes cyclables, sentiers pédestres, une meilleure accessibilité aux parkings et une connexion entre la mer et le site Olympique³⁰.

Suite à une étude menée sur place, il semblerait par contre que Sotchi n'ait pas réussi à profiter des nouveaux transports publics et notamment d'une nouvelle voie ferrée ralliant l'aéroport au centre-ville. Cette voie grande vitesse était le plus gros investissement en termes d'infrastructures (environ 10 milliards). Beaucoup de voyage ont été annulés suite à un conflit entre les opérateurs de transport et l'administration locale mais aussi car le prix des trains en Russie est bien trop élevé par rapport au transport routier. Les citoyens et touristes préfèrent donc prendre une voiture (Azzali, 2016).

Note d'appréciation

Nous avons décidé d'attribuer la note « moyen » à Sotchi pour le critère relatif aux transports publics. Les organisateurs de l'événement ont entrepris des travaux conséquents et ont fait appel à une société spécialisée dans le design durable urbain pour les aider. Ils ont notamment pourvu la ville de nouvelles pistes cyclables et sentiers pédestres mais les résultats sont mitigés notamment dans l'utilisation de la nouvelle ligne de train entre la ville et l'aéroport qui a coûté très cher.

Après cette analyse sur les transports, on voit apparaître très clairement la volonté de Londres de devenir une ville plus verte et durable. Beaucoup d'efforts ont été fournis dans le domaine des transports pour que les citoyens londoniens puissent profiter de transports optimaux et

³⁰ Tyréns. (s.d). Sochi olympic legacy infrastructure. En ligne sur <https://www.tyrens-uk.com/en/projects/transport-infrastructure/sochi-olympic-legacy-masterplan/>, consulté le 30 janvier 2021.

ainsi en augmenter la fréquentation. De plus, l'idée était également de convaincre les citoyens d'emprunter ces transports et de changer leurs habitudes. De son côté, Sochi a essayé et entrepris certaines démarches (pistes cyclables, rues piétonnes et bon nombre de nouvelles constructions) mais cela ne semble pas avoir été totalement efficace.

2.3.2 Construction de nouveaux logements

Londres

Un article de la BBC (2010) mentionne que 11 000 nouvelles habitations étaient prévues avant les Jeux dans le parc Olympique. Le projet concordait avec la volonté des organisateurs de relancer le quartier de Stratford qui, pour rappel, était considéré comme défavorisé. Le site officiel du Queen Elizabeth Olympic Park a publié un article en 2018 dans lequel il faisait un bilan 6 ans après les Jeux. Dans cet article, il est question que 40 000 nouveaux jobs seront créés pour 2025 et que 24 000 nouvelles habitations seront bâties pour 2031 sur et hors du parc. L'article indique également que bon nombre de citoyens viennent s'installer et travailler dans le parc Olympique³¹.

Par contre, des articles de presse relèvent une problématique liée à ces nouvelles bâtisses. Un article de Kieron Monks pour CNN (2016) pointe un changement radical d'un quartier défavorisé qui a accueilli de nouveaux appartements modernes et de nouvelles écoles qui peuvent profiter du centre aquatique. Il confirme également la tendance à la construction de nouvelles habitations : 8000 sur et 16 000 hors du parc Olympique. Un nouveau quartier commercial était également en construction et il devait proposer des bureaux pour 25 000 employés. Cependant, il pointe du doigt un problème de flambée des prix des loyers qui a suivi les Jeux et qui a contraint de nombreux citoyens à quitter leur logement. L'article donne l'exemple de l'arrondissement de Newham (où Stratford se situe) qui était un des plus défavorisés de Londres et dont le prix des loyers a augmenté de 43% entre 2010 et 2016. Il est également question d'une comparaison entre les 50% de logements abordables qui étaient prévus au départ et les 31% qui ont été réévalués après les Jeux. La définition de cette notion « abordable » a également été pointée du doigt car elle se rapportait à 80% des taux du

³¹ Queen Elizabeth Olympic Park. (2018). The legacy of Olympic Games has come to life at Queen Elizabeth Olympic Park. En ligne <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/news/news-articles/2018/07/the-legacy-of-london-2012-has-come-to-life-at-queen-elizabeth-olympic-park>, consulté le 10 février 2021.

marché. L'article prend encore une fois un exemple concret qui permet de situer le problème : un loyer de 470 000 livres pour une maison qualifiée d'abordable dans le quartier Chobham Manor alors que le revenu moyen des résidents du quartier de Newham est de 29 000 livres par an. Il semble également que le nombre de sans-abris ait augmenté de 122% entre 2012 et 2015.

Note d'appréciation

Sur base de ces éléments, nous avons décidé d'attribuer la note « moyen » aux Jeux de Londres pour le critère lié à la construction de nouveaux logements. Les organisateurs avaient une réelle intention de relancer un quartier décrit comme défavorisé avant les Jeux et ils ont pu atteindre leurs objectifs de créer de l'emploi et de construire de nouvelles habitations. Ils n'ont en revanche pas pu gérer la montée des prix des loyers qui a suivi. De ce fait, des citoyens se sont retrouvés dans l'incapacité de payer les nouveaux tarifs des loyers et ils ont dû quitter les lieux.

Sotchi

Comme expliqué précédemment, la ville de Sotchi a dû entreprendre des travaux gigantesques pour accueillir les Jeux et les 100 000 visiteurs attendus pour l'événement. Très peu d'informations, voire aucune information, ne sont disponibles concernant la construction de nouveaux logements. Cependant, des complexes hôteliers ont été érigés afin d'accueillir ces visiteurs et ensuite pouvoir profiter aux touristes qui pourraient passer leurs vacances d'été et d'hiver à Sotchi (Le Monde, 2014). Un document officiel du CIO (2015) relatant les chiffres clés de ces Jeux mentionnent 25 000 chambres d'hôtel supplémentaires et 56 hôtels de niveau 4 étoiles dans la ville.

En outre, il est intéressant de noter que le même phénomène de flambée des prix observé à Londres s'est produit à Sotchi. L'explosion des prix de l'immobilier dans la ville située au bord de la Mer Noire s'est produite dès l'annonce officielle attribuant les Jeux à Sotchi en 2007. Tout d'un coup, les prix des loyers ont augmenté de 30% et beaucoup d'investisseurs russes fortunés, provenant notamment de Moscou et d'autres grandes villes, se sont intéressés aux biens immobiliers de Sotchi. Une employée d'une agence immobilière a été jusqu'à affirmer que le mètre carré était devenu aussi cher qu'à Moscou. Andrew Sangster, expert dans le domaine et interrogé dans un forum hôtelier à l'époque, avait fait part de ses

inquiétudes quant aux problèmes qui surviendraient après les Jeux. Il avait évoqué que 46 000 chambres d'hôtel seraient disponibles pour les Jeux mais qu'elles ne seraient jamais rentabilisées par la suite. Le village Olympique devait également être reconvertis en logements. De plus, un expert immobilier a qualifié le projet immobilier comme « le marché qui devait être celui de la construction sera celui de la destruction ». Il explique ses paroles par une chute vertigineuse des prix, jusqu'à 50% dans certains cas, dans les années précédant les Jeux et que la cause de tout cela est simple : la corruption. Cependant, il semble que les prix se soient stabilisés à l'approche des Jeux et la conseillère immobilière d'affirmer que les nouveaux logements sont de bonne qualité et que des appartements de standing se vendent aux prix d'appartements de moyenne gamme (Benjamin Quenelle, 2014).

Enfin, Sotchi a également construit une nouvelle université en 2009 offrant chaque année à 1000 étudiants provenant de 63 pays différents une formation spécialisée en management du sport. Bon nombre d'anciens athlètes voulant se reconvertir après leur carrière viennent y apprendre les ficelles du métier (CIO, 2019).

Note d'appréciation

Sur base des informations disponibles, il a été très difficile d'attribuer une note pour le critère relatif aux logements. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas attribuer de note au risque que celle-ci ne s'appuie pas sur des éléments assez solides. Il est évident que Sotchi a profité des Jeux pour déclencher un renouveau touristique de la ville et a notamment pourvu la ville de nouveaux complexes hôteliers ou a procédé à la rénovation des hôtels existants afin d'accueillir des touristes tout au long de l'année. Par contre, nous aurions aimé obtenir plus d'informations concernant les logements disponibles pour accueillir les citoyens dans de bonnes conditions et nous n'avons pas les obtenir.

A titre de comparaison, les organisateurs de Londres ont veillé à relancer l'activité économique d'un quartier à la traîne et ils ont notamment construit un nombre important de nouveaux logements sur le site Olympique et aux alentours. Cela s'est malheureusement accompagné d'une montée en flèche des prix des loyers qui a été préjudiciable pour certains citoyens aux revenus modestes. Du côté de Sotchi, l'accent semble avoir été mis sur la capacité d'accueil des touristes et la construction ou rénovation d'hôtels et d'une nouvelle université.

2.3.3 Promotion de nouvelles technologies durables

Londres

Dans un plan relatif à l'héritage durable des Jeux publié sur le site officiel de la ville de Londres paru en 2008, le terme « technology » revient à plusieurs reprises. En effet, il est question d'utiliser de nouvelles technologies pour traiter et recycler les déchets ou encore pour fournir de l'énergie. Ce rapport mentionne que 20% de l'électricité fournie au parc Olympique seront issues de nouvelles sources d'énergies renouvelables (trigénération : mix entre énergie électrique, mécanique et thermique), le recours à l'utilisation de la pile à combustible (utilise de l'hydrogène et donc ne génère que de l'eau et pas de pollution) ainsi qu'une flotte de véhicule à faible émission de CO2 présente sur le parc Olympique (London Assembly Environment Committee, 2008).

Le rapport du CIO sur ces Jeux (2012) fait état d'une flotte de 200 véhicules alimentés par 120 bornes de recharge qui sont utilisées depuis pour alimenter les véhicules électriques dans la ville de Londres. Il mentionne également le centre énergétique utilisant des chaudières à biomasse fournissant de la chaleur aux bâtiments dans tout le parc Olympique en brûlant des copeaux ou combustibles durables. En outre, un centre, dénommé White Building, spécialisé en innovation à la croisée de domaines tels que l'art, la technologie et la durabilité, a été inauguré l'année des Jeux.

Note d'appréciation

Nous avons décidé d'attribuer la note « bon » pour le critère d'utilisation de nouvelles technologies à Londres. Londres a utilisé de nouvelles sources d'énergie pour les besoins des Jeux et celles-ci ont été pensées de manière à fournir de l'énergie après les Jeux. De plus, il est important de mentionner les innovations en matière de conception des infrastructures sportives et d'utilisation de nouveaux matériaux comme mentionné dans la première partie de cette analyse.

Sotchi

Les organisateurs des Jeux de Sotchi ont publié un rapport de durabilité en 2010, soit quatre ans avant les Jeux, dans lequel ils relataient les projets et initiatives clés qui s'étaient tenus

entre 2009 et 2010 dans cette démarche de durabilité (Olympic Winter Games. Organizing Committee. 22, 2014, Sochi, 2010). Un chapitre complet était consacré à l'utilisation de nouvelles technologies. Ce chapitre est introduit par la volonté des organisateurs d'utiliser de nouvelles solutions innovantes dans les domaines comme la télécommunication, les transports, logistiques et autres. Il est également question d'un programme de sourcing durable ayant pour but de promouvoir les nouvelles technologies.

Sotchi a mis en place un système d'identification innovant pour l'époque donnant accès à certains services en fonction des droits de l'utilisateur. Ce système a été utilisé pour les Jeux mais également dans d'autres secteurs après ceux-ci comme la réservation de tickets pour des événements, l'inscription à diverses activités, les transports en commun ou les services de nourriture. Ensuite, un système de simulation des systèmes de transport afin de réguler au mieux le trafic sur les routes et les flux de voyageurs pour réduire l'impact environnemental. Cela avait pour but de trouver la meilleure solution qui passerait par la fermeture de routes, la création de voies adjacentes et surtout un plan pour le transport vers le site situé en montagne. Selon les dires du rapport, cette solution a permis d'économiser la somme de 100 millions de roubles. Aussi, Sotchi n'a pas hésité à investir beaucoup dans de nouveaux systèmes de télécommunication afin d'optimiser la retransmission de l'événement partout dans le monde mais qui devra aussi aider les autorités locales et le gouvernement a planifié les projets et travaux dans la région. Le réseau téléphonique a aussi été renforcé avec l'installation de 3767 téléphones fixes. De plus, 65 caméras ont été installées aux abords des deux sites afin de coordonner les travaux des différents sites mais également afin d'amener une connexion internet avec et sans fil. Comme déjà évoqué, les organisateurs ont collaboré avec le partenaire Olympique Dow Chemicals afin d'utiliser des matériaux efficaces en matière d'énergie dans les infrastructures sportives mais également pour les ponts, routes et voies ferrées. Ils ont également favorisé l'utilisation de polymère notamment dans l'élaboration de packaging en plastique pour la nourriture, produits recyclables ou même les sièges des stades. (London Assembly Environment Committee, 2008).

Sotchi a également modernisé le système d'égout mais malheureusement il semble qu'il ne soit pas totalement efficace car beaucoup de ménages ne sont pas reliés à ce nouveau système ce qui en réduit ses effets (Le Monde, 2014).

Finalement, le magazine Francs Jeux (2013), spécialisé dans l'actualité sportive et s'intéressant particulièrement à l'actualité Olympique, avait rédigé un article à l'époque dans

lequel il disait que « *les Jeux de Sotchi 2014 laisseront un héritage durable à la région et à tout le pays* ». Plusieurs programmes guidés par le développement durable ont été introduits en Russie et ce autour des Jeux. L'article indique que de nouvelles solutions technologiques ont été utilisées afin de veiller à la préservation des espaces naturelles ainsi que dans la construction des enceintes Olympiques. Ces initiatives ont servi de base pour la rédaction et l'introduction de nouveaux standards verts qui seront appliqués à la construction de biens immobiliers dans tout le pays. Ces nouveaux standards impliqueront que toute nouvelle construction devra être conforme aux normes de réduction d'énergie et de réduction des impacts négatifs sur l'environnement.

Note d'appréciation

La note « bon » a été attribuée pour le critère relatif à l'utilisation de nouvelles technologies durables à Sotchi. Les organisateurs ont vraiment veillé à moderniser les systèmes mis en place au profit des infrastructures publiques et faciliter les procédures avec une démarche de digitalisation notamment via un nouveau système d'identification qui profite à d'autres domaines. Il en a été de même avec l'implémentation d'un système de simulation visant à optimiser les transports publics et ainsi réduire l'impact environnemental. Ils ont également modernisé le système d'égouttage de la ville bien qu'il rencontre certaines limites et ont travaillé avec un partenaire pour utiliser des matériaux moins polluants. Enfin, Sotchi a profité des Jeux pour implémenter de nouvelles normes vertes concernant les futures constructions sur base des innovations technologiques utilisées pour la construction des infrastructures sportives.

Bien que les informations disponibles soient assez limitées pour ce critère, il semble clair que les Jeux aient profité aux deux villes en termes de développements de nouvelles solutions technologiques plus durables. Du côté de Londres, de nouvelles sources d'énergie pour le parc Olympique et pour les véhicules utilisant de l'énergie verte ont été implantées. Alors que du côté de Sotchi, de nouveaux standards de construction sont entrés en vigueur sur base de nouvelles technologies disponibles dans le pays. La ville a également pu bénéficier de nouvelles méthodes d'identification réduisant le travail des employés ainsi que les papiers inutiles et d'un système d'égout modernisé.

2.4 Note globale

Londres

Il est évident que Londres a placé la durabilité au cœur de sa conception des Jeux tant sur le plan des infrastructures sportives que publiques. Sans surprise, l'édition de Londres s'est vue attribuer la note d'appréciation globale « bon » car son héritage a clairement été pensé de manière à intégrer la problématique environnementale pendant et surtout après les Jeux. Les organisateurs ont placé la barre très haut en déclarant dans la presse qu'ils organiseraient « les Jeux les plus verts de l'histoire ». Sur base des informations disponibles, Londres semble avoir réussi sa mission d'intégrer la problématique environnementale pleinement dans l'héritage laissé par les Jeux à la ville et à ses citoyens.

Tout d'abord, ils ont privilégié l'utilisation d'infrastructures existantes (zone de la Tamise et zone centrale) et temporaires (4/9 sur le site du parc Olympique). Chaque infrastructure a également été pensée de sorte à être réutilisée après les Jeux ou dont les matériaux pourraient recyclés ou réutilisés ailleurs. La population peut désormais profiter de nouvelles infrastructures sportives de qualité qui accueillent d'ailleurs un nombre important de citoyens chaque année. Ces installations sportives sont aussi utilisées pour recevoir des compétitions sportives nationales ou internationales.

Ensuite, Londres a veillé à protéger les espaces naturels aux abords du parc Olympique et a même lancé un plan d'action destiné à faire du parc un lieu propice au développement de la biodiversité. Les citoyens londoniens ainsi que les touristes peuvent également profiter de parc naturel pour s'y promener et se ressourcer. Les organisateurs des Jeux de 2012 ont été les premiers également à utiliser des termes de « zero waste, low carbon Games ». Ils ont tout fait pour réduire au maximum les déchets et les émissions liées à l'exploitation des infrastructures sportives.

Concernant les infrastructures publiques, Londres a profité des Jeux pour revoir toute l'organisation des transports publics de la ville. Cela a permis de restreindre les flux de spectateurs pendant les Jeux aux transports en commun mais également à offrir aux citoyens des transports efficaces et performants au quotidien pour une longue période après les Jeux. Des pistes cyclables ainsi que des zones piétonnes ont également été aménagées afin de limiter les véhicules en ville et favoriser de nouveaux modes de déplacement moins polluants.

Tout a été pensé dans le but de réduire les impacts négatifs sur l'environnement et à changer les habitudes des citoyens vers un mode de vie plus durable.

En outre, Londres n'a pas choisi de baser son parc Olympique dans le quartier de Stratford par hasard. Celui-ci était reconnu comme un quartier défavorisé de l'Est de Londres et en retard de développement. Suite aux Jeux, de nouveaux logements ont été érigés à l'intérieur et hors du parc. Seule ombre au tableau pour l'héritage de Londres, ces logements destinés à être des logements sociaux n'ont pu éviter la flambée des prix et ont forcé certains ménages à quitter les lieux. De nouveaux bureaux et centres commerciaux ont également vu le jour et participé à relancer le quartier sur le plan économique.

Pour en finir avec l'édition de Londres, de nouvelles sources d'énergie utilisant de nouvelles technologies ont été installées dans la ville afin d'alimenter les infrastructures sportives et le parc Olympique pendant et après les Jeux.

Sotchi

Le cas des Jeux de Sotchi est totalement différent. A l'origine, Sotchi était une station balnéaire située au bord de la mer Noire accueillant des touristes en été et qui ne présentait au préalable pas d'infrastructures dignes de ce nom. Les organisateurs ont donc dû partir de zéro et construire tout de A à Z. La presse n'a d'ailleurs pas hésité à qualifier les travaux liés à ces de « Pharaoniques » et des « Jeux les plus chers de l'histoire ». Ces Jeux ont d'ailleurs coûté presque deux fois plus cher que ceux de Londres pour trois fois moins d'épreuves (même si ce n'est pas totalement comparable car des Jeux d'Été et d'Hiver ne présentent pas les mêmes caractéristiques). Nous avons donc attribué la note globale « moyen » à l'édition des Jeux d'Hiver de Sotchi 2014 sur base des éléments disponibles. Pour certains critères, Sotchi a montré une certaine volonté d'intégrer certains aspects durables dans la conception de l'héritage des Jeux mais cela ne peut compenser les dégâts infligés à l'environnement naturel local.

Premièrement, Sotchi n'a pu s'appuyer sur des infrastructures existantes et a donc construit un total de 11 infrastructures sportives réparties en deux sites (pour rappel un en bord de mer et un en montagne). Chacune de ses installations a été réutilisée à la suite des Jeux que ce soit pour servir de camps d'entraînement pour sportifs ou équipes sportives de haut-niveau, accueillir des événements sportifs nationaux et internationaux ou événements culturels ou

pour profiter à la jeunesse et aux citoyens voulant s'adonner à une pratique sportive de loisir. Aujourd'hui, la ville de Sotchi accueille des touristes toute l'année car elle est maintenant capable de proposer tant des vacances d'été que des vacances d'hiver. Le point négatif est donc lié aux travaux qu'ont demandé la construction de toutes ces installations. Des écosystèmes ont été ravagés, des espèces animales (ours brun, saumon et oiseaux migrateurs) ont déserté les lieux, la rivière locale a été fortement touchée notamment par le déversement de déchets, des étendues de forêt ont fait les frais de ces travaux et des ponts, tunnels et routes ont été construits dans la forêt où se trouvait notamment des réserves de calcaire.

Tout comme Londres qui l'a précédé, Sotchi n'a pas hésité à utiliser le terme de « zero waste » qui, selon les articles, n'a pas vraiment été respecté et des déchets se sont retrouvés dans des décharges de fortune ou dans la rivière dont certains ruisseaux ont été bouchés ou déplacés. Par ailleurs, un programme en partenariat avec Dow Chemical a été lancé afin de compenser les émissions de gaz liées à la construction des infrastructures et aux Jeux dans les années suivant ces Jeux.

En ce qui concerne l'héritage relatif aux infrastructures publiques, Sotchi s'est doté de d'un nouveau réseau de caméras devant améliorer la coordination des transports. De nouvelles voies de transport (autoroute, routes, voie ferrée reliant l'aéroport à la ville, tunnels, ponts) sont sorties de terre mais une étude menée sur place a montré que les transports publics ne sont pas utilisés comme prévu. Ce phénomène pourrait s'expliquer par une discordance entre le prix de l'essence et des tarifs des transports en commun. Cependant, la ville a été réaménagée de sorte que de nouvelles pistes cyclables ou sentiers pédestres y soient intégrés et de sorte à faciliter l'accès au parking.

Ensuite, il a été compliqué de trouver des informations concernant la construction de nouveaux logements à Sotchi mais il a été observé le même problème de flambée des prix des loyers qu'à Londres. Cependant, accueillir les Jeux a donné l'opportunité à Sotchi de rénover ses hôtels ou d'en construire de nouveaux accueillant des touristes toute l'année ainsi que de construire une nouvelle université spécialisée dans le management des organisations sportives.

Pour terminer, Sotchi peut maintenant s'appuyer sur un nouveau système d'identification développé pour les Jeux et utilisable pour différents domaines (événementiel, ticketing...) et de simulation pour les transports publics. De plus, les innovations dans le domaine de la

construction ont servi de base pour édicter et intégrer de nouveaux standards auxquels devront se plier les nouvelles constructions dans tout le pays.

Partie 3 : Recommandations et conclusions

Chapitre 5 : Recommandations

Après ces deux analyses de cas particulièrement intéressantes et surtout différentes, il convient de rédiger certaines propositions de recommandations dont pourraient s'inspirer les organisateurs des prochaines éditions des Jeux Olympiques au moment de penser l'héritage que ceux-ci lègueront à la ville et aux citoyens.

Ces recommandations seront assez globales car chaque édition est différente et chaque ville hôte peut présenter des caractéristiques qui peuvent varier du tout au tout. Le fait d'accueillir les Jeux d'Été ou les Jeux d'Hiver entraîne également une conception différente des Jeux et de leur héritage.

Ce chapitre relatif aux recommandations s'organisera selon les deux parties qui ont constitué la grille d'analyse. Dans un premier temps, les recommandations porteront sur les infrastructures sportives et dans un second temps sur les infrastructures publiques. Ces recommandations ont fait l'objet d'une critique de la part du Professeur Thierry Zintz considéré comme un expert sur le sujet. Premièrement, il a été impliqué au sein du Comité Interfédéral Olympique Belge (COIB) et il a participé à plusieurs éditions des Jeux Olympiques depuis l'an 2000 en tant que vice-président du COIB avec la délégation belge. Deuxièmement, le Professeur Zintz est un acteur du Mouvement Olympique par son rôle de membre de la Commission d'Éducation Olympique du CIO et par sa fonction de chercheur académique ayant travaillé pendant longtemps sur l'Olympisme. L'interview complète est disponible dans l'Annexe 3.

Infrastructures sportives

Les infrastructures sportives constituent l'élément central des Jeux Olympiques car sans elles, les épreuves sportives ne pourraient avoir lieu. Une réflexion concernant le choix des infrastructures seront utilisées peut prendre plusieurs années afin d'accueillir athlètes et spectateurs dans les meilleures conditions tout en prenant en compte la notion de durabilité.

- Évaluer au préalable les infrastructures à disposition

Avant de se porter candidat pour accueillir les Jeux Olympiques, le comité chargé de rédiger le dossier de candidature se doit de faire une évaluation préliminaire des infrastructures à disposition. Cette première démarche doit permettre d'évaluer les besoins de la ville en vue d'accueillir un nombre conséquent de visiteurs et toutes les épreuves prévues dans les meilleures conditions. Par besoins, nous sous-entendons tous les domaines et projets qui pourraient profiter de l'engouement autour de l'accueil des Jeux. Il peut s'agir de la nécessité d'offrir de nouvelles infrastructures sportives de haut-niveau aux athlètes nationaux ou de loisir à la population. Lors de cette étape, le choix d'une zone de la ville est primordial car cette zone pourra bénéficier d'une relance économique et sociale grâce aux travaux requis par les Jeux. De nouveaux projets en matière de sensibilisation de la population aux bienfaits de l'activité physique ou de projets visant à relancer le tourisme peuvent accompagner cette relance. Subséquemment, les organisateurs pourront se faire une première idée des coûts occasionnés par ces travaux en collaboration avec différents partenaires qui devront prendre en charge ces travaux. Ils décideront ensuite si cela est nécessaire de continuer les démarches ou non.

- Privilégier les infrastructures existantes et temporaires

Les infrastructures existantes et temporaires doivent être privilégiées pour recevoir les épreuves sportives. Il est nécessaire de réduire au maximum le nombre d'infrastructures qui pourraient nuire au paysage urbain et engranger des dépenses et travaux conséquents sans qu'une certaine garantie d'exploitation par la suite ne soit certaine. S'assurer que chacune des infrastructures sportives léguées à la ville hôte trouvera une utilité après les Jeux est un des points les plus importants de l'héritage olympique. Thierry Zintz appuie cette recommandation en faisant référence aux « *éditions précédentes qui ont laissé des éléphants blancs après les Jeux, c'est-à-dire des infrastructures surdimensionnées pour un usage approprié dans la ville ou dans le pays et qui dès lors n'étaient pas utilisées et se détérioraient.* » Néanmoins, Thierry Zintz souligne une question particulière : « *Qu'en sera-t-il lorsque l'on organisera les Jeux dans des pays ou des villes qui bénéficient d'infrastructures sportives réduites ou inexistantes et où les Jeux seront l'occasion de créer une infrastructure sportive ?* ». Dans ce cas de figure, il estime « *qu'il faudra réfléchir à des infrastructures permanentes mais construites de façon telle qu'après les Jeux, on puisse les adapter aux besoins réels de la ville comme ce fut le cas à Londres avec la piscine.* »

- Renforcer la collaboration entre tous les acteurs du sport national

De plus, les organisateurs doivent renforcer leurs relations et la collaboration avec toutes les fédérations et organisations sportives nationales potentiellement concernées par ces infrastructures. L'objectif est de garantir que tous les acteurs du sport national soient animés par un objectif commun et qu'ils exploiteront au mieux les nouvelles infrastructures à leur disposition. Ces acteurs doivent pouvoir retourner un programme de promotion et de développement spécifique à leur sport aux organisateurs des Jeux. Il est évident que plusieurs acteurs peuvent profiter d'une même infrastructure. Ils peuvent donc proposer un programme commun dans lequel ils expliqueront comment ils partageront l'infrastructure en question. Thierry Zintz approuve cette recommandation en prenant l'exemple de « *Londres qui a impliqué les fédérations dans la conception des infrastructures et la période post-Jeux fut un succès.* »

- Appliquer les principes de la « New Norm »

La « New Norm » va aider les potentiels candidats dès l'instant où ils envisageront d'accueillir les prochains Jeux. Profiter de cette nouvelle perspective de collaboration étroite avec le CIO est essentiel pour développer un projet viable et qui bénéficiera à toutes les parties. Le CIO aidera la ville hôte à penser un héritage pertinent et lui offrira toute son expérience et expertise dans le domaine. Ils mettront à disposition du comité d'organisation des professionnels ayant déjà travaillé sur l'organisation d'anciennes éditions des Jeux, des ressources matérielles, humaines et financières et les accompagneront tout au long du processus de candidature. Thierry Zintz appuie cette recommandation en rappelant que « *la période de sept ans précédant les Jeux évoquée dans la New Norm n'est pas une nouveauté en soi mais la nouveauté réside dans la séparation de cette période en deux (3+4). Il précise que la première période de trois ans est une période de conception et de réflexion qui se déroule avec une collaboration très étroite entre le CIO, le COJO, la Commission de Coordination et les autorités publiques et lors de laquelle on ne procède à aucune construction.* »

- Nommer une commission chargée des projets d'urbanisation constituée d'experts animés par des critères de durabilité

Le choix des partenaires est également très important. Il est essentiel de choisir des partenaires proposant des solutions durables et écologiques dans la conception des infrastructures. Des critères pertinents en matière de choix des matériaux, de recyclage et/ou de réutilisation des matériaux, d'utilisation d'énergie, d'utilisation d'eau ou d'émission de gaz à effet de serre doivent être pris en compte. Il est surtout important de s'assurer que ces partenaires pourront tenir leurs engagements et délivrer leurs services dans les temps. Pour ce faire, il est conseillé aux futurs organisateurs de publier différents appels d'offre dans lesquels ils indiqueront des critères en matière de durabilité très précis. Thierry Zintz complète cette recommandation en prenant l'exemple de Paris, qui accueillera les Jeux en 2024, et de la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques), société chargée de gérer les programmes de construction et d'aménagement de la ville. *« La SOLIDEO a pris très au sérieux le respect des normes environnementales pour le village Olympique et dans la rédaction des cahiers des charges pour Paris 2024³². »* Thierry Zintz pense que *« sous réserve de contrôle après les Jeux de Paris, cela semble être une solution pertinente de confier des responsabilités spécifiques à des gens qui ont des compétences spécifiques comme c'est le cas avec la SOLIDEO à Paris. »*

- Intégrer les ONG dans la conception des Jeux Olympiques

Enfin, il est conseillé aux organisateurs de travailler également en collaboration avec les ONG pour récolter leur avis sur les différents choix possibles mais aussi pour éviter la publication de rapports qui puissent nuire à l'image des Jeux comme à Sotchi. Thierry Zintz reste mitigé concernant cette recommandation et admet *« qu'il faut pouvoir entendre les ONG et essayer de tirer des enseignements par rapport à ce qu'elles proposent et puis prendre ses propres responsabilités. Par exemple, si une ONG écologique me dit qu'en tant qu'organisateur des JO, je dois veiller à faire des plantations en abondance pour réduire l'impact carbone des JO, je peux entendre sa recommandation. Je peux faire des efforts dans ce sens-là, mais je doute qu'elle me décernera un 10/10 à la sortie. Je suis un peu critique à ce niveau-là dans la mesure où je respecte les ONG et je pense que les organisateurs doivent prendre en compte*

³² Pour plus d'informations se référer au document officiel : SOLIDEO. (2019). Village olympique et paralympique. Atelier de présentation. 16 décembre 2019.

leurs recommandations mais ne peuvent les prendre en compte que dans les limites de leurs moyens ».

Infrastructures publiques

Accueillir les Jeux Olympiques d'Été ou d'Hiver va entraîner des flux de spectateurs et de voyageurs énormes. La ville hôte se retrouve dans une situation où elle doit adapter ses infrastructures publiques afin de fluidifier tous ces flux au maximum. C'est une opportunité importante pour la ville de moderniser les infrastructures publiques. En effet, les citoyens vont bénéficier de cette modernisation pendant des années et il serait donc dommage de les concevoir uniquement pour gérer les flux durant les Jeux et non à long terme.

Toutefois, Thierry Zintz précise *« qu'il faut faire la distinction entre les initiatives publiques financées à 100% par des deniers publics et les initiatives des organisateurs des JO financées en partie par des deniers publics. Autrement dit, les organisateurs des Jeux, dans la construction des infrastructures olympiques, ont une responsabilité vis-à-vis des autorités publiques car ils ont reçu des deniers publics mais pour tout ce qui concerne l'embellissement de la région où les Jeux sont organisés, la responsabilité se trouve du côté des collectivités locales et de l'État. En effet, il ne faut pas mettre toute la responsabilité sur les organisateurs des JO. Ce serait simpliste et c'est ce qu'essaient de faire ceux qui sont contre les JO car ils font du budget dépensé à l'occasion des JO un seul budget. Je prends un exemple, à Paris on veut construire une nouvelle ligne de RER qui va traverser Paris du nord au sud. Cela va bénéficier aux JO, mais les JO sont un moment d'opportunité pour accélérer un investissement des autorités publiques sur le long terme. »*

- Moderniser les transports publics et instaurer une unité centrale

Dans cette démarche de modernisation des infrastructures publiques et plus spécifiquement des transports, il est conseillé aux futurs organisateurs de limiter autant que possible les nouvelles constructions de routes, tunnels, voies ferrées etc. mais de concentrer les efforts vers un projet s'inspirant du « One Team Transport » utilisé à Londres et rassemblant tous les organismes de transport de la ville. Cette collaboration entre tous les acteurs du transport peut fortement faciliter la coordination globale des transports avec la création d'un groupe central régulant le transfert d'informations en temps réel. De plus, les Jeux sont l'occasion également

de tester de nouvelles technologies et d'en voir apparaître de nouvelles dans le quotidien des citoyens (identification des citoyens, sources d'approvisionnement en énergie, logiciel d'organisation d'événement, solutions informatiques de gestion des flux...). Il est proposé aux organisateurs d'émettre plusieurs appels d'offre à ce propos pour pouvoir profiter de nouvelles technologies performantes comme ce fut le cas à Sotchi et l'introduction d'un nouveau système de simulation des transports publics.

- Développer et promouvoir les transports en mobilité douce

L'impact environnemental devant se trouver au cœur de la conception de l'héritage, il est recommandé aux autorités locales de « verdir » la ville, en collaboration avec organisateurs des Jeux, en y intégrant de nouvelles pistes cyclables ou sentiers piétons. Des politiques de communication et de sensibilisation doivent accompagner ces nouvelles infrastructures afin qu'elles soient de plus en plus exploitées par la population. Le but est de changer le comportement des citoyens à long terme et leur faire prendre conscience qu'un comportement plus écologique, responsable et hygiénique (bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé) peut influencer leur qualité de vie mais également celle de la société en générale. Thierry Zintz approuve cette recommandation et complète en ajoutant *« qu'en ce qui concerne le développement d'infrastructures qui favorisent les déplacements doux, il y a effectivement tout un travail d'éducation à faire et les JO sont une très bonne opportunité pour le faire. Londres l'a fait et les Jeux de Londres ont été l'occasion d'augmenter de façon drastique les déplacements en mobilité douce à l'intérieur de la ville. Mais cela s'est accompagné d'une série de mesures : nouvelles pistes cyclables, interconnexion entre les trains, métros, vélos, on a réduit l'accès aux automobilistes en les taxant lorsqu'ils rentraient dans le centre-ville... Il y a des politiques de ce genre-là envisagées pour les JO de Paris. »*

- Choisir une zone urbaine pouvant bénéficier d'une relance économique et sociale

Au vu du nombre de visiteurs attendus, la ville hôte devra être en mesure d'héberger tous les spectateurs venus pour l'événement. Des aménagements immobiliers et/ou hôteliers seront indispensables pour répondre aux besoins des visiteurs et les organisateurs doivent en profiter pour intégrer un héritage qui perdurera longtemps après les Jeux. L'exemple de Londres est un modèle dont il faut s'inspirer. Il est donc suggéré aux futurs organisateurs de définir plusieurs zones pouvant être qualifiées de défavorisées ou du moins en retard de développement afin qu'elles bénéficient des Jeux en vue de se relancer économiquement et

socialement. Cependant, les organisateurs en parfaite collaboration avec les autorités locales doivent veiller à proposer une proportion de logements sociaux et logements plutôt de standing avant les Jeux et respecter leurs engagements. En effet, la flambée des prix des loyers observée dans les deux éditions des Jeux doit servir d'avertissement pour les futures villes hôtes et ils doivent mettre en place des mesures pour les éviter comme fixer des plafonds au-delà desquels des taxes seront appliquées. Thierry Zintz explique ce phénomène : *« cette flambée des prix c'est ce qu'on appelle la gentrification c'est-à-dire un quartier populaire qui est devenu un quartier snob... malgré tout je pense que Paris a l'ambition d'éviter cette situation et a pris des mesures qui devraient l'aider à l'éviter. A Londres il ne faut pas oublier que le nouveau quartier qu'est devenu le village Olympique, ou en tout cas les constructions des habitations ont été largement financées par un fonds d'investissement qatari. Et donc ils voulaient un retour sur investissement. Donc au plus les appartements se vendaient cher ou se louaient cher au mieux c'était pour les Qataris. Paris a pris des mesures pour éviter cette situation. Dans la mesure où les constructions en Seine-Saint-Denis ne sont pas financées par le privé mais par le public, l'autorité publique est capable de mettre les normes qu'il estime justes au niveau de ses logements. »*

- Être inspiré par le concept « zero waste games, low carbon games »

Enfin, l'introduction de nouvelles technologies et l'adoption de mesures plus vertes pour la ville peut rendre l'héritage encore plus attrayant et plus éco-compatible. Nous proposons aux futurs organisateurs d'adopter les notions de « zero waste games, low carbon games » pour chaque édition. Cela leur sera bénéfique au niveau de l'image de leurs Jeux d'une part et cela les poussera à respecter leurs engagements car ceux-ci apparaîtront probablement dans la presse d'autre part. Il est conseillé aux organisateurs de publier des appels d'offre pour chaque projet et de laisser la voie à l'innovation et l'apparition de nouvelles solutions dans divers domaines comme la fourniture d'énergie pour le site olympique, la construction des infrastructures publiques, le packaging du catering, les matériaux utilisés pour tous les objets publics : toilettes, bancs, décorations publics, lits des athlètes et autres... Thierry Zintz confirme qu'être animé par ce concept « zero waste games, low carbon games » est une bonne chose mais il nuance légèrement *« Cela va de soi mais en regard de ça il faut rester réaliste. Personne n'est zero waste et pourtant on fait des efforts. Je pense que c'est un processus, tu t'inscris dans une logique zero waste, dans une logique low carbon, logique energy safe mais la perfection n'est pas de ce monde. Il faut tenir compte du fait qu'on ne peut tout changer du jour au lendemain. Les Jeux de Tokyo sont déjà beaucoup plus verts que ceux de Rio. Les*

Jeux de Paris le seront un petit plus. Les Jeux de Los Angeles on peut espérer qu'ils seront encore plus verts et ainsi de suite. Mais cela ne se fait pas d'un claquement de main. »

- Publier un rapport de durabilité quelques mois et quelques années après la tenue des Jeux Olympiques

Afin de témoigner de la tenue des engagements, il est recommandé aux organisateurs de rédiger un rapport de durabilité quelques mois après les Jeux. Comme Londres l'a fait, ce rapport présentera des chiffres clés relatifs aux économies d'énergie réalisées, à la quantité de déchets recyclée ou réutilisée, à la réduction d'émission de gaz à effet de serre, au nombre d'athlètes et de spectateurs ayant rejoint les sites de compétition en transport en commun ou à l'évolution du nombre de citoyens empruntant les transports publics ou les pistes cyclables après les Jeux. Thierry Zintz précise *« qu'on ne peut juger que sur une période de 15 ans. Sept avant les Jeux et sept ans après. Les derniers rapports sur les Jeux de Londres (2012) ont été publiés il y a un ou deux ans c'est-à-dire sept années après les Jeux parce qu'il y a des impacts qui ne se mesurent pas dans l'année suivant les Jeux mais sur le plus long terme notamment en matière de transport et communication etc. Oui il est essentiel qu'il y ait un suivi du déroulement des Jeux au niveau des infrastructures sportives et publiques de façon à voir comment cela a impacté le développement de la ville. »*

Pour aller plus loin, ce rapport pourrait également présenter de quelle manière les Jeux contribuent aux Sustainable Development Goals et de réserver des espaces pour que les ONG locales puissent présenter des chiffres ou laisser un commentaire sur la collaboration avec les organisateurs ou sur la mise en avant d'éléments positifs des Jeux. Thierry Zintz pense *« qu'il est certain que si un rapport est rédigé, il faut l'accrocher aux engagements et aux standards qui sont proposés par les autorités internationales. Ce n'est que de cette façon que l'on va pouvoir dire si un effet positif, négatif ou un effet globalement positif a eu lieu mais il reste quelques points à prendre en compte. L'OGKM, Olympic Games Knowledge Management, a été créé dans ce sens. Le CIO dans ses engagements vis-à-vis des Nations Unies dit qu'il faut absolument qu'il y ait transfert d'expertise des Jeux A vers les Jeux B puis vers les Jeux C pour ne pas tout réinventer à tous les coups. L'OGKM a été créé, sauf erreur de ma part, après les JO de Sydney en 2000. Je pense qu'il y a eu un transfert entre Sydney vers Athènes. Pékin, en 2008, s'est fortement appuyé sur ses ressources propres. Puis il y a eu Londres et un partage d'informations entre la Chine et la Grande Bretagne. Entre Londres 2012 et Rio 2016 il y a eu un partage d'informations. »*

Conclusions

Au moment de se porter candidate, une ville doit savoir qu'organiser les Jeux Olympiques requiert un travail de longue haleine qui s'étend sur plusieurs années. Une période d'une quinzaine d'années est évoquée, soit sept ans de préparation et sept ans pour mesurer l'héritage réel (Preuss, 2019). Elle devra mettre tout en œuvre afin d'accueillir les athlètes, les épreuves, les spectateurs, les partenaires et tout autre personne liée à l'événement. Les organisateurs choisis pour concevoir ces Jeux, pour rappel rassemblés au sein d'un comité d'organisation nommé COJO, doivent se rendre compte de l'opportunité unique que représente l'accueil des Jeux Olympiques pour la ville. En effet, les Jeux lègueront à la ville un héritage Olympique qui perdurera longtemps après la tenue de cette manifestation sportive planétaire.

C'est cet héritage qui a été le point de départ de ce travail. La notion d'héritage Olympique rassemble tout ce qui va être laissé par les Jeux à la ville après la tenue de l'événement. Celui-ci peut se décliner sous deux dimensions bien distinctes qui sont l'héritage matériel (ou tangible) et l'héritage immatériel (intangible). La première reflète les éléments qui ont une composante physique et sont donc observables directement. La seconde regroupe quant à elle les éléments qui n'ont pas de structure physique mais qui impactent tout autant la population. Pour rappel, nous avons défini des méta-catégories pour ces deux aspects de l'héritage telles que l'urbanisme, les infrastructures sportives et publiques pour l'aspect matériel et l'économie, la culture, le sport et le tourisme pour l'aspect immatériel.

De son côté, le CIO, organisation responsable des Jeux Olympiques, attache une attention particulière à l'empreinte laissée à la ville par les Jeux. Depuis la fin de 2014, le CIO a établi une liste de 40 recommandations dans un document officiel intitulé agenda 2020 qui serviront de base au développement du Mouvement Olympique. Certaines de ces recommandations ont attiré aux Development Millenium Goals et témoignent de l'engagement du CIO envers un monde meilleur à travers son activité principale, à savoir la promotion du sport dans le monde entier. Plus récemment, il a introduit la « New Norm » qui liste 118 réformes repensant la procédure d'attribution des Jeux ainsi qu'une nouvelle approche de l'héritage Olympique. Cette « New Norm » s'appuie sur six recommandations de l'agenda 2020. Le CIO accompagnera désormais la ville candidate dès les premiers contacts jusqu'après les Jeux pour

l'aider à délivrer des Jeux moins chers, moins polluants, plus efficaces, plus collaboratifs et plus durables.

Les exemples de Londres 2012 et Sotchi 2014 nous ont permis de cerner l'importance de planifier un héritage à long terme. Cette étude de cas s'est limitée à l'héritage matériel et plus spécifiquement aux catégories des infrastructures sportives et publiques, mais elle a permis de démontrer tout le pouvoir que les choix établis en début de candidature peuvent avoir sur les conditions de vie locales années après les Jeux. Il est clair que ce sont bien les citoyens, les autorités et/ou les visiteurs qui vont pouvoir bénéficier des nouvelles infrastructures à disposition. Il est donc essentiel de réfléchir à un héritage pertinent, durable et responsable dès les prémices de la conception des Jeux.

Une décennie s'est quasiment écoulée après l'édition de Londres, et la notion d'héritage n'a jamais été aussi prépondérante dans les candidatures Olympiques. Les prochains Jeux d'Été de Tokyo qui se dérouleront cet été 2021, les futurs Jeux de Paris 2024 (France) et de Los Angeles 2028 (Etats-Unis) ont mis un point d'honneur à cet héritage dans leurs dossiers respectifs. Après avoir lu ce travail, nul doute que nous accorderons une attention particulière à certains éléments au moment de suivre le déroulement de ces futures éditions. Par exemple, nous nous intéresserons aux choix d'avoir recours à des infrastructures permanentes ou temporaires, à la réutilisation de ces infrastructures, à la réduction des externalités négatives sur l'environnement (déchets, CO₂, protection des espaces naturels...), à l'optimisation des transports publics, à la construction de nouveaux logements sociaux, à la relance d'une zone accusant un retard de développement ou encore à l'apparition de nouvelles solutions innovantes et plus respectueuses de l'environnement.

Limites

Les principales limites de ce travail résident dans les documents utilisés et la documentation disponible pour l'étude de cas. D'une part, nous avons pu bénéficier d'une diversité d'articles provenant de sources différentes (presse locale, internationale, CIO, rapport des organisateurs, rapport des autorités, rapport des gestionnaires des lieux) pour les Jeux de Londres. Cette quantité et cette diversité d'articles a permis de confirmer les éléments exposés dans l'analyse car validés dans plusieurs sources.

D'autre part, l'analyse de l'édition de Sotchi a été plus compliquée car la littérature à son propos n'est pas très bien fournie. Les documents utilisés étaient principalement des documents et/ou articles provenant du CIO ou un rapport publié par une ONG locale dont le but est la protection de l'écosystème local. Ceci peut donc poser un biais. En effet, de son côté, le CIO peut avoir tendance à orienter la rédaction de ses articles de manière à mettre en avant tous les points positifs de la candidature de Sotchi car son image pouvait être ternie par ces Jeux qui ont fait l'objet de critiques dans la presse. Alors que de son côté, l'ONG environnementale « EWNC » pourrait avoir eu plutôt tendance à exposer tous les points les plus négatifs au risque même d'en grossir certains afin de rendre la candidature plus dévastatrice qu'elle ne l'a été.

Perspectives

A la fin de la lecture de ce travail, il semble clair que le monde du sport ait également décidé d'intégrer le respect de l'environnement dans ses activités et dans ses stratégies. Le CIO a récemment marqué le coup en investissant une somme conséquente dans le nouveau bâtiment de son siège situé à Lausanne (Suisse). Il a également intégré plusieurs éléments intéressants de durabilité dans son agenda qui guide sa stratégie et il a par ailleurs revu toute la procédure de candidature et de planification des Jeux. Au vu de l'ampleur de l'événement que représentent les Jeux Olympiques d'Eté et d'Hiver, nous pensons que cette démarche de responsabilisation peut réellement impacter positivement le monde entier en faveur d'une transition durable.

Les Jeux Olympiques représentent certes une opportunité unique pour la ville hôte de moderniser ses infrastructures, d'engager des plans de relance économique, sociale, d'éducation ou politique mais au-delà de ce cadre local, ils représentent une opportunité incroyable de toucher une majorité de la population de la planète. De cette observation, plusieurs interrogations pouvant faire l'objet de futurs travaux ou recherches nous viennent à l'esprit : « Comment profiter des Jeux Olympiques pour influencer le comportement des citoyens à travers le monde vers l'adoption de pratiques plus responsables ? Comment les organisateurs des futures éditions des Jeux Olympiques pourraient-ils améliorer leurs partenariats afin de trouver de nouvelles solutions plus durables pour leurs Jeux et l'héritage ? Quel rôle les Jeux Olympiques ont-ils à jouer dans la transition vers un monde plus vert ? Comment le Mouvement Olympique peut-il contribuer à la promotion d'un comportement plus responsable à l'échelon local et international ? »

Bibliographie

- Agha, N., Fairley, S., & Gibson, H. (2012). Considering legacy as a multi-dimensional construct: The legacy of the Olympic Games. *Sport Management Review*, 15(1), 125–139. DOI:10.1016/j.smr.2011.08.004
- ARUP. (s.d). London 2012 overview.
- Azzali, S. (2016). The legacies of Sochi 2014 Winter Olympics: an evaluation of the Adler Olympic Park.
- BBC News. (2010). London 2012 Olympics: Housing legacy. En ligne <https://www.bbc.co.uk/news/uk-11841962>, consulté le 2 janvier 2021.
- BBC News. (2012). London 2012: Olympic Games ‘greenest ever’. En ligne <https://www.bbc.com/news/uk-19220847#:~:text=London%202012%20has%20been%20the,regeneration%20had%20been%20a%20success.>, consulté le 2 janvier 2021.
- BBC. (2012). Venue profile for London 2012: BMX Track. En ligne <https://www.bbc.com/sport/olympics/18633077>, consulté le 23 décembre 2012.
- Benjamin Quenelle. (2014). Sochi, un marché immobilier bousculé par les Jeux Olympiques. En ligne sur le site web de Les Echos, <https://www.lesechos.fr/2014/02/sotchi-un-marche-immobilier-bouscule-par-les-jeux-olympiques-273671>, consulté le 10 février 2021.
- Boukas, N., Ziakas, V., & Boustras, G. (2013). Olympic legacy and cultural tourism: exploring the facets of Athens’ Olympic heritage, *International Journal of Heritage Studies*, 19:2, 203-228, DOI: 10.1080/13527258.2011.651735
- Cashman, R. (2005). The Bitter-sweet awakening. *The legacy of the Sydney 2000 Olympic Games*, Sydney: Walla Walla Press.
- Chappelet J-L. (2008) Olympic Environmental Concerns as a Legacy of the Winter Games, *The International Journal of the History of Sport*, 25:14, 1884-1902, DOI: 10.1080/09523360802438991
- CIO. (2012). Le centre de Riverbank sera intégré dans un équipement *public*. En ligne <https://www.olympic.org/fr/news/le-centre-de-riverbank-sera-integre-dans-un-equipement-public>, consulté le 23 décembre 2020.
- CIO. (2013). Feuille d’information Londres 2012 - Faits et chiffres.
- CIO. (2013). Le nouveau réseau de transport de Sochi facilite la circulation. En ligne <https://www.olympic.org/fr/news/le-nouveau-reseau-de-transport-de-sotchi-facilite-la-circulation-des-jeux>, consulté le 30 janvier 2021.
- CIO. (2013). Sochi 2014 et Dow prêts à minimiser l’impact des jeux sur l’environnement. En ligne <https://www.olympic.org/fr/news/sotchi-2014-et-dow-prets-a-minimiser-l-impact-des-jeux-sur-l-environnement>, consulté le 3 janvier 2021.
- CIO. (2013). Thomas Bach est élu président du CIO. En ligne <https://www.olympic.org/fr/news/thomas-bach-est-elue-president-du-cio>, consulté le 29 octobre 2020.
- CIO. (2014). Agenda olympique 2020 – 20 + 20 Recommandations.
- CIO. (2015). Feuille d’information Sochi – Faits et chiffres.

- CIO. (2016). Rio établit des records sur le terrain et sur la toile. En ligne <https://www.olympic.org/fr/news/rio-2016-etablit-des-records-sur-le-terrain-et-sur-la-toile>, consulté le 13 octobre 2020.
- CIO. (2017). Approche stratégique en matière d'héritage : Une stratégie pour l'avenir.
- CIO. (2018). Olympic Agenda 2020 Olympic Games: the New Norm.
- CIO. (2018). Une nouvelle norme qui change la donne. En ligne <https://www.olympic.org/fr/news/une-nouvelle-norme-qui-change-la-donne>, consulté le 10 novembre 2020.
- CIO. (2019). Fondation d'une nouvelle université.
- CIO. (2019). Héritage Sotchi 2014. En ligne <https://www.olympic.org/fr/news/heritage-sotchi-2014/?section=ajax-area-5f0d52da2d894cf0ab8caf1bbafcf644&id=box103138d8c9c04b058191a399cd1a40b7>, consulté le 28 décembre 2020.
- CIO. (s.d). Agenda Olympique 2020. En ligne <https://www.olympic.org/fr/agenda-olympique-2020>, consulté le 20 avril 2021.
- CIO. (s.d). Berlin 1936. En ligne <https://www.olympic.org/fr/berlin-1936>, consulté le 8 décembre 2020
- CIO. (s.d). Les secrets d'Olympie. Découvrez les secrets du site des Jeux Olympiques de l'Antiquité. En ligne <https://www.olympic.org/fr/jeux-olympiques-antiquite/histoire>, consulté le 13 octobre 2020.
- CIO. (s.d). Londres 2012. En ligne <https://www.olympic.org/fr/londres-2012>, consulté le 21 décembre 2020.
- CIO. (s.d). Maison olympique. En ligne <https://www.olympic.org/fr/maison-olympique>
- CIO. (s.d). Munich 1972. En ligne <https://www.olympic.org/fr/munich-1972>, consulté le 8 décembre 2020.
- CIO. (s.d). Pierre de Coubertin. Le fondateur des Jeux Olympiques de l'ère moderne. En ligne <https://www.olympic.org/fr/pierre-de-coubertin>, consulté le 13 octobre 2020.
- CIO. (s.d). Programmes mondiaux. En ligne <https://www.olympic.org/fr/solidarite-olympique-programmes-mondiaux>, consulté le 14 novembre 2020.
- CIO. (s.d). Sports. En ligne <https://www.olympic.org/fr/sports>, consulté le 13 octobre 2020.
- Claire Jenik. (2018). Les événements sportifs les plus suivis au monde. En ligne sur le site web de Statista <https://fr.statista.com/infographie/14238/les-evenements-sportifs-les-plus-suivis-au-monde/>, consulté le 8 décembre 2020.
- Comité de candidature de Londres 2012. (2004). London 2012 candidate city : dossier de candidature.
- Comité International Olympique. (2004). Charte Olympique. Auteur : Lausanne.
- Dowe. (s.d). Official carbon partner of Sotchi 2014. En ligne <https://corporate.dow.com/en-us/about/partnerships/sports/sustainability/sochi-2014.html>, consulté le 3 janvier 2021.
- Environmental Watch on North Caucasus. (s.d). Sochi-2014 : independent environmental report.
- Fabien Piliu. (2017). JO Paris 2024 : vers premiers Jeux verts ? En ligne sur le site web de La Tribune. <https://www.latribune.fr/economie/france/jo-paris-2024-vers-les-premiers-jeux-verts-697737.html>, consulté le 19 octobre 2020.

- France Olympique. (s.d). Les sites olympiques. En ligne sur <https://londres.franceolympique.com/londres/actus/1357-sitesolympiques.html>, consulté le 7 janvier 2021.
- Francs Jeux. (2013). Les Jeux de Sotchi 2014 laisseront un héritage durable à la région et à tout le pays.
- Girginov, V., & Hills, L. (2008) A Sustainable Sports Legacy: Creating a Link between the London Olympics and Sports Participation, *The International Journal of the History of Sport*, 25:14, 2091-2116, DOI: 10.1080/09523360802439015
- Gratton, C., & Preuss, H. (2008) Maximizing Olympic Impacts by Building Up Legacies, *The International Journal of the History of Sport*, 25:14, 1922-1938, DOI: 10.1080/09523360802439023
- Hiller, H. H. (1998). Assessing the impact of mega-events: A linkage model. *Current Issues in Tourism*.
- Hiller, H. H. (2006). Post-event outcomes and the post-modern turn: The Olympics and urban transformations. *European Sport Management Quarterly*.
- Karakakis, K., & Kaplanidou, K. (2012) Legacy perceptions among host and non-host Olympic Games residents: a longitudinal study of the 2010 Vancouver Olympic Games, *European Sport Management Quarterly*, 12:3, 243-264, DOI: 10.1080/16184742.2012.680067
- Khirfan, L. (2010). Traces on the palimpsest: heritage and the urban forms of Athens and Alexandria.
- Kieron Monks. (2016). From regeneration to homelessness: The blessing and curse of London's Olympic legacy. En ligne sur le site web de CNN, <https://edition.cnn.com/2016/08/15/world/olympic-legacy/index.html>, consulté le 10 février 2021.
- Le Monde. (2014). Sotchi, avant et après les chantiers pharaoniques des JO. En ligne https://www.lemonde.fr/jeux-olympiques/article/2014/02/03/sotchi-avant-et-apres-les-chantiers-pharaoniques-des-jo_4345536_1616891.html, consulté le 2 janvier 2021.
- Le Soir. (2017). Une enquête ouverte au Brésil pour corruption sur l'attribution des JO. En ligne <https://www.lesoir.be/112484/article/2017-09-05/une-enquete-ouverte-au-bresil-pour-corruption-sur-lattribution-des-jo-2016-rio>, consulté le 8 décembre 2020.
- Le Soir. (2019). Dopage : la Russie exclue des Jeux Olympiques pendant quatre ans. En ligne <https://www.lesoir.be/265694/article/2019-12-09/dopage-la-russie-exclue-des-jeux-olympiques-pendant-quatre-ans>, consulté le 8 décembre 2020.
- Leopkey, B. & Parent, M. M. (2012) Olympic Games Legacy: From General Benefits to Sustainable Long-Term Legacy, *The International Journal of the History of Sport*, 29:6, 924-943, DOI: 10.1080/09523367.2011.623006
- Lila Erard. (2019). La maison olympique sort de terre à Lausanne. En ligne sur le site web de Le Temps. <https://www.letemps.ch/sport/maison-olympique-sort-terre-lausanne#:~:text=Pour%20mener%20%C3%A0%20bien%20le,financ%C3%A9s%20par%20des%20fonds%20priv%C3%A9s>, consulté le 16 novembre 2020
- London Assembly Environment Committee. (2008). The Environmental Sustainability of the London 2012 Olympic and Paralympic Games.
- London Assembly. (2013). London 2012 and the Transport Legacy.
- London Legacy Development Corporation. (2013). Legacy Communities Scheme Biodiversity Action Plan 2014-2019.

- MacAloon, J. J. (2008) 'Legacy' as Managerial/Magical Discourse in Contemporary Olympic Affairs, *The International Journal of the History of Sport*, 25:14, 2060-2071, DOI: 10.1080/09523360802439221
- OCOG. (2020). Beijing 2022 Olympic and Paralympic Winter Games Sustainability Plan.
- Olympic Winter Games. Organizing Committee. 22, 2014, Sochi. (2009). SUSTAINABILITY REPORT / ORGANIZING COMMITTEE OF XXII OLYMPIC WINTER GAMES AND XI PARALYMPIC WINTER GAMES 2014 IN SOCHI.
- Paralympic. (s.d). London 2012 Paralympic Games. En ligne <https://www.paralympic.org/london-2012>, consulté le 21 décembre 2020.
- Paris Ville candidate Jeux Olympiques 2024. (2016). DOSSIER DE CANDIDATURE : PARIS VILLE CANDIDATE JEUX OLYMPIQUES 2024.
- Past Overshoot Days. En ligne <https://www.overshootday.org/newsroom/past-earth-overshoot-days/>, consulté le 8 décembre 2020
- Pitts, A., & Liao, A. (2013). An assessment technique for the evaluation and promotion of sustainable Olympic design and urban development, *Building Research & Information*, 41:6, 722-734, DOI: 10.1080/09613218.2013.790590
- Preuss, H. (2007). The Conceptualisation and Measurement of Mega Sport Event Legacies, *Journal of Sport & Tourism*, 12:3-4, 207-228, DOI: 10.1080/14775080701736957
- Preuss, H. (2019) Event legacy framework and measurement, *International Journal of Sport Policy and Politics*, 11:1, 103-118, DOI: 10.1080/19406940.2018.1490336
- Queen Elizabeth Olympic Park. (2018). The legacy of Olympic Games has come to life at Queen Elizabeth Olympic Park. En ligne <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/news/news-articles/2018/07/the-legacy-of-london-2012-has-come-to-life-at-queen-elizabeth-olympic-park>, consulté le 10 février 2021.
- Queen Elizabeth Olympic Park. (s.d). Copper Box Arena. En ligne <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/the-park/venues/copper-box-arena>, consulté le 23 décembre 2020.
- Queen Elizabeth Olympic Park. (s.d). Lee Valley Hockey and Tennis. En ligne <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/the-park/venues/lee-valley-hockey-and-tennis-centre>, consulté le 23 décembre 2020.
- Queen Elizabeth Olympic Park. (s.d). Lee Valley VeloPark. En ligne <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/the-park/venues/lee-valley-velopark>, consulté le 23 décembre 2020.
- Queen Elizabeth Olympic Park. (s.d). Sustainability. En ligne <https://www.queenelizabetholympicpark.co.uk/our-story/how-we-work/sustainability>, consulté le 31 décembre 2020.
- RTBF. (2012). Les chiffres clés des JO de Londres. En ligne https://www.rtbf.be/sport/jo/detail_les-chiffres-cles-des-jo-de-londres?id=7750108, consulté le 21 décembre 2020.
- RTBF. (2013). Sochi, les JO les plus chers de l'histoire. En ligne https://www.rtbf.be/sport/jo/detail_sotchi-les-jo-les-plus-chers-de-l-histoire?id=7923450, consulté le 21 décembre 2020.
- RTL INFO. (2014). JO-2014 : les principaux sites des Jeux de Sochi. En ligne <https://www.rtl.be/info/monde/europe/jo-2014-les-principaux-sites-des-jeux-de-sotchi-406544.aspx>, consulté le 28 décembre 2020.
- s.n. (1986). DEMANDE DE CANDIDATURE AU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE POUR LA CÉLÉBRATION À BARCELONE DES JEUX DE LA XXVÈME OLYMPIADE.

Sacha Dallis, Alice Duthuillé, Marie Fricaudet, Adèle Juste, Simon Issard, Estelle Martenot & Julien Vincelot (s.d). Les Jeux de Londres et leur héritage.

Sandrine Morel. (2017). Jeux olympiques : en 1992, Barcelone naît aux yeux du monde. En ligne sur le site web de Le Monde. https://www.lemonde.fr/sport/article/2017/08/14/jeux-olympiques-en-1992-barcelone-nait-aux-yeux-du-monde_5172308_3242.html, consulté le 19 octobre 2020.

Sochi 2014 Bid Committee. (2006). Sochi 2014 candidate city.

The Guardian. (2012). London falls short of ‘greenest ever’ targets, report shows. En ligne <https://www.theguardian.com/sport/2012/jul/19/olympic-games-green-targets>, consulté le 2 janvier 2021.

The PyeongChang Organizing Committee for the 2018 Olympic and Paralympic. (2017). PyeongChang 2018. Furthering benefits to People and Nature.

Tokyo2020. (s.d). Tokyo 2020 Sustainability. En ligne <https://tokyo2020.org/en/games/sustainability/>, consulté le 9 décembre 2020.

Tyréns. (s.d). Sochi olympic legacy infrastructure. En ligne <https://www.tyrens-uk.com/en/projects/transport-infrastructure/sochi-olympic-legacy-masterplan/>, consulté le 30 janvier 2021.

Annexes

Annexe 1 : Les objectifs du Millénaire pour le développement (site officiel de l'ONU)

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Préserver l'environnement
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Annexe 2 : 20+20 Recommandations pour déterminer l'avenir du Mouvement olympique (document officiel du CIO)

1. Positionner la procédure de candidature en tant qu'invitation
2. Évaluer les villes candidates en analysant les principaux risques et opportunités
3. Réduire le coût de candidature
4. Inclure la durabilité dans tous les aspects des Jeux Olympiques
5. Inclure la durabilité dans le fonctionnement quotidien du Mouvement olympique
6. Coopérer étroitement avec d'autres organisateurs de manifestations sportives
7. Renforcer les relations avec les organisations régissant le sport pour les personnes aux capacités différentes
8. Forger des relations avec les ligues professionnelles
9. Établir un cadre pour le programme olympique
10. Passer d'un programme basé sur des sports à un programme basé sur des épreuves
11. Favoriser l'égalité des sexes
12. Réduire le coût des Jeux Olympiques et renforcer la flexibilité de leur gestion
13. Maximiser les synergies avec les parties prenantes du Mouvement olympique
14. Renforcer le 6e principe fondamental de l'Olympisme
15. Changer d'approche en faveur de la protection des athlètes intègres
16. Mettre à profit le fonds de 20 millions d'USD du CIO pour la protection des athlètes intègres
17. Honorer les athlètes intègres
18. Renforcer le soutien aux athlètes

- 19.Lancer la chaîne olympique
- 20.Engager des partenariats stratégiques
- 21.Renforcer la capacité d'influence du CIO
- 22.Diffuser une éducation fondée sur les valeurs olympiques
- 23.Interagir avec les communautés
- 24.Evaluer le programme Sport pour l'espoir
- 25.Revoir le positionnement des Jeux Olympiques de la Jeunesse
- 26.Allier davantage le sport et la culture
- 27.Respecter les principes de base de la bonne gouvernance
- 28.Soutenir l'autonomie
- 29.Accroître la transparence
- 30.Renforcer l'indépendance de la commission d'éthique du CIO
- 31.Assurer la conformité
- 32.Renforcer l'éthique
- 33.Associer davantage les sponsors aux programmes "Olympisme en action"
- 34.Développer un programme mondial de licences
- 35.Favoriser l'engagement des partenaires TOP avec les CNO
- 36.Accroître l'accès à la marque olympique à des fins non commerciales
- 37.Étudier la limite d'âge pour les membres du CIO
- 38.Mettre en place une procédure de recrutement ciblée
- 39.Favoriser le dialogue avec la société et au sein du Mouvement olympique
- 40.Réviser le domaine de compétence et la composition des commissions du CIO

Annexe 3 : Interview du Professeur Thierry Zintz réalisée le 3 mai 2021

Légende : A=Alexandre Baume et T=Thierry Zintz

A : Bonjour monsieur Zintz. Rapidement, l'objectif de cette interview est d'ajouter une petite touche supplémentaire à mon travail et je vous propose que l'on passe en revue l'ensemble de mes recommandations. J'ai préparé un petit document de mon côté. Tout d'abord, je vous suggère de dire si vous êtes d'accord ou pas avec mes recommandations et ensuite d'approfondir avec quelques petits détails ou spécifications pour aller plus loin. Je pensais ajouter dans chacun des paragraphes de mes recommandations l'avis de Monsieur Zintz : il est d'accord ou pas d'accord et il ajoute que... ou souligne l'importance de... Je ne sais pas si vous êtes d'accord avec cela ?

T : Tout à fait. Mais tu évites de dire Monsieur Zintz tu dis Thierry Zintz.

A : D'accord.

T : Je trouve que dire monsieur dans un mémoire, cela fait toujours drôle donc mets simplement Thierry Zintz dit ceci ou Thierry Zintz fait tel commentaire et je pense que ce sera beaucoup plus simple.

A : Pas de soucis. Pour rappel, j'avais subdivisé mon chapitre « Recommandations » en deux par rapport aux études de cas. Le premier concerne les infrastructures sportives et la deuxième partie les infrastructures publiques. Tout d'abord commençons par les infrastructures sportives et la première recommandation qui disait de privilégier les infrastructures existantes ou temporaires. Est-ce que vous êtes d'accord ?

T : C'est bien le principe qui a été proposé par le CIO dans les nouvelles perspectives de la Nouvelle Norme et je pense que c'est un principe qui est sain. Pour la bonne raison que les résultats des Jeux pendant trop longtemps a été de laisser des éléphants blancs après les Jeux Olympiques c'est-à-dire des infrastructures qui étaient surdimensionnées pour un usage approprié dans la ville ou dans le pays et qui dès lors n'étaient pas utilisées et se détérioraient. On a des exemples comme le stade Olympique d'Athènes qui est devenu le stade d'un des deux clubs d'Athènes. Je ne sais plus si c'est celui du Panathinaïkos ou si c'est l'autre mais toujours est-il que l'on se retrouvait avec un stade de 100 000 places dans lesquels lors des plus grands matchs on occupait 25-30 000 places. Toujours à Athènes, on a construit des infrastructures comme des piscines sur l'ancien aéroport d'Athènes qui se trouve à une quinzaine de kilomètres du centre-ville et aujourd'hui on a de l'herbe qui pousse dans la piscine et une piscine qui n'est pas utilisée. Je suis donc tout à fait d'accord avec cette idée.

Je laisse cependant un bémol : aussi longtemps qu'on organise les Jeux dans des villes qui bénéficient déjà d'une pratique sportive importante, on peut tenir ce raisonnement. Qu'en sera-t-il lorsque l'on organisera les Jeux dans des pays ou des villes qui bénéficient d'infrastructures sportives réduites ou inexistantes et où les Jeux seront l'occasion de créer une infrastructure sportive ? Et à ce moment-là je pense qu'il faudra réfléchir à des

infrastructures permanentes, construites de façon telle qu'après les Jeux on puisse les redimensionner aux besoins réels de la ville. Il y a un bel exemple avec les piscines olympiques de Londres qui ont été construites de façon à être réduites non pas le bassin mais les tribunes et les infrastructures annexes après les Jeux Olympiques.

A : Ma deuxième recommandation était d'avoir une perspective plus étroite de collaboration avec les organisations sportives nationales et fédérations pour s'assurer que ces entités sportives vont pouvoir profiter et exploiter ces infrastructures au mieux et au moment de rendre une candidature, pouvoir proposer cette politique accompagnée par toutes les organisations du pays.

T : Encore une fois, quand tu fais cette proposition tu peux faire référence aux Jeux Olympique de Londres où on a constaté que les infrastructures qui ont été construites ou reconditionnées sont des infrastructures où les fédérations sportives à la charge du sport concerné ont été impliquées. De façon à ce que par l'héritage des Jeux Olympiques, il y ait des infrastructures qui puissent servir au développement du sport concerné. Je pense notamment au vélodrome des Jeux de Londres. Donc je pense que c'est une bonne politique que de mettre les fédérations sportives des sports concernés dans le coup. C'est d'ailleurs une collaboration qui existe pour les JO de Paris et l'on peut espérer que fédérations tirent des dividendes même si Paris sera les premiers Jeux où on construira très peu en termes d'infrastructures sportives.

A : Super merci. La troisième recommandation concerne plutôt le partenariat et les relations avec le CIO notamment dans le cadre de la « New Norm » et je proposais d'organiser souvent des meetings avec le CIO et rentrer dans ce cadre où on a un accompagnement du CIO du début jusqu'à la fin. Je pense que si vous pouviez m'en dire un peu plus sur comment se passent les relations entre le CIO et le COJO ainsi qu'avec les fédérations pour ces confrontations d'idées.

T : Disons que les JO de Paris sont les premiers Jeux où la New Norm sera entièrement appliquée et dans cette norme il y a cette notion de sept ans avant les Jeux où on élit le pays organisateur sept ans avant la date des Jeux. C'est quelque chose qui n'est pas nouveau. On a

toujours travaillé de façon à élire le pays sept ans avant les Jeux mais ce qui est nouveau et appliqué à Paris c'est qu'on a divisé cette période de sept ans en deux périodes de trois ans et de quatre ans.

La première période de 3 ans où on ne construit pas. C'est une période de conception et réflexion. Et cette conception et réflexion se font en collaboration très étroite avec le CIO, COJO et les autorités publiques. Tu sais qu'il y a une commission d'accompagnement mise en place par le CIO dont les pouvoirs ont été fortement renforcés à partir de l'organisation des JO de Paris. Cette commission d'accompagnement, le président du COJO, les patrons de la Solideo et tout ce qui s'en suit ont énormément travaillé ensemble avec un reporting à la commission exécutive du CIO et à la session du CIO très approfondi (bcp plus que ce qu'on faisait dans le temps). Je pense qu'il y a là tous les outils pour veiller au respect de la Nouvelle Norme mais pour respecter ce qu'on appelle la sustainability. La soutenabilité de l'organisation des JO à l'avenir. Je pense que le CIO ne peut plus se planter et donc le nombre de candidats à l'organisation des Jeux étant devenu relativement réduit, il faut que chaque choix soit un bon choix.

A : Ma recommandation suivante concernait le choix des partenaires qui vont s'occuper de la construction des infrastructures. Je proposais de mettre des normes dans les appels d'offre concernant les matériaux utilisés et la possibilité de les réutiliser, de les recycler ou d'autres innovations qui pourraient apparaître. Donc ma recommandation principale tournait autour du fait de mettre des critères par rapport à ces matériaux et de proposer des appels d'offre publics pour cette recherche de partenaires.

T : Alors je trouve que tu devrais, à moins que tu ne l'aies déjà fait, mais la Solideo pour Paris a publié une plaquette qui expliquait comment elle rédigeait les cahiers des charges pour les constructions dans le cadre des JO. Jadis, quand on construisait un village Olympique on fabriquait un village en carton. Et donc, les normes environnementales, les normes écologiques, par exemple le caractère passif des bâtiments était peu pris en considération. Il y a maintenant un mouvement initié il y a une dizaine d'années, avec des succès plus ou moins importants selon les organisateurs, mais qui dans le cadre de Paris est très pris en compte à savoir que le village olympique qui devient un quartier de la Seine-Saint-Denis doit répondre aux contraintes environnementales de façon à avoir des bâtiments qui vont garantir une qualité de vie pendant un temps relativement prolongé. Et donc éviter construction avec des

fenêtres en papier et murs en carton. Je dirais que de ce côté-là, une fois de plus, un pas a été franchi. Paris a pris la nouvelle norme à bras le corps on verra le résultat car on vient de commencer les constructions.

A : Ma recommandation suivante était justement qu'au moment de choisir ses partenaires, il fallait s'assurer qu'ils puissent tenir leurs engagements et je pensais qu'il était intéressant de demander des plannings et des deadlines à ces partenaires et des assurances.

T : Par exemple, dans le cas des JO de Tokyo, un accord pris avec les fournisseurs était que toutes les infrastructures devaient être prêtes 1 an avant les Jeux. Un an avant 2020, donc 2019, c'était fait. Je pense que quand tu es dans un pays comme la France, tu peux imaginer que comme pour le Japon, tu as un certain nombre de garanties. Tu ne cours pas le risque de te retrouver avec des entrepreneurs insolvables ou qui ne tiennent pas la route. Pour cette raison, le COJO de Paris et les autorités publiques avaient exigé la création de la Solideo dont la spécificité était de gérer tous ces programmes de construction en ayant des gens compétents pour le faire. A priori, vu les entrepreneurs qui ont été contractualisés par la Solideo pour Paris, je pense que sauf catastrophe, tu as légitimement le droit de penser qu'ils vont tenir la distance, que les contrats sont corrects et que les choses seront assumées. Maintenant, si tu m'avais parlé de la pandémie de Covid en 2018 je t'aurais ri au nez. Tu prends les meilleures garanties et tu espères que rien ne vienne se mettre sur le chemin.

A : Donc vous conseillez la création d'une organisation comme la Solideo pour les futures éditions des Jeux.

T : Alors sous réserve de contrôle après les JO de Paris, ça me semble une solution intelligente de confier des responsabilités spécifiques à des gens qui ont des compétences spécifiques. Il faut savoir que la Solideo est très encadrée pour éviter des dérapages.

A : Ma dernière recommandation pour cette première partie est une proposition de créer des appels d'offre publics pour le choix des partenaires et j'ai ajouté que certains partenaires sont dits « historiques » je pense notamment à Dow Chemicals qui était le partenaire de Sotchi, est-ce que le fait d'avoir des partenaires historiques comme celui-là n'empêche pas l'arrivée

de nouveaux partenaires qui pourraient proposer de nouvelles solutions peut-être plus adaptées ?

T : Alors je pense que tu dois distinguer construction deux choses : la construction et la prestation de service. Les partenaires du CIO paient cher et méchant pour associer leur marque aux JO mais ils ont un potentiel d'exposition limité pendant les JO et sur les sites olympiques. D'où leur marketing qui est un marketing d'association d'image car c'est la seule façon pour eux de pouvoir retirer un véritable return opérationnel sur les moyens qu'ils mettent à disposition du CIO. Par exemple, il est difficile de faire croire que Coca-Cola est la boisson qui va aider à réaliser des performances il faut trouver donc d'autres moyens de communication et je me rappelle que lors des Jeux de Londres il y avait plusieurs stations de métro qui avaient été mises aux couleurs de Coca. Autrement, tu étais dans un univers Coca mais pas sur le site des Jeux.

A l'inverse, tu as des gros partenaires comme Dow Chemicals, puisque tu cites celui-là, qui ne peut pas s'investir dans des prestations de type nourriture et autres. Mais il propose des services basés sur ses compétences. Et dans ces services, il y a des questions d'épuration des eaux, de réduction des effluents chimiques qui peuvent résulter du fonctionnement des Jeux... Je pense que dans un deal commercial avec des partenaires qui paient cher pour être partenaires, il faut accepter cela et à un moment donné tu risques de te trouver dans une forme de conflit d'intérêt entre le CIO et le COJO. Je pense qu'à ce moment-là, il n'y a qu'une forme de négociation contractuelle qui peut faire en sorte que ça marche mieux.

A : J'ai une dernière proposition qui concerne la collaboration avec les ONG dans le choix des partenaires notamment.

T : Oui et non. Tu sais que les ONG sont souvent en position de dire aux autres ce qu'il faut faire. Elles sont rarement des acteurs de l'opérationnalisation à quelques exceptions près. Il faut pouvoir entendre les ONG et essayer de tirer des enseignements de ce qu'elles proposent et puis prendre ses propres responsabilités.

Je m'explique. Si une ONG écologique me dit qu'en tant qu'organisateur des JO, je dois veiller à faire des plantations en abondance pour réduire l'impact carbone des JO, je peux entendre sa recommandation. Je peux faire des efforts dans ce sens-là, mais je doute qu'elle

me décernera un 10/10 à la sortie. Par exemple, tu sais que le parc olympique à Londres, qui est maintenant le parc Reine Elizabeth, est considéré comme un exemple de respect de l'environnement ou d'élaboration d'un territoire qui a pris en compte toute une série de considérations environnementales. Les ONG de protection de l'environnement en Grande Bretagne avaient très fortement insisté sur ces aspects lors de la préparation des JO de Londres. On peut dire que les organisateurs de Londres ont fait un travail de qualité reconnu notamment par les ONG qui avaient suggéré ce travail. Sauf qu'elles disent dans leurs conclusions, et pourtant il y aurait eu moyen de faire beaucoup plus. Donc si tu veux, l'ONG fait des recommandations utiles et intéressantes, mais sans devoir les mettre en œuvre. Et donc, il est facile de dire ce qu'il faut faire et puis à l'arrivée dire mouai mais aurait pu mieux faire. Je suis un peu critique à ce niveau-là dans la mesure où je respecte les ONG et que les organisateurs doivent prendre en compte leurs recommandations mais ne peuvent les prendre en compte que dans les limites de leurs moyens.

A : Nous arrivons maintenant sur les infrastructures publiques et la suggestion de créer une unité indépendante du COJO pour développer un plan en termes de verdissement et de création d'un parc notamment comme cela s'est fait à Londres, un parc qui héberge des espèces naturelles et une faune et une flore diversifiée.

T : Ça c'est la responsabilité de l'état. Et c'est là qu'il y a une différence entre le COJO et les autorités locales qui eux ont des responsabilités sur des infrastructures qui ne sont pas directement des infrastructures olympiques. On parlait de Paris, si la Seine-Saint-Denis ou l'Île de France ou l'état français veulent prendre des initiatives dans le cadre de l'organisation des JO c'est très bien. Mais je pense que, et c'est notamment ce que disent Holger Preuss et Vassil Girginov dans leurs articles, qu'il faut faire la distinction entre les initiatives publiques financées par des deniers publics et les initiatives des organisateurs des JO financées aussi en partie par deniers publics. Autrement dit, les organisateurs des Jeux dans la construction des infrastructures olympiques ont une responsabilité vis-à-vis des autorités des autorités publiques car elles ont reçu des deniers publics mais pour tout ce qui concerne l'embellissement de la région où les Jeux sont organisés il y a une responsabilité collectivités locales et de l'état. Or je ne pense pas qu'il faut mettre toute la responsabilité sur les organisateurs des JO. Ce serait simpliste et c'est ce qu'essaient de faire ceux qui sont contre les JO car ils font du budget dépensé dans le cadre des JO un seul budget et ne tiennent pas compte et ne séparent pas les investissements publics pour le plus grand nombre des investissements pour les Jeux. Je prends un exemple, à Paris on veut construire une nouvelle

ligne de RER qui va traverser Paris du nord au sud. Cela va bénéficier aux JO, mais les JO sont un moment d'opportunité pour accélérer un investissement des autorités publiques sur le long terme. Cela a été la même chose à Athènes avec la construction du nouvel aéroport alors qu'ils en avaient un et qu'on aurait pu l'utiliser mais la Grèce a dit on va en profiter pour construire un nouveau, pour construire le métro d'Athènes, pour construire le périphérique d'Athènes. Les Jeux ont été une opportunité aux autorités publiques d'Athènes de faire des investissements. Le problème est qu'après il y a eu la crise économique et que la Grèce a tout pris dans la tronche.

A : Ensuite, je conseille, sur base d'une remarque de madame Swaen donc j'ai un peu rectifié ce que j'avais écrit, je conseille de limiter les nouvelles constructions notamment les routes, aéroports ou gares et privilégier la rénovation des infrastructures existantes ou comme vous venez de l'évoquer d'investir quand c'est vraiment nécessaire.

T : Qu'est-ce que veut dire vraiment nécessaire ? Athènes a fonctionné pendant 100 ans sans métro. Athènes a aujourd'hui un métro. Est-ce qu'on aurait pu s'en passer ? Oui comme on a fonctionné comme ça pendant 100 ans mais d'un autre côté c'est un acquis pour la ville. Quelque part, je suis quand même un petit peu réservé sur cette idée qui consiste à dire, sur les infrastructures non directement liées aux jeux on pourrait faire des économies qui réduiraient le coût des JO. Je pense qu'il faut séparer la question des infrastructures olympiques et la question des infrastructures urbaines ou de développement de la ville ou de la région elles, sont des choix politiques qui ne relèvent pas du budget des Jeux. Donc, je pense que les opposants aux JO se font un plaisir de tout mélanger pour faire grandir la note. Je pense qu'il faut être un peu plus nuancé.

A : La recommandation suivante était par rapport au fait de rassembler les acteurs des transports en commun autour du projet « One team » et de profiter des Jeux pour créer un centre de contrôle qui va centraliser la coordination de tous les transports malgré qu'il y ait plusieurs agences/compagnies de transport que ce soit au niveau des bus, trains, métros au sein de la ville.

T : Oui, pas grand-chose à dire. Londres a fait un choix. Je pense que des systèmes de ce type, je ne sais pas s'ils existent mais pas étonné s'ils existent à Paris, mais pas vraiment de commentaire à faire. Toute amélioration des transports en commun est de toute façon bénéfique, on est de plus en plus. On le voit sur Bruxelles où on essaie de créer une communication partagée qui permet de bonnes connexions train-tram-métro-bus avec la possibilité de coordonner ça avec des métros de ville. C'est une tendance générale dans les grandes villes et si les Jeux Olympiques peuvent le faciliter ce sera un héritage positif mais on ne peut pas faire porter le chapeau aux JO.

A : La recommandation suivante concerne les appels d'offre mais dans le domaine des infrastructures publiques maintenant, je proposais de lancer des appels d'offre pour bon nombre de projets pour permettre d'apporter de nouvelles technologies comme ce fut le cas à Sotchi avec un nouveau système d'identification ou de gestion des événements.

T : Sotchi est un mauvais exemple. Tu mets l'accent sur le système d'identification très bien pas de problème mais il y a toujours une question de compromis là-dedans entre l'héritage technologique et l'utilisation qu'on peut faire après. Dans le cadre des Jeux, tu as des athlètes, des officiels, des journalistes... Qui acceptent d'entrer dans un système où ils sont badgés et scannés à tout bout de champs. Quand je suis aux Jeux Olympiques, je sais très bien que l'on peut reconstituer ma journée rien qu'en allant chercher les endroits où j'ai été badgé sur la journée. Il ne faut pas tomber dans un système de filtrage qui permettrait presque partout et presque tout le temps de savoir où tu es et ce que tu fais.

Dans certaines villes chinoises, on en est maintenant grâce à la reconnaissance optique, quand tu franchis un passage piéton qui n'est pas vert, tu reçois un message chez toi et on te retire des points de citoyenneté car tu as été vu en train de traverser un passage pour piétons rouge. Je pense qu'il faut distinguer ce qui est de la responsabilité des organisateurs des Jeux et ce qui est de la responsabilité de l'état.

A : La recommandation suivante proposait d'accompagner les nouvelles infrastructures de campagnes de communication pour changer le comportement des citoyens. Il y a par exemple des pistes cyclables qui peuvent être construites et l'état pourrait lancer des campagnes de communication pour inciter les gens à avoir un comportement plus responsable.

T : Tu fais appel à la citoyenneté et je pense qu'il y a un important travail à faire car les gens sont très forts dans le chacun pour soi. J'ai envie de prendre deux exemples. Le premier exemple est un positif. La pandémie de covid a amené beaucoup plus de gens à Bruxelles à se déplacer à vélo pour ne pas prendre les transports en commun et éviter la contamination. Il faut surfer sur le fait que les gens ont fait ce choix de se déplacer à vélo pour qu'ils continuent à se déplacer à vélo. Tu sais que je fais beaucoup de vélo et il y a une autoroute cyclable entre Leuven et Bruxelles. Elle évite tous les feux rouges, tous les carrefours, la circulation. Tous les 5km, il y a une inscription au sol qui dit « vous avez appris à prendre le vélo, continuez ». Ce sont des messages des autorités publiques aux citoyens. Alors tu parles de développement d'infrastructures qui favorisent les déplacements doux. Il y a un effectivement tout un travail d'éducation à faire et les JO sont une très bonne opportunité pour le faire. Londres l'a fait et les Jeux de Londres ont été l'occasion pour augmenter de façon drastique les déplacements en mobilité douce à l'intérieur de la ville mais cela s'est accompagné d'une série de mesures : nouvelles pistes cyclables, interconnexion entre les trains, métros, vélos, on a réduit l'accès aux automobilistes en les taxant lorsqu'ils rentraient dans le centre-ville... Il y a des politiques de ce genre-là envisagées pour les JO de Paris. Tu sais par exemple qu'il y a un axe cycliste en développement et qui sera inauguré pour les JO de Paris. Il traversera Paris du sud au nord en longeant la Seine avec des axes latéraux qui permettront d'aller vers différents quartiers. Les Jeux sont l'opportunité de mettre l'accent sur des politiques d'intégration et du vivre ensemble.

A : La recommandation suivante relève de la relance économique et sociale dans certaines zones qui méritent un petit rafraîchissement. Cela a été le cas de Londres pour le quartier de Stratford. La première sous-recommandation concernant la construction de logements sociaux et la flambée des prix observées dans les deux études de cas que j'ai faites. Je proposais de mettre de mettre des plafonds avant même les Jeux pour éviter ce phénomène.

T : Cette flambée des prix c'est ce qu'on appelle la gentrification c'est-à-dire un quartier populaire qui est devenu un quartier snob... malgré tout je pense que Paris a l'ambition d'éviter cette situation et a pris des mesures qui devraient l'aider à éviter cette situation. A Londres il ne faut pas oublier que ce nouveau quartier ou en tout cas les constructions des habitations ont été largement financées par un fonds d'investissement qatari. Et donc ils voulaient un retour sur investissement. Donc au plus les appartements se vendaient cher ou se louaient cher au mieux c'était pour les qataris. Paris a pris des mesures pour éviter cette

situation. Dans la mesure où les constructions en Seine-Saint-Denis ne sont pas financées par le privé mais par le public. Et donc puisque c'est un financement public, le public est capable de mettre les normes qu'il estime justes au niveau de ses logements. Je te signale également que si la piscine est dans ce même environnement c'est aussi car c'était un quartier qui manquait d'infrastructures sportives de ce genre. Si tu regardes la loi JO qui est prise à l'occasion des JO, parce que la ville doit faire des concessions au CIO, dans la loi JO que tu peux trouver au journal officiel français, il y a toute une série de normes fixées par l'état notamment sur les constructions olympiques et périphériques pour que ces infrastructures soient opérationnelles pour le plus grand nombre après les JO et cela concerne aussi les logements.

A : Ensuite, je proposais pour ce qui est d'un nouveau domaine de recommandations et l'utilisation de nouvelles technologies et mesures plus vertes, je proposais que chaque édition soit inspirée par le principe « zero waste games, low carbon games ».

T : Cela va de soi mais en regard de ça il faut rester réaliste. Personne n'est zero waste et pourtant on fait des efforts. Je pense que c'est un processus, tu t'inscris dans une logique zero waste, dans une logique low carbon, logique énergie safe mais la perfection n'est pas de ce monde. Il faut tenir compte du fait qu'on ne peut tout changer du jour au lendemain. Regarde au niveau de l'Union Européenne, il y a eu des décisions prises récemment où la Pologne s'est finalement engagée à abandonner l'énergie fossile basée sur le schiste. Mais il faut savoir que pour la Pologne il y a encore 200 000 mineurs. Tu ne dis pas à 200 000 mineurs du jour au lendemain il n'y a plus de travail on passe à autre chose. Je pense que les Jeux de Paris seront plus verts que ceux Rio. Les Jeux de Tokyo sont déjà beaucoup plus verts que ceux de Rio. Les Jeux de Paris le seront un petit plus. Les Jeux de Los Angeles on peut espérer qu'ils seront encore plus verts et ainsi de suite. Mais cela ne se fait pas d'un claquement de main.

A : Mon dernier paragraphe concerne la publication d'un rapport durabilité comme l'a fait justement Londres quelques mois après les Jeux et ce que Sotchi n'a pas fait. En tout cas j'ai cherché longtemps ce rapport mais je n'ai pas trouvé...

T : Tout à fait, Sotchi ne l'a pas fait car ce rapport aurait été mauvais. Tu parlais des ONG tout à l'heure, il y a quand même une ONG qui a sorti toute une série de données ce n'était pas joli. Aujourd'hui, on dit qu'on ne peut juger que sur une période de 15 ans. 7 avant les Jeux et 7 ans après. Les derniers rapports publiés y 1 ou 2 ans c'est-à-dire 7 années après les Jeux parce qu'il y a des impacts qui ne se mesurent pas dans l'année suivant les Jeux mais sur le plus long terme notamment en matière de transport et communication etc. Oui il est essentiel qu'il y ait un suivi du déroulement des Jeux au niveau des infrastructures sportives et publiques de façon à voir comment cela a impacté le développement de la ville. L'exemple de Londres est probant, c'est 6-7 après qu'on pourra faire un bilan définitif.

A : Dans ce rapport, j'ai ajouté le fait que ce serait intéressant d'ajouter des informations par rapport aux engagements vis-à-vis des SDG et comment ces Jeux ont contribué à la réalisation des objectifs des SDG ?

T : C'est ce que Londres a essayé alors les SDG ne s'appelaient pas encore comme ça dans le cadre des Jeux de Londres car cela a évolué. Je pense qu'il est certain que si tu fais un rapport, tu dois l'accrocher à tes engagements et aux standards qui sont proposés par les autorités internationales. Ce n'est que de cette façon que tu vas pouvoir dire si on a eu un effet positif, négatif ou un effet globalement positif mais il reste quelques points à prendre en compte. L'OGKM, Olympic Games Knowledge Management, a été créé dans ce sens. Le CIO dans ses engagements vis-à-vis des Nations Unies dit qu'il faut absolument qu'il y ait transfert d'expertise des Jeux A vers les B puis vers les Jeux C pour ne pas tout réinventer à la roue à tous les coups. L'OGKM a été créé, sauf erreur de ma part, après les JO de Sydney en 2000. Je pense qu'il y a eu un transfert entre Sydney vers Athènes, après on a eu 2008 les Chinois ont dit on n'a besoin de personne. Puis il y a eu Londres et un partage d'informations entre la Chine et la Grande Bretagne. Entre Londres 2012 et Rio 2016 il y a eu un partage d'informations. Mais je pense qu'il faut que ce processus s'accélère fortement pour capitaliser davantage sur les expériences des précédents. Il faut aussi savoir que l'Agenda 2020 et la Nouvelle Norme sont intervenus dans cet optique. Quelque part il faut admettre que l'Agenda 2020, 2020+5 et la Nouvelle Norme représentaient une question de survie du concept des JO par rapport aux acteurs à la société qui disaient que ces méga événements sportifs ne font pas de sens. Et donc il a fallu montrer qu'ils font sens en s'achetant ce que j'appelle des ??? comme on dit en anglais sur toute une série de points que les pourfendeurs des mega events mettent en avant. Les écolos ne sont pas en faveur. OK ?

A : Super je pense qu'on arrive à la fin de l'interview merci beaucoup !

T : J'espère que cela t'a aidé. Maintenant, quelque part j'apparais sur la couverture, comment vas-tu me présenter à l'intérieur du mémoire pour présenter que je suis un expert ?

A : Je pense mettre en avant votre expérience dans l'organisation des éditions précédentes et de votre rôle au sein du COIB.

T : Tu as raison mais je dirais en tant que... d'abord je n'ai jamais collaboré à l'organisation des JO mais j'ai eu un rôle d'acteur de terrain des JO dans mon rôle de vice-président du Comité Olympique Interfédéral Belge. Une deuxième chose, de part mon rôle au sein de la Chair j'ai obtenu une certaine reconnaissance du Mouvement qui fait que je suis membre de la commission d'éducation du CIO et qu'à ce titre j'ai une proximité avec les engagements du CIO vis-à-vis toute une série d'attentes de la société. C'est comme ça que tu devrais pouvoir me présenter. Tu ne peux pas dire de quelqu'un qu'il est un expert sans dire pourquoi. Donc deux aspects, avoir été impliqué pour la délégation belge dans toute une série de Jeux Olympiques depuis l'an 2000 en tant que vice-président du Comité belge. Et deux, acteur du Mouvement Olympique en tant que membre de la Commission d'éducation du CIO et en tant que chercheur académique ayant travaillé énormément sur l'Olympisme.

A : C'est noté merci beaucoup !

T : A plus et bonne continuation.

A : Merci à vous aussi au revoir.

T : Bye.

A : Au revoir à bientôt.